



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN SOCIAL

2019

BILAN SOCIAL

DE L'ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

2019



SOMMAIRE

1 EFFECTIFS ET PROFILS DES PERSONNELS P. 9

I. EFFECTIFS	10
A. Effectifs globaux (privé et public)	10
1. Académie	10
2. Départements	11
3. Les agents titulaires et non titulaires	12
B. Effectifs par catégorie	12
C. Effectifs par corps	13
D. Effectifs détaillés par corps	14
1. Les enseignants dans le premier degré	14
2. Les enseignants dans le second degré	14
3. Les personnels de direction et d'inspection	15
4. Les personnels d'éducation	15
5. Les personnels de surveillance et d'assistance éducative	15
6. Les personnels IATSS	16
II. PROFILS	17
A. Répartition hommes-femmes	17
B. Répartition géographique	18
1. Lieu de résidence	18
2. Lieu d'exercice	19
C. Âge des personnels	19
III. ZOOM SUR LES AGENTS NON TITULAIRES (PU)	22
A. Répartition par genre des agents non titulaires	22
B. Part des CDI parmi les agents non titulaires	22
C. Répartition départementale des agents non titulaires	23
1. Dans le premier degré	23
2. Dans le second degré	24

2 DÉROULEMENT DE CARRIÈRE P. 29

I. RECRUTEMENT	30
A. Synthèse du recrutement par voie de concours au niveau de l'académie	30
B. Concours d'enseignement du premier degré public	30
C. Concours d'enseignement du second degré public et CPE	31
D. Concours administratifs, techniques, de santé et sociaux (IATSS)	31
II. MOBILITÉ	33
A. Mouvement interdépartemental des enseignants du premier degré public	33

3 VIE DES PERSONNELS P. 57

1. Demandes pour intégrer les départements de l'académie	34
2. Demandes pour quitter les départements de l'académie	35
B. Mobilités inter-académiques.....	36
1. Personnels du second degré public	36
2. Personnels de direction	37
3. Personnels d'inspection	37
4. Personnels IATSS.....	38
C. Mobilités intra-académiques	40
1. Personnels du second degré.....	40
2. Personnels de direction	42
3. Personnels d'inspection	43
4. Personnels IATSS.....	43
III. LES PROMOTIONS	44
A. Promotions du personnel enseignant du premier degré.....	44
B. Promotions du personnel du second degré.....	45
C. Promotion des personnels de direction et d'inspection.....	47
D. Promotion des personnels IATSS	47
IV. LES SORTIES PROVISOIRES ET DÉFINITIVES	48
A. Les sorties provisoires	48
1. Personnel du premier degré	48
2. Personnel du second degré (enseignants, éducation, orientation)	49
3. Personnel IATSS	50
4. Hors la classe dans le premier degré	51
B. Les sorties définitives.....	51
I. QUOTITÉS DE SERVICE ET ABSENCES	58
A. Le temps plein/partiel.....	58
B. Les décharges	61
1. Dans le premier degré	61
2. Dans le second degré.....	61
C. Les absences.....	63
1. Au niveau de l'académie	63
2. Motifs	64
3. Les absences des enseignants dans le premier degré	64
4. Les absences des enseignants dans le second degré	65
5. Les absences des personnels IATSS	66

II. L'ACCOMPAGNEMENT	68
A. Santé.....	68
B. Le service social des personnels.....	69
1. Répartition des personnels reçus en consultation.....	70
2. Répartition départementale des personnels reçus	70
3. Les difficultés rencontrées par les personnels (PU).....	71
C. L'accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.....	72
1. La mobilité choisie	72
2. Les postes adaptés.....	72
3. Les difficultés professionnelles	73
D. L'accompagnement des personnels IATSS.....	76
E. La GRH de proximité	78
1. Les demandes.....	78
2. Les personnels reçus	79
III. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	80
IV. L'ACTION SOCIALE	83
A. Évolution des aides dans l'enseignement public	83
B. Répartition par type de bénéficiaires	84
C. Évolution des aides dans l'enseignement privé	84
V. LA PROTECTION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES ET LE CONTENTIEUX.....	85
VI. LES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES	88
1. Dans le premier degré	88
2. Dans le second degré	88

4

RÉMUNÉRATION

P. 89

I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS	90
II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT	90
III. RÉMUNÉRATION SELON LE GENRE	90
IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS	91

5

FORMATION

P. 93

I. SYNTHÈSE DES FORMATIONS	94
II. PERSONNELS DU PREMIER DEGRÉ.....	94
A. Les personnels formés	94
B. Les objectifs de la formation	96
III. PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ	98
A. Les personnels formés	98
B. Les objectifs de la formation	99
C. Les moyens consacrés à la formation continue en 2018-2019.....	101

6 DIALOGUE SOCIAL P. 103

I. LES DÉCHARGES SYNDICALES	104
II. LES RÉUNIONS ET INSTANCES	104

7 ENSEIGNEMENT PRIVÉ P. 105

I. LES EFFECTIFS EN 2019	106
A. Répartition des effectifs par catégorie et par département	106
1. Dans le premier degré	106
2. Dans le second degré	108
B. Origine des personnels	109
II. LA MOBILITÉ DES MAÎTRES CONTRACTUELS	110
A. Dans le premier degré	110
B. Dans le second degré	110
III. LES RETRAITES	110
IV. LES PROMOTIONS	110

8 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR P. 113

9 EMPLOIS BUDGÉTAIRES P. 115

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRÉ	116
II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRÉ	116
III. BOP 230 : VIE DE L'ÉLÈVE	117
IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	117
V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVÉ DES PREMIER ET SECOND DEGRÉS	118
VI. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DE L'ACADÉMIE	118

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données présentées dans le bilan social sont en grande partie issues des applications mises à disposition par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : BSA (bilan social académique, qui récupère les données issues de nos bases de données AGAPE, EPP et AGORA) et CNE (contrôle national des emplois). La date d'observation sur l'application BSA pour chaque année présentée est arrêtée au 31 décembre, sauf mention contraire.

Les données proviennent également des services du rectorat* et des DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Les effectifs présentés sont ceux :

- des personnels de l'enseignement public du premier et du second degré, à l'exception du chapitre I qui intègre les enseignants du privé, ainsi que les chapitres IV et VII ;
- des personnels IATSS ;
- des personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.

Il s'agit des personnels titulaires ou non titulaires en activité et avec une affectation. Les effectifs sont présentés en personnes physiques ; lorsqu'ils sont présentés en ETP, cela est précisé dans le chapitre concerné.

Les données sont celles de l'année 2019 (c'est-à-dire l'« année scolaire 2018-2019 ») avec un rappel sur les deux années précédentes pour la majorité des chapitres.

Les sources citées à chaque début de chapitre sont les mêmes pour les sous-parties qui le composent, sauf précision contraire.

LES SERVICES DU RECTORAT

• BPID

Bureau des personnels d'inspection et de direction

• CdG

Contrôle de gestion

• DAFOR

Division académique de la formation et du développement professionnel

• DAP

Division de l'administration et des personnels

• DASEM

Division de l'accompagnement social et médical

• DEEP

Division des établissements d'enseignement privés

• DOS

Département de l'organisation scolaire

• DPE

Division des personnels enseignants

• DRRH

Direction des relations et des ressources humaines

• Mission hygiène et sécurité

• Mission sociale et de santé

• PAPP

Pôle académique de la prospective et de la performance

• RH-GRH

Service académique RH et GRH de proximité

• SEMA

Service médical académique

• Service juridique

• SESA

Service social académique

CHAPITRE 1

EFFECTIFS ET PROFILS DES PERSONNELS



I. EFFECTIFS

Source : CdG

A.

EFFECTIFS GLOBAUX (PRIVÉ ET PUBLIC)

En 2019 (soit pour l'année scolaire 2018-2019), l'académie compte 82 833 personnels. Les femmes représentent 72,7 % des effectifs. La part des personnels enseignants représente 78,2 %.

Les effectifs continuent leur progression (+ 423 par rapport à 2018), principalement sur les personnels de surveillance et d'assistance éducative. Tous personnels confondus, les effectifs se répartissent de la manière suivante : 31 % en Seine-et-Marne, 40 % en Seine-Saint-Denis et 29 % dans le Val-de-Marne.

1. ACADÉMIE

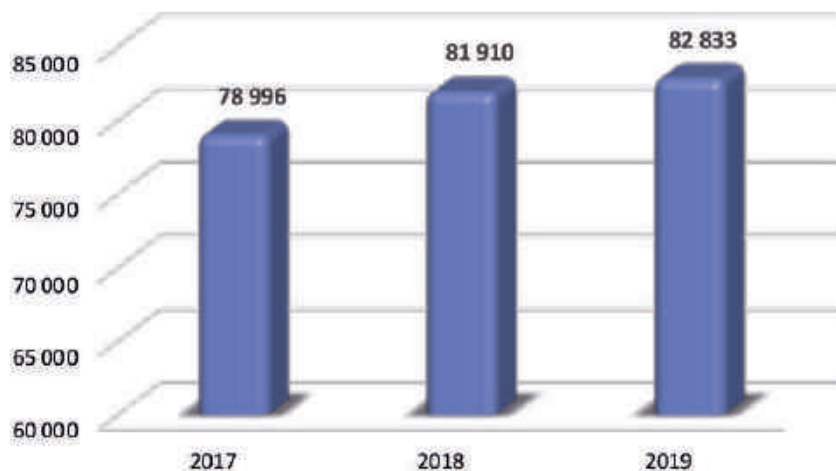
● Chiffres clés de l'académie pour 2019

82 833 personnels en activité

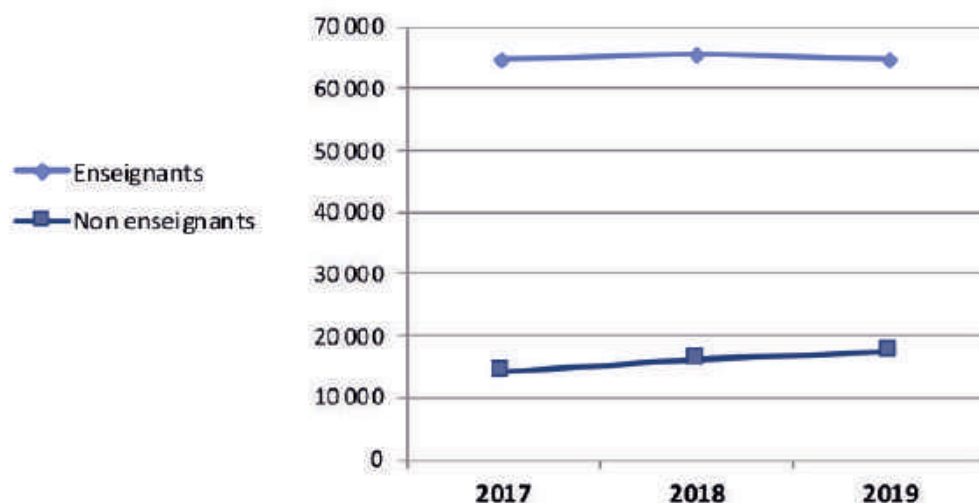
77 040 personnels dans le secteur public,
dont 59 506 enseignants (77,2 %)

5 293 personnels dans le secteur privé

● Évolution académique des effectifs (public et privé)



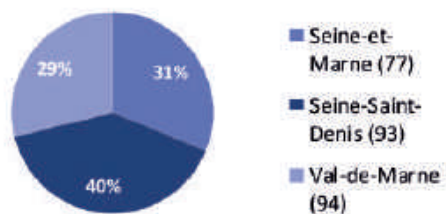
Évolution des effectifs enseignants / non enseignants de l'académie (public et privé)



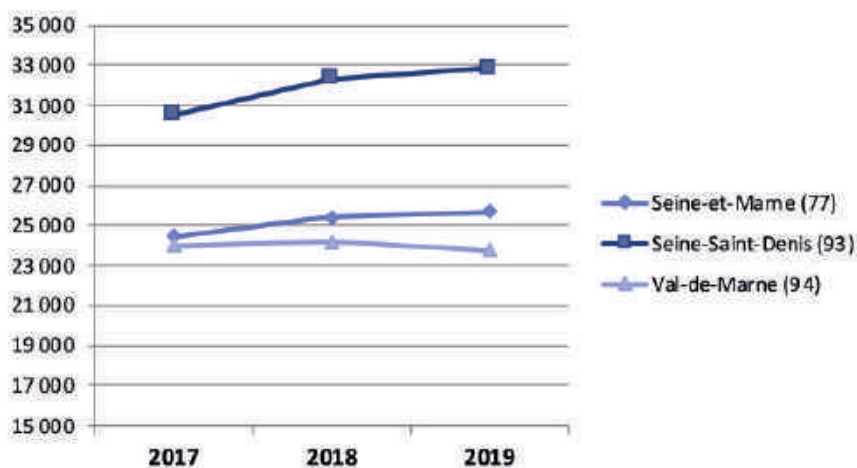
2. DÉPARTEMENTS

● Répartition départementale des effectifs (public et privé)

	Public	Privé	TOTAL
Seine-et-Marne (77)	24 171	1 524	25 695
Seine-Saint-Denis (93)	30 959	1 885	32 844
Val-de-Marne (94)	21 910	1 884	23 794
ENSEMBLE	77 040	5 293	82 333



● Évolution départementale des effectifs (public et privé)



3. LES AGENTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES

● Répartition des personnels (public et privé) par statut

Les personnels non titulaires représentent 20,5 % de l'effectif total de l'académie, soit une très légère augmentation par rapport à 2018 (+ 0,2 point). Cette part s'explique à la fois par le nombre important des personnels de surveillance et d'assistance éducative, et par le poids des personnels contractuels dans le second degré, public ou privé.

Dans l'enseignement privé, la part des auxiliaires est de 21 % dans le premier degré, et de 31 % dans le second degré, ce qui correspond à une diminution de 2 points dans le premier degré et d'un point dans le second degré.

	Titulaires ⁽¹⁾	Non titulaires ⁽²⁾	% Non titulaires
Enseignants 1er degré PU	28 096	862	3,0%
Enseignants 2nd degré PU	26 539	4 009	13,1%
Direction et inspection PU	1 261	0	0,0%
Education et orientation PU ⁽³⁾	1 467	296	16,8%
Surveillance et assistance éducative PU	0	9 817	100%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	3 796	1 497	28%
IATSS PU	4 277	416	8,9%
ENSEMBLE	65 436	16 897	20,5%

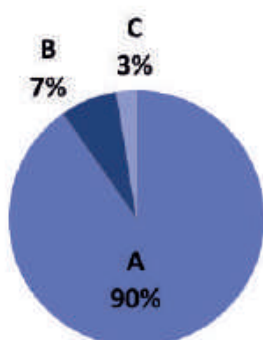
(1) Titulaires, ou titulaires d'un contrat pour l'enseignement privé

(2) Non titulaires, ou auxiliaires pour l'enseignement privé

(3) À compter de l'année 2019, intégration des Psy-EN premier et second degré (et non plus parmi les enseignants 1D et 2D)

B. EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

● Répartition des personnels par catégorie (public et privé)



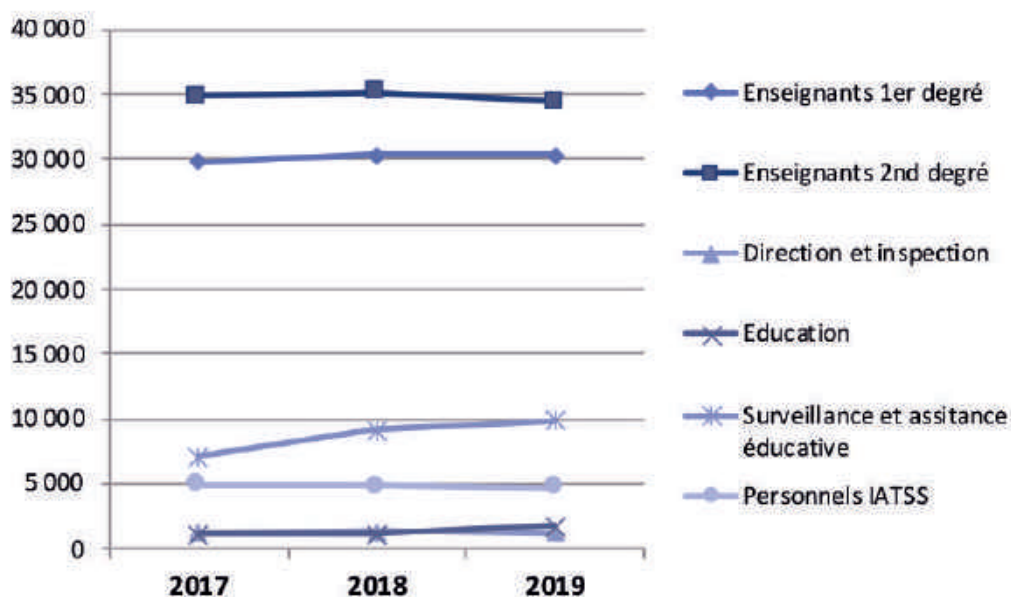
La part des catégories A reste largement majoritaire. Les taux de chacune des catégories sont identiques à ceux de l'année précédente.

C. EFFECTIFS PAR CORPS

● Effectifs de l'académie par corps (public et privé)

	Total	% du corps par rapport à l'ensemble	% de femmes par rapport au corps
Enseignants 1er degré PU	28 958	35,2%	83,8%
Enseignants 2nd degré PU	30 548	37,1%	56,8%
Direction et inspection PU	1 261	1,5%	55,4%
Education PU	1 763	2,1%	81,4%
Surveillance et assistance éducative PU	9 817	11,9%	75,7%
PRIVE : Enseignants du 1er et 2nd degré	5 293	6,4%	71,1%
IATSS	4 693	5,7%	84,9%
ENSEMBLE	82 333	100%	72,7%

● Évolution des effectifs de l'académie par filière (public et privé)



D.

EFFECTIFS DÉTAILLÉS PAR CORPS

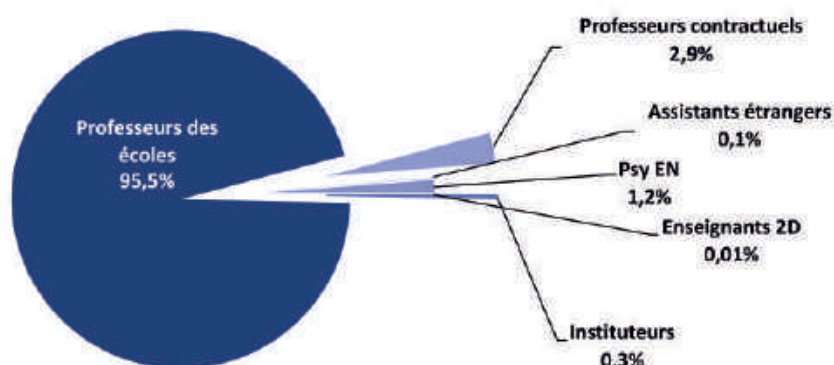
Concernant la partie sur les effectifs détaillés par corps, les données ne concernent que l'enseignement public pour l'année scolaire 2018-2019.

Source : CdG

1. LES ENSEIGNANTS DANS LE PREMIER DEGRÉ

	77	93	94	Académie
Instituteurs	36	29	28	93
Professeurs des écoles	8 454	11 784	7 761	27 999
Professeurs contractuels	69	676	98	843
Assistants étrangers	3	10	6	19
Psychologues de l'éducation nationale (1)	104	154	91	349
Enseignants 2d degré	1	1	2	4
ENSEMBLE	8 667	12 654	7 986	29 307

● Répartition des effectifs du premier degré par corps



2. LES ENSEIGNANTS DANS LE SECOND DEGRÉ

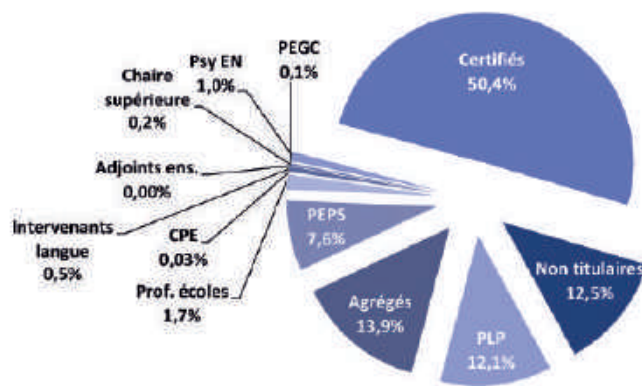
	77	93	94	Zone académique*	Académie
Professeurs certifiés	5 579	5 753	4 230		15 562
Professeurs non titulaires (1)	553	965	925	1 415	3 858
Professeurs de lycées professionnels	1 258	1 367	1 098		3 723
Professeurs agrégés	1 244	1 551	1 504		4 299
Professeurs et chargés d'enseignement en EPS	777	917	646		2 340
Professeurs des écoles et instituteurs	185	178	150		513
Conseillers principaux d'éducation	1	1	7		9
Intervenants langue (2)	52	67	49		168
Adjointes d'enseignement			1		1
Professeurs de chaire supérieure	16	14	36		66
Professeurs d'enseignement général des collèges	7	5	14		26
Psychologues de l'éducation nationale (3)	88	133	99		320
ENSEMBLE	9 760	10 951	8 759	1 415	30 885

(1) Professeurs contractuels, maîtres auxiliaires et vacataires

(2) Corps des assistants étrangers et assistants de langue vivante

(3) Nature support PS2D

● Répartition des effectifs du second degré par corps



3. LES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

		77	93	94	Rectorat	Académie
INSPECTION	IA-IPR				81	81
	Inspecteurs d'académie adjoints	3	3	2		8
	IA-DS DEN	1	1	1		3
	IEN	31	39	29	37	136
	Total Inspection	35	43	32	118	228
DIRECTION	Personnel de direction	321	355	281	1	958
	Professeurs des écoles*	31	25	19	0	75
	Total Direction	352	380	300	1	1 033
ENSEMBLE		387	423	332	119	1 261

* directeurs de SEGPA

4. LES PERSONNELS D'ÉDUCATION

	77	93	94	Zone académique +	Académie
Conseillers principaux d'éducation ¹	292	395	240		927
Professeurs contractuels	20	39	53	38	150
ENSEMBLE	312	434	293	38	1 077

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Académie
CPE contractuels	13	23	2	38
Total	13	23	2	38

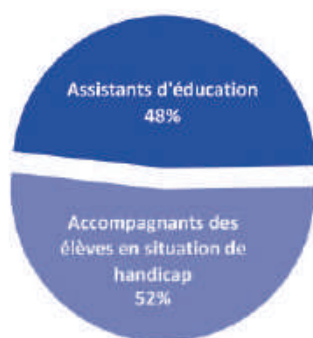
¹ Y compris enseignants du second degré titulaires avec fonction CPE

*Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

5. LES PERSONNELS DE SURVEILLANCE ET D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE

	77	93	94	Académie
Accompagnants des élèves en situation de handicap	1 901	2 022	1 186	5 109
Assistants d'éducation	1 389	2 111	1 208	4 708
ENSEMBLE	3 290	4 133	2 394	9 817

● Répartition des effectifs des personnels de surveillance et d'assistance éducative par corps



L'effectif des personnels accompagnant des élèves en situation de handicap est en constante augmentation et représente désormais plus de la moitié de l'effectif des personnels de surveillance et d'assistance éducative (17 % en 2015).

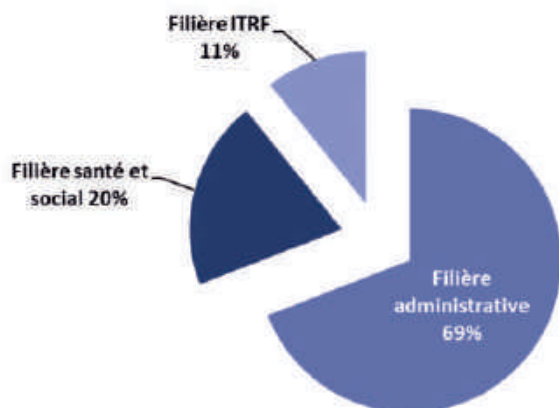
6. LES PERSONNELS IATSS

Source : BSA CdG

		77	93	94	Rectorat	Académie
Filière administrative	Encadrement supérieur	11	9	11	23	54
	Attachés d'administration de l'État	136	141	118	61	456
	Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	282	284	247	174	987
	Adjointes administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur	480	459	358	134	1 431
	Contractuels	62	97	66	68	293
	Total filière administrative	971	990	800	460	3 221
Filière santé et social	Médecins de l'éducation nationale - conseillers techniques	0	2	2	1	5
	Médecins de l'éducation nationale	10	13	7	0	30
	Médecins contractuels santé scolaire	3	9	2	5	19
	Conseillers techniques de service social des administrations de l'état	10	17	10	1	38
	Infirmières ou infirmiers	164	252	140	2	558
	Infirmières ou infirmiers contractuelles	16	8	2	0	26
	Assistants service social des administrations de l'état	74	132	68	0	274
	Assistants sociales contractuelles	0	7	2	0	9
	Total filière santé et social	277	440	233	9	959
Filière ITRF	Ingénieurs de recherche	0	0	0	10	10
	Ingénieur d'études	0	1	0	29	30
	Assistants ingénieurs	0	2	1	8	11
	Techniciens de recherche et formation	14	10	16	25	65
	Adjointes techniques	100	109	91	28	328
	Contractuels niveau IGE/IGR				6	6
	Contractuels laboratoire	12	14	12	25	63
	Total filière ITRF	126	136	120	131	513
	ENSEMBLE	1 374	1 566	1 153	600	4 693

Les données des trois départements concernent les personnels affectés en services déconcentrés départementaux et en établissement scolaire.

● Répartition des effectifs pour les personnels IATSS

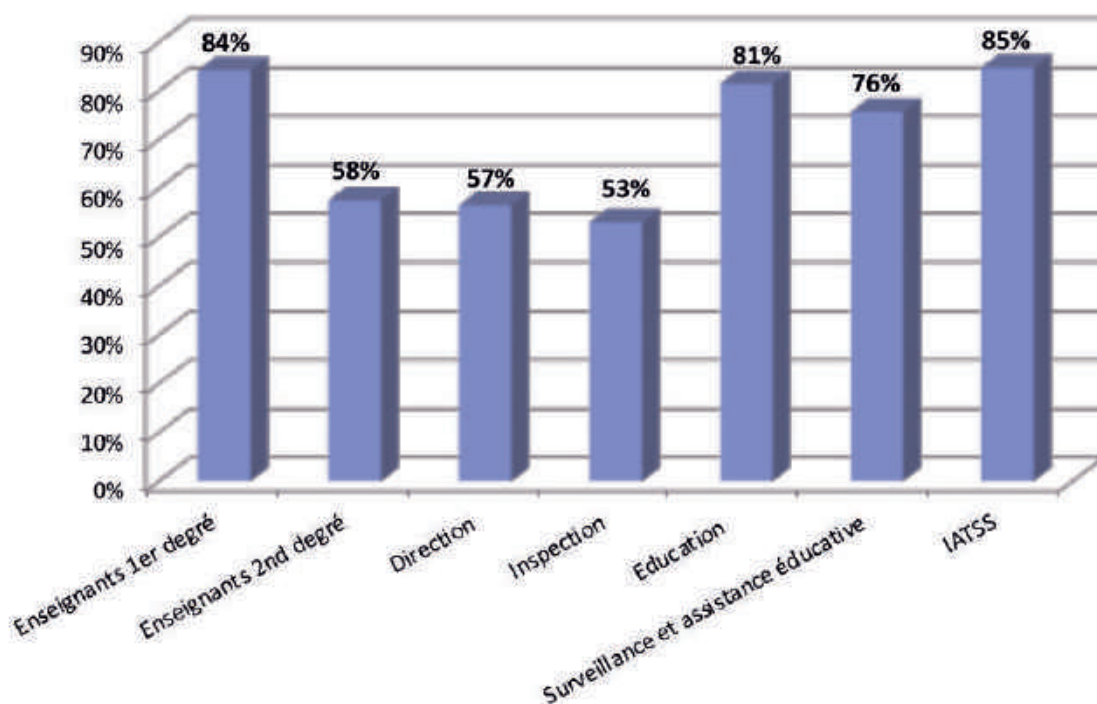


II. PROFILS

Toutes les données de ce chapitre portent sur l'année 2019 (année scolaire 2018-2019) et sur le personnel public et privé.

A. RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

● Part des femmes par corps



B.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

1. LIEU DE RÉSIDENCE

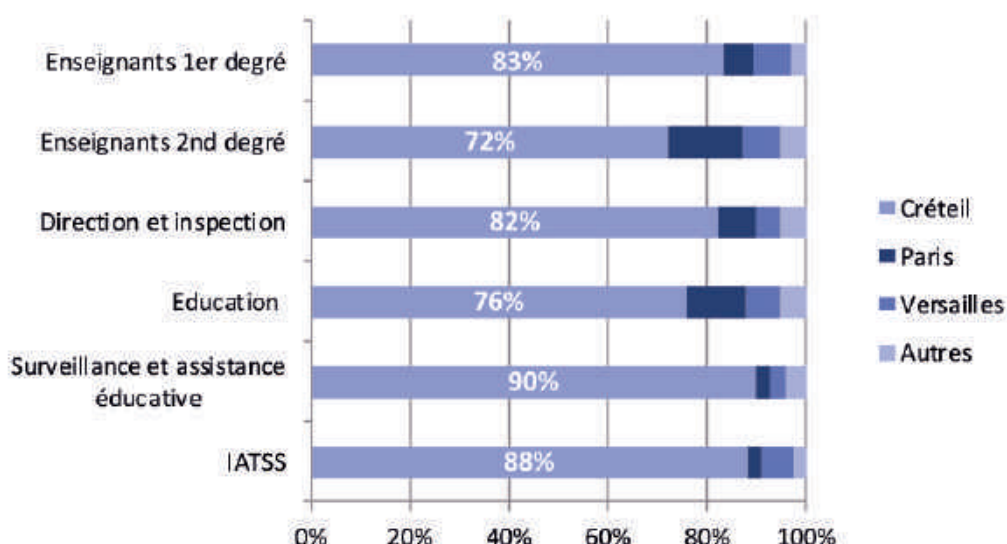
● Lieu de résidence des personnels par catégorie

	Créteil			Paris	Versailles				Total Académies Créteil Paris Versailles	Total Autres académies
	77	93	94	75	78	91	92	95		
Enseignants 1er degré	10 524	7 405	7 375	1 772	88	790	474	899	29 327	1 000
Enseignants 2nd degré	9 913	7 504	7 468	5 180	163	961	772	694	32 655	1 817
Direction et inspection	390	320	329	92	6	21	23	12	1 193	68
Education	490	466	381	213	3	46	29	44	1 672	91
Surveillance et assistance éducative	3 261	3 270	2 286	241	15	120	93	114	9 400	417
IATSS	1 655	1 187	1 288	148	11	125	57	108	4 579	114
ENSEMBLE	26 233	20 152	19 127	7 646	286	2 063	1 448	1 871	78 826	3 507
	65 512			7 646	5 668				82 333	

Sur l'ensemble des personnels, public et privé toutes catégories confondues, 80 % résident dans l'académie de Créteil, 9 % dans celle de Paris, 7 % dans celle de Versailles, et 4 % dans d'autres académies. Ces proportions restent stables d'une année sur l'autre.

Ce sont les enseignants du second degré qui sont les plus excentrés : 28 % d'entre eux résident en dehors de l'académie. Ils ne sont que 10 % dans ce cas pour les personnels de surveillance et assistance éducative.

● Lieu de résidence des personnels



2. LIEU D'EXERCICE

● Lieu d'exercice des personnels par statut

	77	93	94	Zone académique*
Enseignants 1 ^{er} degré	8 929	12 986	8 412	0
Enseignants 2nd degré	10 829	12 218	10 027	1 398
Direction et inspection	387	425	449	0
Education	504	721	483	55
Surveillance et assistance éducative	3 290	4 133	2 394	0
IATSS	1 374	1 566	1 753	0
ENSEMBLE	25 313	32 049	23 518	1 453

Zoom affectation instantanée zone académique	77	93	94	Total
Enseignants 2nd degré	363	763	272	1 398
Education	19	34	2	55
ENSEMBLE	382	797	274	1 453

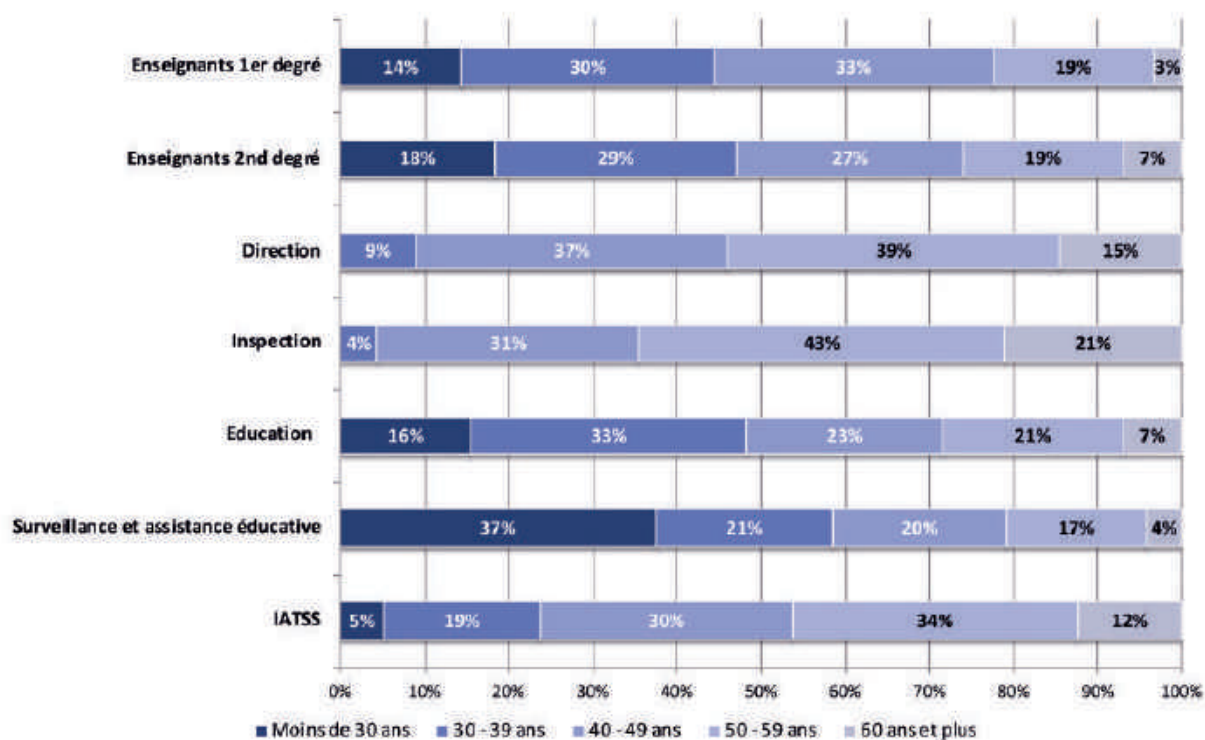
* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

C. ÂGE DES PERSONNELS

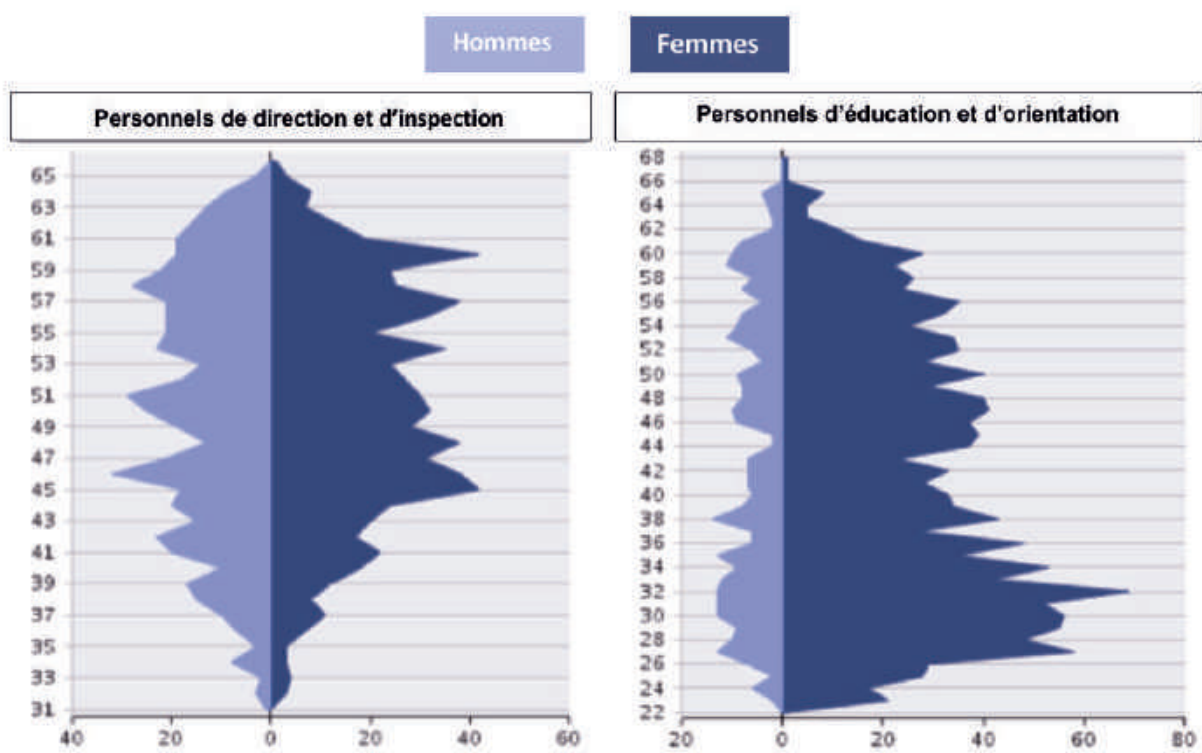
● Répartition des personnels par tranche d'âge

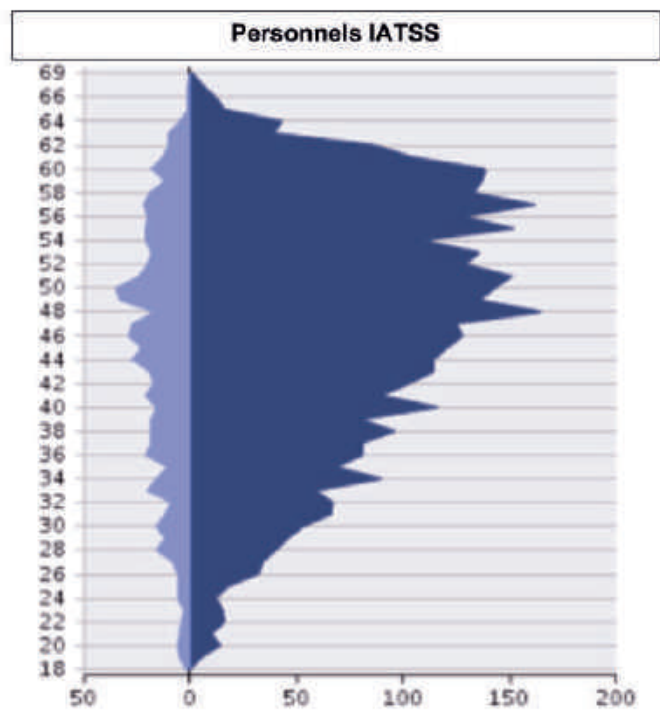
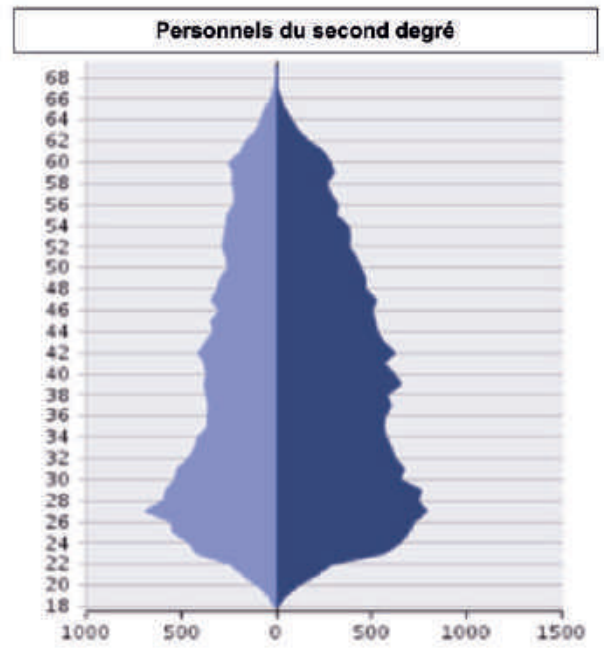
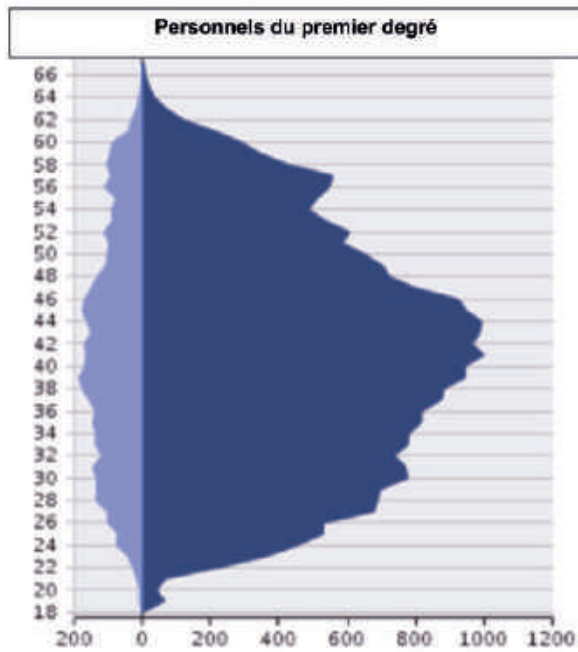
La répartition par tranche d'âge change très peu ; seules les tranches 40-49 et 60 ans et plus augmentent chacune d'un point par rapport à 2018.

	Moins de 30 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et plus
Enseignants 1er degré	14%	30%	33%	19%	3%
Enseignants 2nd degré	18%	29%	27%	19%	7%
Direction	0%	9%	37%	39%	15%
Inspection	0%	4%	31%	43%	21%
Education	16%	33%	23%	21%	7%
Surveillance et assistance éducative	37%	21%	20%	17%	4%
IATSS	5%	19%	30%	34%	12%
ENSEMBLE	18%	28%	29%	20%	6%



● Pyramides des âges





III. ZOOM SUR LES AGENTS NON TITULAIRES (PU)

A.

RÉPARTITION PAR GENRE DES AGENTS NON TITULAIRES

	Titulaires	Non titulaires		% total non titulaires 2019	Rappel % non titulaires 2018
		Hommes	Femmes		
Enseignants 1er degré PU	28 096	166	696	3,0%	2,8%
Enseignants 2nd degré PU	26 539	2 123	1 886	13,1%	14,6%
IATSS PU	4 277	97	319	8,9%	9,3%

Sur l'ensemble des agents, la part des non titulaires baisse de 0,7 point par rapport à 2018 : elle atteint 8,2 % sur l'année scolaire 2018-2019. Cette baisse concerne principalement les enseignants du second degré (-1,5 point), et dans une moindre mesure les personnels IATSS (-0,4 point).

	2019			Rappel 2018		
	Non titulaires	Répartition des non titulaires		Non titulaires	Répartition des non titulaires	
		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Enseignants 1er degré PU	862	19%	81%	807	19%	81%
Enseignants 2nd degré PU	4 009	53%	47%	4 563	52%	48%
IATSS PU	416	23%	77%	448	21%	79%

B.

PART DES CDI PARMIS LES AGENTS NON TITULAIRES

Parmi les enseignants du second degré public, 25,3 % sont en contrat à durée indéterminée (soit une augmentation de 3,6 points par rapport à 2018), majoritairement des hommes.

S'agissant des personnels IATSS, la part des contrats indéterminés est de 13,5 % (soit une augmentation de 1,9 point par rapport à 2018) et concerne davantage les femmes.

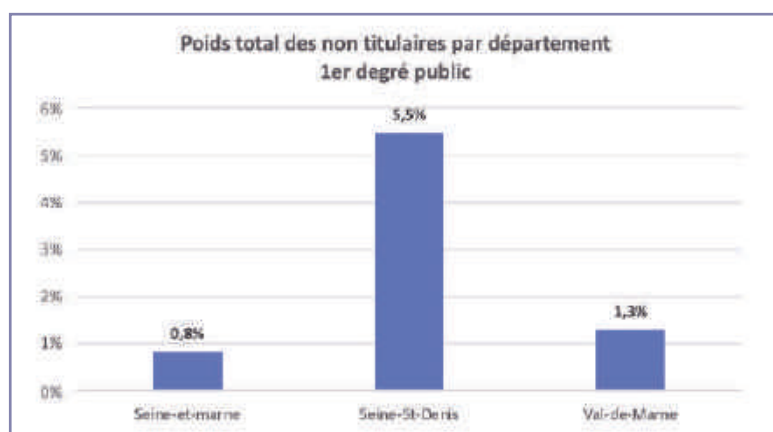
	Non titulaires	Nb CDI	Répartition des CDI	
			Hommes	Femmes
Enseignants 2nd degré PU	4 009	1 015	60%	40%
IATSS PU	416	56	36%	64%

C.

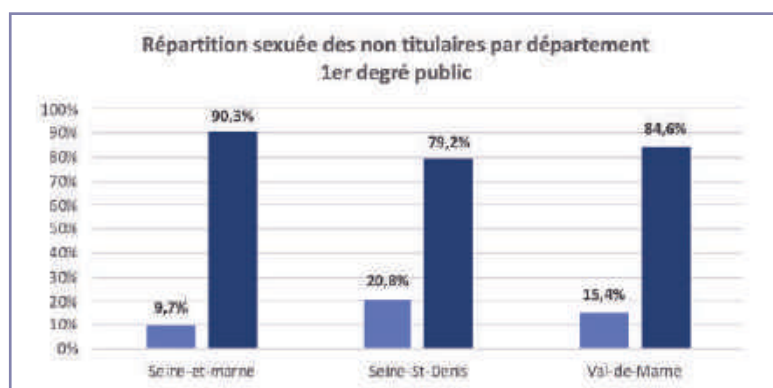
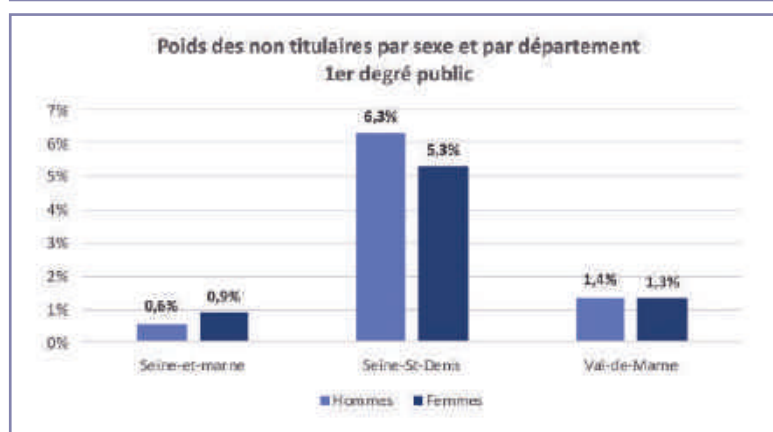
RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES AGENTS NON TITULAIRES

1. DANS LE PREMIER DEGRÉ

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	72	8 491	8 563
F	65	7 256	7 321
H	7	1 235	1 242
SEINE ST DENIS	686	11 814	12 500
F	543	9 689	10 232
H	143	2 125	2 268
VAL DE MARNE	104	7 791	7 895
F	88	6 622	6 710
H	16	1 169	1 185
Total général	862	28 096	28 958



Alors que le poids des non titulaires reste stable par rapport à l'année précédente dans le Val-de-Marne, il augmente de 0,2 point dans la Seine-et-Marne et de 1,4 point en Seine-Saint-Denis.

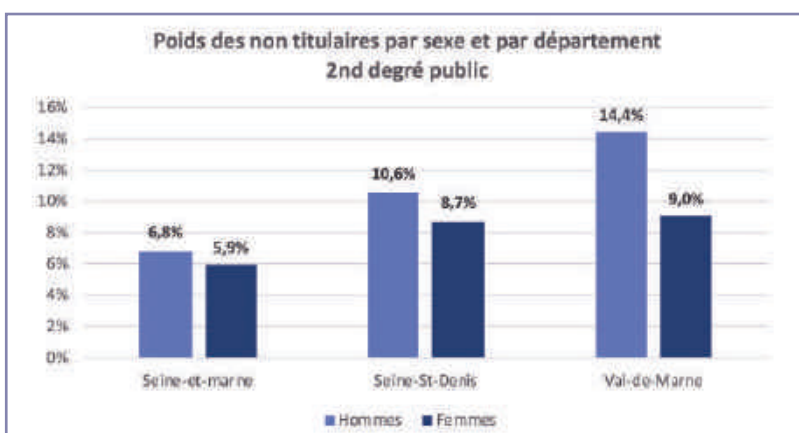
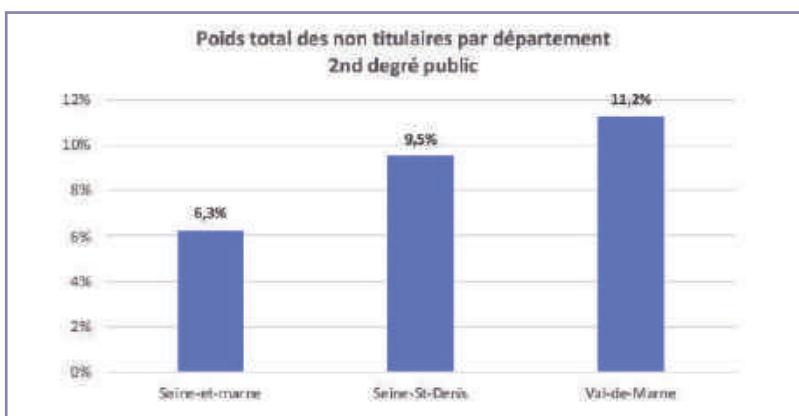


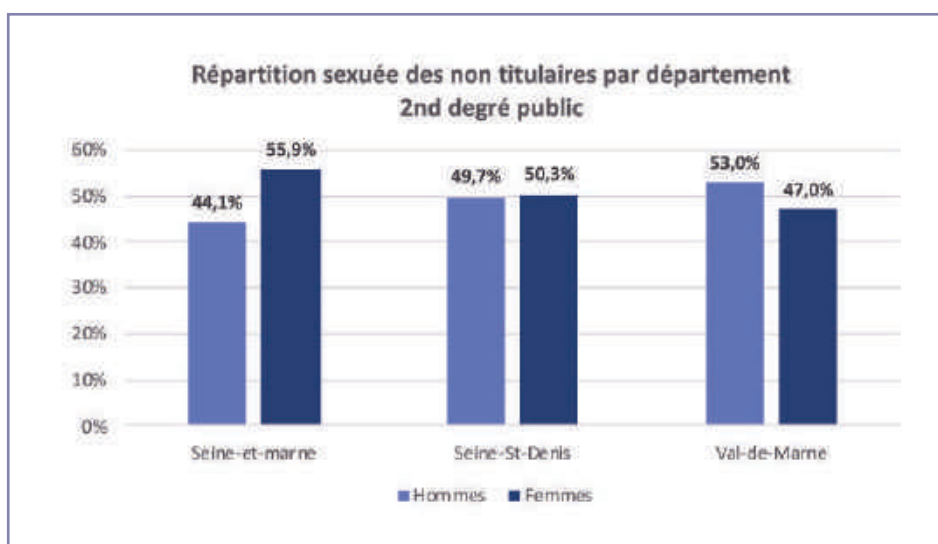
2. DANS LE SECOND DEGRÉ

	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	605	9 066	9 671
F	338	5 411	5 749
H	267	3 655	3 922
SEINE ST DENIS	1 032	9 787	10 819
F	519	5 446	5 965
H	513	4 341	4 854
VAL DE MARNE	974	7 686	8 660
F	458	4 613	5 071
H	516	3 073	3 589
Zone académique*	1 398	0	1 398
F	571	0	571
H	827	0	827
Total général	4 009	26 539	30 548

* Zone académique : les agents en zone académique peuvent avoir des affectations différentes durant une même année scolaire, sur des départements différents.

Zoom affectation en zone académique	Non Titulaires	Titulaires	Total général
SEINE ET MARNE	382	0	382
F	173		173
H	209		209
SEINE ST DENIS	797	0	797
F	301		301
H	496		496
VAL DE MARNE	274	0	274
F	132		132
H	142		142
Total général	1 453	0	1 453





Détail par discipline dans le second degré public

Remarques

- Les assistants étrangers sont intégrés dans les effectifs des enseignants en langue, ce qui augmente notablement la part des non titulaires parmi eux.
- Afin de pérenniser les requêtes d'une année sur l'autre, les données sont désormais issues de la requête BSA (univers mis à disposition par le ministère) et non d'EPP.

Code discipline	Discipline - Enseignement type C (PEGC et 1er degré Réseau réussite)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
C0210	lettres histoire géographie		3	3	0%
C0212	français latin		1	1	0%
C0217	lettres éducation musicale		1	1	0%
C0218	lettres arts plastiques		2	2	0%
C0219	lettres éducation physique et sportive		1	1	0%
C0222	lettres anglais	1	2	3	33%
C0226	lettres espagnol		2	2	0%
C0229	lettres italien		1	1	0%
C1315	mathématiques - sciences physiques		4	4	0%
C1317	mathématiques et éducation musicale		1	1	0%
C1319	mathématiques et éducation physique		1	1	0%
C1400	technologie : construction mécanique		2	2	0%
C1615	sciences naturelles, physique, technologie	0	2	2	0%
Sous total Enseignement type C		1	23	24	4%
Code discipline	Discipline - Enseignement type G et J (enseignants affectés dans le 1er degré -enseignement spécialisé- + insertion)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
G0135	option e	2	47	49	4%
G0137	option f	2	173	175	1%
G0139	option a	0	3	3	0%
G0141	option b	0	2	2	0%
G0143	option c	0	9	9	0%
G0145	option d	0	95	95	0%
J0035	Insertion	18	10	28	64%
Sous total Enseignement type G et J		22	339	361	6%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L0080	documentation	38	675	713	5%
L0100	philosophie	51	305	356	14%
L0201	lettres classiques	41	442	483	8%
L0202	lettres modernes	197	3044	3241	6%
L0421	allemand	67	372	439	15%
L0422	anglais	394	2282	2676	15%
L0423	arabe	8	17	25	32%
L0424	chinois	11	25	36	31%
L0426	espagnol	240	1198	1438	17%
L0429	italien	10	91	101	10%
L0430	japonais	2	0	2	100%
L0433	portugais	11	16	27	41%
L0434	russe	3	5	8	38%
L0449	créole	0	1	1	0%
L0472	coréen	1	0	1	100%
L0600	langue des signes française	0	1	1	0%
L1000	histoire-géographie	101	2315	2416	4%
L1100	sciences économiques et sociales	23	343	366	6%
L1300	mathématiques	407	2672	3079	13%
L1400	technologie	235	516	751	31%
L1411	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie des constructions	3	54	57	5%
L1412	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique	9	114	123	7%
L1413	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie informatique	32	72	104	31%
L1414	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique	36	180	216	17%
L1500	sciences physiques et chimiques	228	1355	1583	14%
L1510	physique et électricité appliquée	4	60	64	6%
L1512	procédés physico-chimiques	0	3	3	0%
L1600	sciences de la vie et de la terre	73	1302	1375	5%
L1700	éducation musicale	82	443	525	16%
L1800	arts plastiques	50	509	559	9%
L1900	éducation physique et sportive	9	2539	2548	0%
L2001	assistant ingénieur	8	8	16	50%
L2020	techniques industrielles électricité mécanique bâtiment	1	60	61	2%
L2070	sciences et techniques de laboratoire, biologiques et médicales	0	15	15	0%
L2080	gestion et informatique	0	32	32	0%
L2085	hôtellerie et tourisme	0	6	6	0%
L2200	génie industriel textiles et cuirs	0	2	2	0%
L3030	cartographie	53	0	53	100%
L3100	génie thermique	0	4	4	0%
L4010	sciences et techniques industrielles (cpge)	0	33	33	0%
L5100	génie électrique, électronique et automatismes	0	5	5	0%
L5112	audiovisuel	4	0	4	100%
L5200	électrotechnique	0	1	1	0%
L5500	informatique et télématique	0	13	13	0%
L6500	enseignements artistiques et arts appliqués	6	59	65	9%
L6510	architecture intérieure et cadre bâti	0	5	5	0%
L6515	esthétique industrielle - design	0	1	1	0%
L6520	design de communication	0	5	5	0%
L6640	arts textiles	0	1	1	0%
L7100	biochimie - génie biologique	21	98	119	18%

Code discipline	Discipline - Enseignement type L (Lycées, collèges) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
L7110	imagerie médicale	2	1	3	67%
L7140	horticulture	3	0	3	100%
L7200	biotechnologies - santé environnement	3	12	15	20%
L7300	sciences et techniques médico-sociales	18	106	124	15%
L7410	esthétique cosmétique	1	0	1	100%
L8010	économie et gestion	0	40	40	0%
L8011	eco et gest. option communication, organisation et gestion de ressources humaines	49	198	247	20%
L8012	Economie et gestion option comptabilité et finance	80	196	276	29%
L8013	Economie et gestion option marketing	89	144	233	38%
L8014	communication des entreprises (en TS)	3	6	9	33%
L8015	management des unités commerciales (en TS)	8	54	62	13%
L8016	assurance (en TS)	0	3	3	0%
L8017	négociation et relation client (en TS)	5	19	24	21%
L8018	commerce international (en TS)	1	22	23	4%
L8019	transports (en TS)	1	4	5	20%
L8020	audiovisuel (en TS)	0	2	2	0%
L8021	technico-commercial (en TS)	0	8	8	0%
L8023	économie gestion des professions immobilières (en TS)	0	4	4	0%
L8025	économie gestion - hôtellerie restauration (en TS)	0	2	2	0%
L8026	banque (en TS)	0	6	6	0%
L8029	économie gestion - responsable de l'hébergement (en TS)	0	1	1	0%
L8031	Economie et gestion option conception et gestion des systèmes d'information	16	36	52	31%
L8033	gestion des activités touristiques	0	8	8	0%
L8040	bureautique	2	5	7	29%
L8044	notariat	0	4	4	0%
L8510	Hôtellerie et restauration option production et ingénierie culinaire	1	9	10	10%
L8520	Hôtellerie et restauration option service et accueil en hôtellerie et restauration	1	13	14	7%
Sous total Enseignement type L		2742	22202	24944	11%
Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels)	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P0096	Sécurité et prévention	6	0	6	100%
P0210	lettres histoire géographie	90	614	704	13%
P0221	lettres allemand	0	3	3	0%
P0222	lettres anglais	69	291	360	19%
P0226	lettres espagnol	14	22	36	39%
P1315	mathématiques - sciences physiques	103	441	544	19%
P1400	technologie	1	2	3	33%
P2001	aide au chef de travaux	13	18	31	42%
P2100	génie industriel bois	19	39	58	33%
P2130	exploitation forestière et scierie	1	0	1	100%
P2200	génie industriel textiles et cuirs	11	59	70	16%
P2220	entretien des articles textiles	6	5	11	55%
P2235	tapisserie couture décor	0	2	2	0%
P2241	maroquinerie	2	2	4	50%
P2310	céramique industrielle	2	1	3	67%
P2322	techni-verriers	1	3	4	25%
P2400	génie industriel des structures métalliques	14	29	43	33%
P2450	construction et réparation en carrosserie	1	27	28	4%
P2600	génie chimique	2	0	2	100%
P3010	génie civil construction et économie	4	22	26	15%

Code discipline	Discipline - Enseignement type P (Lycées professionnels) Suite	Non Titulaires	Titulaires	Total général	Poids des non titulaires
P3013	dessin calcul topographique	1	1	2	50%
P3020	génie civil construction et réalisation	18	21	39	46%
P3025	carrelage mosaïque	0	3	3	0%
P3027	peinture vitrerie	5	3	8	63%
P3028	peinture - revêtements	13	20	33	39%
P3100	génie thermique	33	63	96	34%
P4100	génie mécanique construction	23	59	82	28%
P4120	optique (de précision, lunetterie, composants)	5	3	8	63%
P4200	génie mécanique productique	4	28	32	13%
P4210	microtechnique	1	2	3	33%
P4230	traitement thermique et électroplastie	1	0	1	100%
P4500	génie mécanique - maintenance de véhicules	25	59	84	30%
P4512	mécanique agricole	4	3	7	57%
P4513	cycles et motocycles	3	6	9	33%
P4540	maintenance des aéronefs	6	0	6	100%
P4550	génie mécanique maintenance des systèmes mécaniques automatisés	4	41	45	9%
P5100	génie électrique : électronique	27	45	72	38%
P5110	maintenance électronique (MAVELEC)	0	2	2	0%
P5120	maintenance des réseaux bureautique et télématique	4	7	11	36%
P5150	mathématiques sciences option électronique	0	1	1	0%
P5200	génie électrique option électrotechnique	42	186	228	18%
P5210	équipement ménager et collectivités (MAEMC)	0	2	2	0%
P6100	industries graphiques	1	1	2	50%
P6111	composition de la forme imprimante	3	2	5	60%
P6115	laboratoire des industries graphiques	3	4	7	43%
P6150	impression (livre et image)	5	4	9	56%
P6310	conducteurs routiers	3	12	15	20%
P6320	conducteurs d'engins de travaux publics	3	5	8	38%
P6500	enseignements artistiques et arts appliqués	56	114	170	33%
P6501	dessin d'art appliqué aux métiers	5	28	33	15%
P6610	arts graphiques	1	8	9	11%
P6611	peintre en lettres	3	1	4	75%
P6621	ébénisterie d'art	7	4	11	64%
P6640	arts textiles	0	1	1	0%
P6641	tapiserie garniture décor	0	2	2	0%
P6643	costumier de théâtre	2	3	5	40%
P6650	arts du feu (verre, céramique)	0	2	2	0%
P6660	arts du décor architectural	0	5	5	0%
P6680	arts de la photographie	1	0	1	100%
P6971	fleuriste	1	1	2	50%
P6980	cinéma et photographie	4	3	7	57%
P7140	horticulture	14	17	31	45%
P7200	biotechnologies - santé environnement	113	250	363	31%
P7202	biotechnologies : génie biologique	1	0	1	100%
P7300	sciences et techniques médico-sociales	50	200	250	20%
P7410	esthétique cosmétique	9	19	28	32%
P7420	coiffure	1	13	14	7%
P8012	Economie et gestion option comptabilité et gestion	0	1	1	0%
P8013	Economie et gestion option commerce et vente	131	353	484	27%
P8038	Economie et gestion option transport logistique	14	14	28	50%
P8039	Economie et gestion option gestion et administration	138	320	458	30%
P8510	hôtellerie option techniques culinaires	11	40	51	22%
P8512	pâtisserie	4	3	7	57%
P8520	hôtellerie option services et commercialisation	6	46	52	12%
Sous total Enseignement type P		1168	3611	4779	24%
Autres divers (Education, CFC, PsyEN, réadaptation...)		76	364	440	17%
Total général		4009	26539	30548	13,1%

CHAPITRE 2

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE



I. RECRUTEMENT

A.

SYNTHÈSE DU RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONCOURS AU NIVEAU DE L'ACADÉMIE

Sur les 2 952 personnes recrutées par voie de concours en 2019, 80 % l'ont été par le biais du concours externe.

- 59 % ont intégré l'enseignement du premier degré.
- 35 % celui du second degré.
- 6 % pour les personnels IATSS.

● Session 2019

	Concours internes		Concours externes	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
Enseignement du 1er degré	1 728	202	8 371	1 534
Enseignement et éducation du 2nd degré	(1)	281	(1)	745
IATSS	1 546	99	3 048	91
ENSEMBLE	3 274	582	11 419	2 370

(1) Données nationales (non déclinées au niveau académique)

B.

CONCOURS D'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

● Évolution des candidats inscrits et admis aux concours des professeurs des écoles de 2017 à 2019

Années	CONCOURS EXTERNE DE PE		3EME CONCOURS DE PE		2ND CONCOURS INTERNE DE PE	
	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis	Inscrits	Admis
2017	14 629	1 610	1 263	181	461	55
2018	10 224	1 487	1 316	193	459	60
2019	8 371	1 534	1 279	159	449	43

C.

CONCOURS D'ENSEIGNEMENT
DU SECOND DEGRÉ PUBLIC ET CPE

Source : DPE

● Concours 2018-2019

Les concours du second degré sont gérés par le SIEC ; nous ne disposons pour l'académie de Créteil que du nombre d'admis :

	Enseignants	Education (CPE)
Concours interne	187	2
Concours externe	719	26
3ème concours	24	
Concours et examens professionnels réservés	65	3
TOTAL Admin concours	995	31

D.

CONCOURS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES,
DE SANTÉ ET SOCIAUX (IATSS)

Source : DAP

CONCOURS	2017			2018		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
Recr. Sauvadet ADJ 2eCl	8	55	2	-	-	-
Recr. Sauvadet SAENES	6	19	1	-	-	-
ADJAENES Ext	36	2 177	56	36	1 721	38
ADJAENES Int.	40	609	59	40	575	47
SAENES Ext.	29	1 229	44	29	1 057	40
SAENES Int.	38	621	53	38	634	41
SAENES CS (examen professionnel)	30	43	28	1	519	1
SAENES CE (examen professionnel)	12	76	12	12	78	13
Infirmier	25	183	19	31	157	20
ASS EXTERNE	10	81	12	10	89	6
ASS INTERNE	8	22	4	8	25	4
Labo ATPL EXTERNE	7	50	7	8	22	8
Labo ATPL INTERNE	7	25	7	8	16	8
ENSEMBLE	256	5 190	304	221	4 893	226

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles.

CONCOURS	2019		
	Nbre postes	Nbre candidats*	Lauréats
ADJAENES Ext	30	1 719	30
ADJAENES Int	30	574	30
ADJAENES Examen professionnalisé réservé	8	82	0
SAENES Ext	16	1 057	16
SAENES Int	19	633	19
SAENES CS (examen professionnel)	27	129	27
SAENES CE (examen professionnel)	13	76	13
SAENES Examen professionnalisé réservé	6	15	1
Infirmier	40	157	33
ASS EXTERNE	4	89	4
ASS INTERNE	7	22	4
Labo ATPL EXTERNE	8	26	8
Labo ATPL INTERNE	7	15	5
ENSEMBLE	215	4 594	190

* En fonction du type de concours, il s'agit du nombre de candidats, de candidats sélectionnés ou de candidats éligibles.

A.

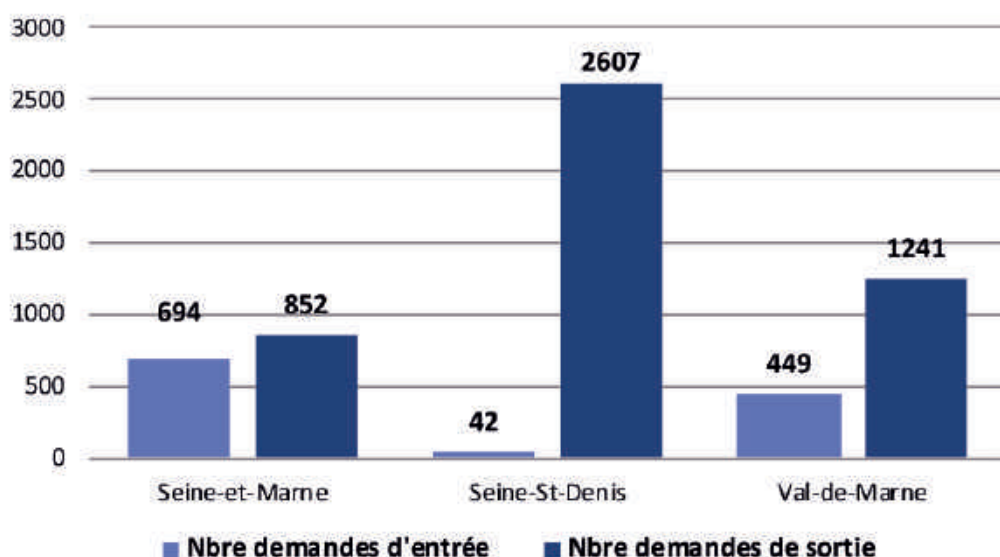
MOUVEMENT INTERDÉPARTEMENTAL
DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mouvement
interdépartemental
en 2019

- 4 700 demandes de sorties des départements (soit 16,2 % du personnel enseignant du premier degré)
- 15,5 % de demandes satisfaites

Le graphique ci-dessous indique pour l'année 2019 les demandes pour entrer ou sortir de chacun des trois départements. Ces données cumulent les demandes de la première phase du mouvement, dite « informatisée », et celles du mouvement complémentaire.

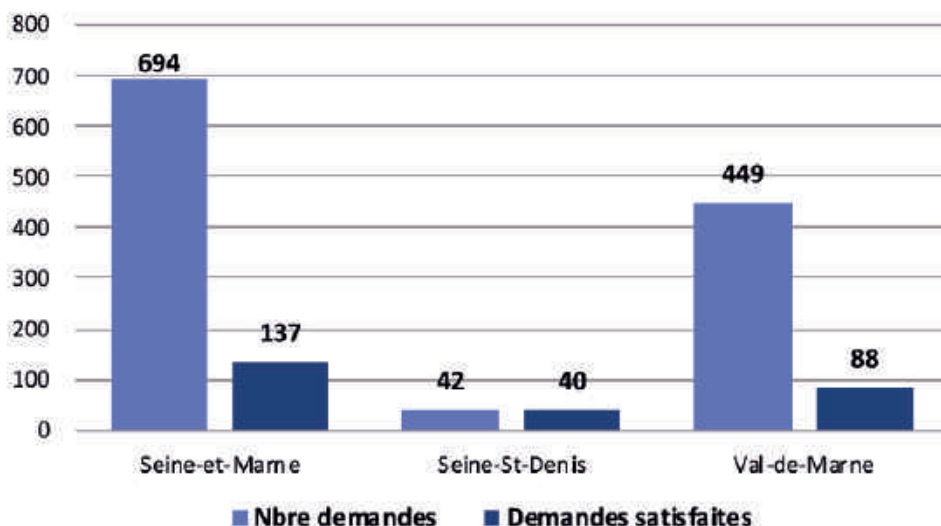


1. DEMANDES POUR INTÉGRER LES DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE

1 185 demandes ont été formulées pour l'année scolaire 2018-2019 (soit 142 de moins que l'année précédente).

Les départements de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne restent les plus demandés.

Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour intégrer la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne sont de 20 %. Ce taux atteint 95 % pour la Seine-Saint-Denis.



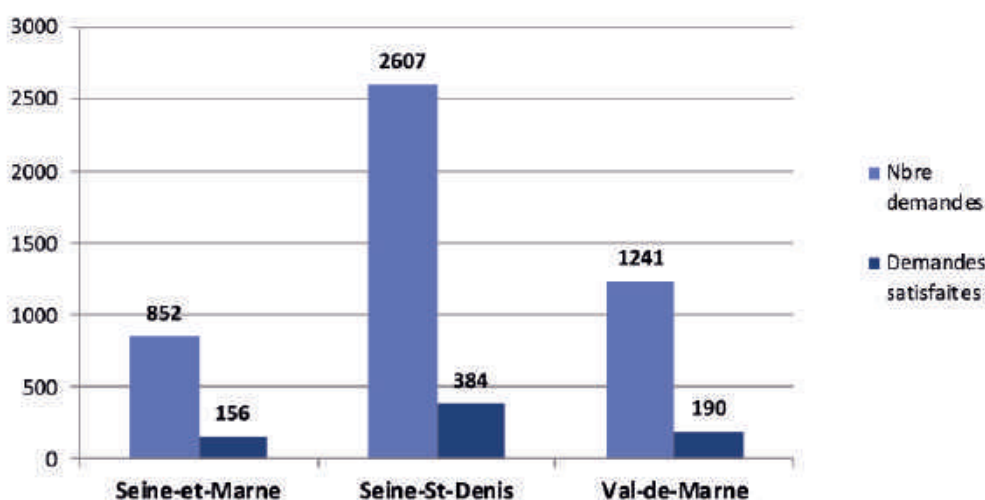
ENTREES DANS LE 77						
	Demandes d'entrées dans la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (lineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (lineat)	
2017	664	69	733	142	14	156
2018	713	78	791	114	12	126
2019	618	76	694	130	7	137

ENTREES DANS LE 93						
	Demandes d'entrées dans la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (lineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (lineat)	
2017	26	-	26	22	-	22
2018	36	2	38	26	2	28
2019	36	6	42	36	4	40

ENTREES DANS LE 94						
	Demandes d'entrées dans le Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES ENTREES	Entrées satisfaites		TOTAL DEMANDES ENTREES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (lineat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (lineat)	
2017	390	40	430	66	4	70
2018	446	52	498	72	11	83
2019	403	46	449	81	7	88

2. DEMANDES POUR QUITTER LES DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE

Si la Seine-Saint-Denis reste le département le plus concerné par les demandes de sortie, on observe néanmoins une baisse pour la deuxième année consécutive (302 demandes de moins entre 2018 et 2019). Les taux de satisfaction sur les deux phases cumulées du mouvement pour quitter chacun des trois départements sont de 18 % pour la Seine-et-Marne, et de 15 % pour le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis.



SORTIES DU 77						
	Demandes de sorties de la Seine-et-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2017	774	82	856	167	35	202
2018	721	97	818	130	30	160
2019	739	113	852	139	17	156

SORTIES DU 93						
	Demandes de sorties de la Seine-St-Denis		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2017	2779	418	3197	392	85	477
2018	2481	428	2909	347	81	428
2019	2202	405	2607	326	58	384

SORTIES DU 94						
	Demandes de sorties du Val-de-Marne		TOTAL DEMANDES SORTIES	Sorties satisfaites		TOTAL DEMANDES SORTIES SATISFAITES
	Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)		Mouvement informatisé (1ère phase)	Mouvement complémentaire (Exeat)	
2017	978	151	1129	173	32	205
2018	998	178	1176	164	14	178
2019	1013	228	1241	151	39	190

B.

MOBILITÉS INTER-ACADÉMIQUES

1. PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ PUBLIC

Source : DPE

Mouvement inter-académique en 2019

- 3 540 demandes de sorties de l'académie
(soit 10,7 % des personnels du second degré)
- 36 % de demandes satisfaites

Pour l'année 2019, 3 460 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation ont formulé une demande de participation au mouvement inter-académique, soit 10,7 % de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation de l'académie.

Le nombre de demandes de mutation pour quitter l'académie est légèrement inférieur à celui de 2018.

● Demandes de mutation des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Demandes pour quitter l'académie			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Enseignants 2nd degré	3 750	3 343	3 272	1 426	1 205	1 271	38%	36%	39%
Education et orientation	204	197	188	69	55	57	34%	28%	30%
TOTAL	3 954	3 540	3 460	1 495	1 260	1 328	38%	36%	38%

● Intégration des personnels du second degré au mouvement inter-académique

	Entrées dans l'académie		
	2017	2018	2019
Enseignants 2nd degré	2 814	2 769	2 628
Education et orientation	117	108	99
TOTAL	2 931	2 877	2 727

2. PERSONNELS DE DIRECTION

Source : BPID

● Mobilité des personnels de direction

MOBILITE INTER/INTRA ACADEMIQUE	2017			2018			2019		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	169	206	375	167	177	344	161	163	324
CRETEIL / CRETEIL	57	78	135	54	74	128	49	55	104
CRETEIL / AUTRES ACADEMIES	23	34	57	25	34	59	26	25	51
AUTRES ACADEMIES / CRETEIL	6	6	12	12	2	14	9	13	22

3. PERSONNELS D'INSPECTION

Source : BPID

● Mobilité des personnels d'inspection

Pour les sortants, il s'agit bien du nombre de demandes ; concernant les entrants, il s'agit des entrants réels dans la mesure où nous ne disposons pas des données nationales.

IA-IPR	2017			2018			2019		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	6	9	15	4	9	13	6	5	11
SORTANTS	2	7	9	1	5	6	3	4	7
ENTRANTS	3	1	4	1	0	1	3	3	6

IEN 2nd degré	2017			2018			2019		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	4	5	9	4	2	6	4	1	5
SORTANTS	2	4	6	1	1	2	2	0	2
ENTRANTS	0	1	1	0	0	0	1	0	1

IEN 1er degré	2017			2018			2019		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	6	14	20	5	15	20	4	10	14
SORTANTS	2	1	3	3	4	7	1	6	7
ENTRANTS	1	0	1	0	1	1	1	0	1

4. PERSONNELS IATSS

Source : DAP

● Mouvement de la filière administrative

Synthèse

Origine	2017		2018		2019	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	9	9	7	6	6	8
Versailles	4	8	4	7	10	11
Autres académies	6	59	5	38	11	40
TOTAL	19	76	16	51	27	59

Détail par corps

	Origine	2017		2018		2019	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ADJENES	Paris	8	1	6	2	3	3
	Versailles	3	1	2	2	3	4
	Autres académies	3	17	4	19	5	20
	Total ADJENES	14	19	12	23	11	27
SAENES	Paris		3		3	3	3
	Versailles		3	1	3	2	4
	Autres académies	1	12	1	10	2	14
	Total SAENES	1	18	2	16	7	21
AAE	Paris	1	5	1	1		2
	Versailles	1	4	1	2	5	3
	Autres académies	2	30		9	4	6
	Total AAE	4	39	2	12	9	11
TOTAL filière administrative		19	76	16	51	27	59

Concernant les entrants AAE, sont intégrés les entrants par le mouvement inter mais aussi les sortants d'IRA.

● Mouvement de la filière ITRF

Synthèse

Origine	2017		2018		2019	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	2		1	1	3	7
Versailles	2	4	1		1	
Autres académies	2		1	1	1	8
TOTAL	6	4	3	2	5	15

Détail par corps

	Origine	2017		2018		2019	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
ITRF A	Paris	1		1			1
	Versailles						
	Autres académies				1	1	2
	Total ITRF A	1	0	1	1	1	3
ITRF B	Paris					1	
	Versailles						
	Autres académies	2		1			
	Total ITRF B	2	0	1	0	1	0
ATRF	Paris	1			1	2	6
	Versailles	2	4	1		1	
	Autres académies						6
	Total ATRF	3	4	1	1	3	12
Total filière ITRF		6	4	3	2	5	15

● Mouvement de la filière médico-sociale

Synthèse

Origine	2017		2018		2019	
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
Paris	6	2		3		5
Versailles		5		2		2
Autres académies	1	15	2	8	2	10
TOTAL	7	22	2	13	2	17

Détail par corps

	Origine	2017		2018		2019	
		Entrants	Sortants	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants
MED	Paris						
	Versailles						
	Autres académies		2				
	Total MED	0	2	0	0	0	0
INFENES	Paris	3	1				2
	Versailles		4		1		1
	Autres académies	1	8	2	1	2	3
	Total INFENES	4	13	2	2	2	6
ASSAE	Paris	3	1		1		3
	Versailles		1		1		1
	Autres académies		5		7		7
	Total ASSAE	3	7	0	9	0	11
Total filière médico-sociale		7	22	2	11	2	17

C.

MOBILITÉS INTRA-ACADÉMIQUES

Source : DPE

1. PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ

Les données présentées ci-dessous concernent le personnel public enseignant, le personnel d'orientation ainsi que celui d'éducation.

● **Évolution du nombre de participants au mouvement intra-académique**

	2017	2018	2019
Nombre de demandes	5 632	4 862	5 049
Nombre de mutations	4 350	3 844	3 937
Taux satisfaction	77,2%	79,1%	78,0%

● **Répartition par département d'affectation lors de la participation au mouvement**

Département d'affectation	2017			2018			2019		
	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux	Nombre de demandes	Nombre de mutations	Taux
77	1 254	856	68,3%	1 056	962	91,1%	1 019	748	73,4%
93	1 323	1 178	89,0%	1 140	1 025	89,9%	1 147	808	70,4%
94	1 079	800	74,1%	895	636	71,1%	869	765	88,0%
Autres *	1 976	1 880	95,1%	1 771	1 221	68,9%	2 014	1 616	80,2%
TOTAL	5 632	4 714	83,7%	4 862	3 844	79,1%	5 049	3 937	78,0%

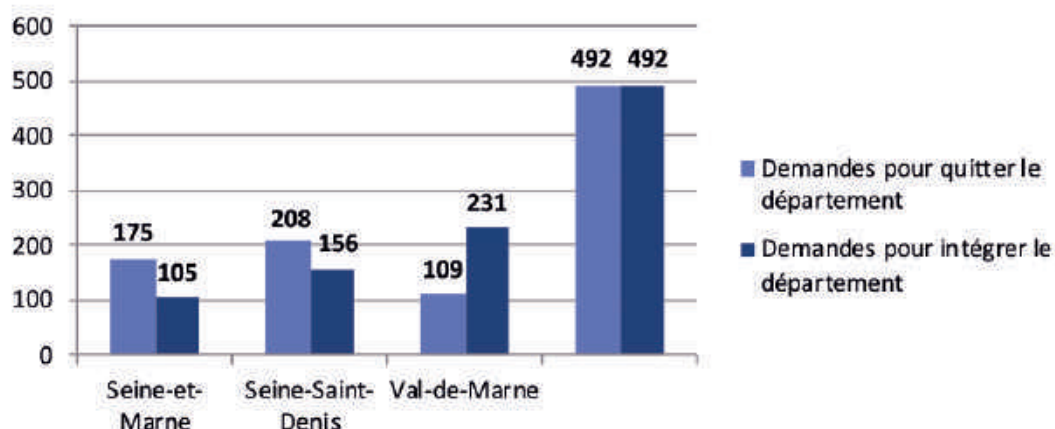
*(entrants sans affectation antérieure dans l'académie de Créteil)

● **Flux interdépartementaux**

Sur les 492 demandes formulées dans le cadre de la mobilité interdépartementale pour quitter un département, 42 % concernent la Seine-Saint-Denis, 36 % la Seine-et-Marne et 22 % le Val-de-Marne. Les demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont stables par rapport à l'année précédente, celles pour quitter la Seine-et-Marne diminuent de 1 point. Les taux de satisfaction pour quitter les départements sont de 53 % pour le Val-de-Marne, 51 % pour la Seine-Saint-Denis et 45 % pour la Seine-et-Marne.

Concernant les demandes pour intégrer un des trois départements de l'académie, près d'une demande sur deux est en faveur du Val-de-Marne. Les demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne restent stables et représentent respectivement 32 % et 21 % de la totalité des demandes. Les taux de satisfaction pour intégrer ces départements sont en diminution pour la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne, et en légère augmentation pour le Val-de-Marne.

Demandes de mobilité interdépartementale
 Personnel public enseignant 2nd degré, éducation et orientation
 Année scolaire 2018/19



Les données ci-dessous (demandes pour intégrer ou quitter un département) ont été recueillies selon le premier vœu formulé. Elles ne peuvent porter que sur les agents affectés à titre définitif dans un département au moment de la formulation des vœux et ne comportent donc pas les vœux exprimés par les entrants et les stagiaires.

Total demandes pour quitter un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
527	488	492	320	252	243	60,7%	51,6%	49,4%

dont:

Demandes pour quitter la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
188	179	175	95	75	79	50,5%	41,9%	45,1%
35,7%	36,7%	35,6%	29,7%	29,8%	32,5%			

Demandes pour quitter la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
244	203	208	163	114	106	66,8%	56,2%	51,0%
46,3%	41,6%	42,3%	50,9%	45,2%	43,6%			

Demandes pour quitter le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
95	106	109	62	63	58	65,3%	59,4%	53,2%
18,0%	21,7%	22,2%	19,4%	25,0%	23,9%			

Total demandes pour intégrer un département			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
525	487	492	321	252	243	61,1%	51,7%	49,4%

dont:

Demandes pour intégrer la Seine-et-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
114	105	105	96	76	64	84,2%	72,4%	61,0%
21,7%	21,6%	21,3%	29,9%	30,2%	26,3%			
Demandes pour intégrer la Seine-Saint-Denis			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
142	155	156	87	78	74	61,3%	50,3%	47,4%
27,0%	31,8%	31,7%	27,1%	31,0%	30,5%			
Demandes pour intégrer le Val-de-Marne			Demandes satisfaites			Taux de satisfaction		
2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
269	227	231	138	98	105	51,3%	43,2%	45,5%
51,2%	46,6%	47,0%	43,0%	38,9%	43,2%			

2. PERSONNELS DE DIRECTION

Source : BPID

Le nombre de demandes de mutation des chefs d'établissement reste stable pour les lycées GT et lycées professionnels, et diminue pour les collèges (de façon homogène dans les trois départements). Concernant les demandes de mutation de leurs adjoints, on constate une augmentation des demandes en lycée et une diminution en collège.

● Évolution du nombre des demandes de mutation des chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
77	19	17	16	40	37	32	59	54	48
93	20	20	19	49	45	39	69	65	58
94	10	12	15	37	35	26	47	47	41
Académie	49	49	50	126	117	97	175	166	147

● Évolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	Lycée et LP			Collèges			Total		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
77	28	23	25	37	36	32	65	59	57
93	26	23	23	53	41	35	79	64	58
94	23	20	24	33	35	38	56	55	62
Académie	77	66	72	123	112	105	200	178	177

● Évolution du nombre des demandes de mutation des adjoints aux chefs d'établissement

Département	2017			2018			2019		
	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux	Nbre demandes	Demandes satisfaites	Taux
77	124	62	50%	113	61	54%	105	60	57%
93	148	72	49%	129	78	60%	116	45	39%
94	103	51	50%	102	48	47%	103	50	49%
Académie	375	185	49%	344	187	54%	324	155	48%

3. PERSONNELS D'INSPECTION

Source : BPID

IEN 1er degré	2017			2018			2019		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Nombre de demandes	6	14	20	5	15	20	4	10	14

2017										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes	1						1			2
Femmes	2			1		1	1			5
2018										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes				1			1			2
Femmes	2						3		1	6
2019										
Mobilité intra ou inter départements	77 / 77	77 / 93	77 / 94	93 / 93	93 / 77	93 / 94	94 / 94	94 / 93	94 / 77	TOTAL
Hommes							1			1
Femmes	1					1		1		3

4. PERSONNELS IATSS

Source : DAP

Les demandes de mutation pour les personnels IATSS ont été satisfaites à hauteur de 50 % pour les personnels de la filière ATRF, 49 % pour ceux de la filière médico-sociale, et de 43 % pour les personnels de la filière administrative.

Filières	2017		2018		2019	
	Participants	Mutés	Participants	Mutés	Participants	Mutés
Administrative	396	242	396	218	344	148
ATRF	18	12	21	15	20	10
Médico-sociale	146	105	134	98	110	54
Académie	560	359	551	331	474	212

III. LES PROMOTIONS

A.

PROMOTIONS DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PREMIER DEGRÉ

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Les conditions d'accès à la hors classe du corps des PE ont été revues en 2018, ce qui explique la forte baisse du nombre de promouvables par rapport aux années antérieures, et ce quel que soit le département. Par ailleurs il y a eu la création de la classe exceptionnelle des PE.

● En Seine-et-Marne

LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	1	12	13	0	10	10	0%	83%
2017/2018	2		2	1		1	50%	
2018/2019	3	4	7	3	4	7	100%	100%

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
PROMOUVABLES						PROMUS		% promus
H	F	TOTAL	H	F	TOTAL			
2016/2017	Données sexuelles non disponibles		5 527	50	217	267	4,8%	
2017/2018			2 304	43	228	271	11,8%	
2018/2019			2 363	46	261	307	13,0%	

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	-	-	-	-	-	-	-	-
2017/2018	92	236	328	34	83	117	37%	35%
2018/2019	53	194	247	40	126	166	75%	65%

● En Seine-Saint-Denis

LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	2	12	14	2	11	13	100%	92%
2017/2018	3	13	16	3	13	16	100%	100%
2018/2019	1	5	6	1	5	6	100%	100%

TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	1 020	4 648	5 668	47	292	339	5%	6%
2017/2018	541	2 001	2 542	76	282	358	14%	14%
2018/2019	490	1 816	2 306	86	320	406	18%	18%

TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES								
	PROMOUVABLES			PROMUS			% hommes promus	% femmes promues
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	-	-	-	-	-	-	-	-
2017/2018	118	412	530	29	145	174	25%	35%
2018/2019	121	401	522	43	187	230	36%	47%

● Dans le Val-de-Marne

	LISTE APTITUDE PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	1	5	6	0	3	3	0%	60%
2017/2018	14	51	65	1	6	7	7%	12%
2018/2019	13	38	51	0	3	3	0%	8%

	TABLEAU AVANCEMENT HORS CLASSE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	703	3 872	4 575	37	202	239	5%	5%
2017/2018	287	1 626	1 913	39	221	260	14%	14%
2018/2019	280	1 594	1 874	41	237	278	15%	15%

	TABLEAU AVANCEMENT CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PROFESSEURS DES ECOLES						% hommes promus	% femmes promues
	PROMOUVABLES			PROMUS				
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
2016/2017	-	-	-	-	-	-	-	-
2017/2018	143	495	638	64	173	237	45%	35%
2018/2019	60	254	314	31	126	157	52%	50%

B. PROMOTIONS DU PERSONNEL DU SECOND DEGRÉ

Source : DPE

● Liste d'aptitude des enseignants du second degré

	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
2019	Agrégés	21	71,0%	57 ans 6 mois	2,0%
	Certifiés	12	50%	44 ans 3 mois	63,2%
	PEPS	2	0	41 ans	33,0%
2018	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	18	88,9%	57 ans, 10 mois	2,2%
	Certifiés	6	86%	48 ans, 1 mois	63,6%
2017	PEPS	1	0	40 ans, 4 mois	16,7%
	Corps d'accès	Nb promus	% femmes	Age moyen	% promus / promouvables
	Agrégés	19	63,16%	59 ans	2,2%
	Certifiés	5	60%	57 ans, 10 mois	100% des candidatures recevables
	PEPS	1	0	46 ans, 1 mois	0,5

● Avancement de grade des enseignants, personnels d'éducation et d'orientation du second degré

	Nb de promus			% femmes			Age moyen		
	77	93	94	77	93	94	77	93	94
2017	240	210	203	51,7%	47,0%	51,3%	52 ans, 2 mois	52 ans, 10 mois	51 ans, 1 mois
2018	274	206	251	63,4%	58,6%	62,8%	53 ans, 11 mois	55 ans, 2 mois	53 ans, 8 mois
2019 ⁽¹⁾	206	205	214	55,7%	59,5%	65,3%	52 ans, 6 mois	52 ans, 3 mois	52 ans
2019 ⁽²⁾	377	517	485	51,7%	56,1%	65,1%	54 ans 8 mois	54 ans 2 mois	54 ans 3 mois

(1) Hors classe exceptionnelle

(2) Classe exceptionnelle comprise

● Avancement au grade supérieur des enseignants du second degré

	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
2019	HC agrégés	86	53,5%	53 ans, 3 mois
	HC certifiés	352	51,9%	52 ans
	HC PEPS	44	40,9%	49 ans, 2 mois
	HC CE EPS	0	-	-
	Classe exc CE EPS	0	-	-
	Classe exc PEGC	0	-	-
	HC PLP	100	50,0%	52 ans, 2 mois
	HC PEGC	0	-	-
	HC CPE	21	76,2%	50 ans
	DCIO	28	86%	52 ans, 10 mois
	TOTAL	631		
2018	HC agrégés	128	53,4%	54 ans, 10 mois
	HC certifiés	372	58,3%	52 ans, 8 mois
	HC PEPS	45	53,0%	50 ans, 2 mois
	HC CE EPS	0	-	-
	Classe exc CE EPS	32	51%	58 ans, 5 mois
	Classe exc PEGC	0	-	-
	HC PLP	109	51,6%	53 ans, 4 mois
	HC PEGC	-	-	-
	HC CPE	22	70,0%	52 ans, 3 mois
	DCIO	23	94%	57 ans, 9 mois
	TOTAL	731		
2017	HC agrégés	138	61,0%	50 ans, 8 mois
	HC certifiés	345	55,0%	51 ans
	HC PEPS	41	45,0%	49 ans, 5 mois
	HC CE EPS	0	-	-
	Classe exc CE EPS	0	-	-
	Classe exc PEGC	0	-	-
	HC PLP	105	49,9%	52 ans, 5 mois
	HC PEGC	0	-	-
	HC CPE	19	72,5%	52 ans, 9 mois
	DCIO	5	40%	61 ans, 3 mois

● Avancement de grade à la classe exceptionnelle

	Corps	Nb de promus	% femmes	Age moyen
2019	CE Agrégés	143	50,3%	56 ans, 7 mois
	CE Certifiés	409	56,0%	54 ans, 9 mois
	CE CPE	21	71,4%	56 ans, 9 mois
	CE PLP	125	51%	55 ans, 10 mois
	CE PSYEN	8	88%	58 ans, 5 mois
	CE EPS	49	45%	56 ans, 8 mois
	TOTAL	755		

C.

PROMOTION DES PERSONNELS DE DIRECTION ET D'INSPECTION

Source : BPID

● Liste d'aptitude des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus	
	2018	2019
Personnels de direction classe normale	7	5
Inspecteur de l'Education nationale (1er degré)	2	1
Inspecteur de l'Education nationale (2nd degré)	2	1

● Avancement au grade supérieur des personnels de direction et d'inspection

Corps d'accès	Nombre de promus		% femmes	% promus/ promouvabl
	2018	2019		
Personnels de direction hors classe	25	27	52%	9%
Hors classe des IEN	11	8	75%	36%
Hors classe des IA-IPR	7	3	0%	17%

D.

PROMOTION DES PERSONNELS IATSS

Source : DAP

● Évolution de carrière des personnels IATSS

2018/2019	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	3	6	2	20	0	0	2	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	5	5	5	33	1	91	0	2	1	1	11	31	6	13	2	5	2	31	0	7
TOTAL par sexe	8	11	7	53	1	91	2	3	3	4	11	31	6	13	2	5	2	31	0	7
TOTAL général	19		60		92		5		7		42		19		7		33		7	
2017/2018	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	1	11	1	22	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	4	6	5	34	15	156	1	1	0	1	17	45	14	8	0	6	0	33	0	9
TOTAL par sexe	5	17	6	56	15	156	1	1	0	3	17	45	14	8	0	6	0	33	0	9
TOTAL général	22		62		171		2		3		62		22		6		33		9	
2016/2017	A		SAENES		ADJENES		ITRF A		ITRF B		ATRF		ATEE		MED		INFENES		ASSAE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Liste aptitude	2	10	0	20	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tableau avancement	3	8	4	39	15	139	0	0	0	3	3	17	10	12	0	3	2	33	1	7
TOTAL par sexe	5	18	4	59	15	139	0	0	1	4	3	17	10	12	0	3	2	33	1	7
TOTAL général	23		63		154		0		5		20		22		3		35		8	

IV. LES SORTIES PROVISOIRES ET DÉFINITIVES

A.

LES SORTIES PROVISOIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. PERSONNEL DU PREMIER DEGRÉ

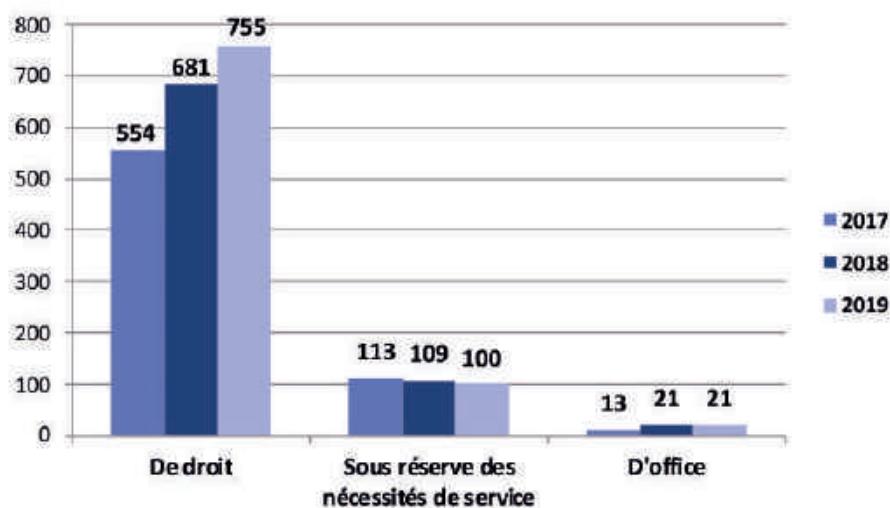
● Les détachements

VAL DE MARNE			SEINE ST DENIS			SEINE ET MARNE		
	Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées		Demandes de détachements	Demandes de détachements acceptées
2017	58	36	2017	150	84	2017	116	24
2018	58	39	2018	204	128	2018	96	41
2019	69	40	2019	231	145	2019	97	43

● Les disponibilités

Les disponibilités de droit continuent d'augmenter, tant pour les hommes que pour les femmes. C'est la tendance inverse pour les disponibilités sur convenances personnelles sous réserve des nécessités de service, puisqu'elles diminuent à nouveau cette année.

	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2017	96	458	26	87	0	13	680
2018	119	562	26	83	4	17	811
2019	133	622	23	77	7	14	876



Détail par département

SEINE-ET-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2017	30	137	6	21	0	13	207
2018	27	161	8	34	2	9	241
2019	27	162	8	35	0	3	235

SEINE-ST-DENIS	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2017	52	209	17	52	0	0	330
2018	56	215	13	39	1	6	330
2019	64	261	7	23	5	10	370

VAL-DE-MARNE	DISPONIBILITES DE DROIT		DISPONIBILITES SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE		DISPONIBILITES D'OFFICE		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2017	14	112	3	14	0	0	143
2018	36	186	5	10	1	2	240
2019	42	199	8	19	2	1	271

2. PERSONNEL DU SECOND DEGRÉ (ENSEIGNANTS, ÉDUCATION, ORIENTATION)

Source : DPE

Regroupement des personnels du second degré :

- Agrégés : agrégés + professeurs de chaire supérieure
- Certifiés : certifiés + adjoints d'enseignement
- EPS : professeurs d'EPS + chargés d'enseignement en EPS

Au global, les demandes de détachement et de congés parentaux sont en très légère baisse, et celles pour une disponibilité sont stables. Parmi les enseignants ce sont les agrégés qui, proportionnellement à leur effectif, demandent le plus un détachement ou une disponibilité.

● Les détachements

Corps	2017		2018		2019	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	313	7,8%	322	7,9%	311	7,4%
Certifiés	256	1,7%	249	1,6%	213	1,4%
PLP	39	1,0%	43	1,1%	44	1,2%
EPS	32	1,4%	26	1,1%	25	1,1%
PEGC	1	2,0%	2	5,9%	1	3,4%
sous-total enseignants	641	2,5%	642	2,5%	594	2,3%
COP-DCIO	3	1,4%	2	0,4%	1	0,2%
CPE	27	2,8%	31	3,1%	24	2,5%
TOTAL	671	2,5%	675	2,5%	619	2,3%

● Les disponibilités

Corps	2017		2018		2019	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	532	13,3%	547	13,4%	595	14,1%
Certifiés	677	4,4%	696	4,5%	677	4,4%
PLP	97	2,5%	107	2,8%	108	2,9%
EPS	72	3,2%	73	3,2%	66	2,8%
PEGC	5	10,0%	4	11,8%	3	10,3%
sous-total enseignants	1383	5,4%	1427	5,6%	1449	5,6%
COP-DCIO	5	2,3%	5	1,0%	7	1,3%
CPE	21	2,2%	18	1,8%	22	2,3%
TOTAL	1409	5,3%	1450	5,4%	1478	5,4%

● Les congés parentaux

Corps	2017		2018		2019	
	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif	Nbre	% de l'effectif
Agrégés	20	0,5%	19	0,5%	12	0,3%
Certifiés	70	0,5%	96	0,6%	81	0,5%
PLP	16	0,4%	21	0,6%	14	0,4%
EPS	4	0,2%	2	0,1%	4	0,2%
PEGC	-	-	-	-	-	-
sous-total enseignants	110	0,4%	138	0,5%	111	0,4%
COP-DCIO	1	0,5%	-	-	2	-
CPE	7	0,7%	2	0,2%	2	0,2%
TOTAL	118	0,4%	140	0,4%	115	0,4%

3. PERSONNEL IATSS

Source : DAP

● Les détachements

Filières	Détachements (emplois fonctionnels compris mais hors stage autre corps MEN)		
	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Administrative	101	90	90
ITRF	17	20	27
Médico-sociale	28	18	12
TOTAL	146	128	129

● Les disponibilités

Filières	Disponibilités		
	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Administrative	90	90	109
ITRF	22	22	29
Médico-sociale	44	26	40
TOTAL	156	138	178

● Les congés parentaux

Filières	Congés parentaux		
	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Administrative	29	30	20
ITRF	2	11	7
Médico-sociale	4	5	6
TOTAL	35	46	33

4. HORS LA CLASSE DANS LE PREMIER DEGRÉ

Source : CdG

Hors décharges statutaires

Département	2017		2018		2019	
	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe	Emplois hors la classe	% hors la classe
77	273	3,0%	139	1,7%	146	1,7%
93	471	3,8%	326	2,7%	325	2,6%
94	225	2,7%	141	1,8%	149	1,9%
TOTAL	969	3,2%	606	2,2%	620	2,1%

Le nombre d'emplois est exprimé en ETP.
Source : CNE, fonction BED, chapitre 0140

B. LES SORTIES DÉFINITIVES

Source : PAPP

● Départs à la retraite en 2019 par type de personnel

Après la forte augmentation observée en 2018, les départs définitifs ont grandement diminué cette année. Tous motifs confondus, 5 484 agents ont définitivement quitté l'académie.

Parmi ces départs définitifs, 20 % concernent des départs à la retraite, avec de fortes disparités en fonction des types de personnel : ils représentent 34 % des départs définitifs pour les personnels DIEO et IATSS, 24 % pour les personnels du premier degré et 15 % pour ceux du second degré.

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
DIEO (Direction, Inspection, Education, Orientation)	Fin de fonction dans l'académie	92	36
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	26	63
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	25	64
	Sortie définitive	24	33
	Retraite sur demande après maintien en fonction au delà de la limite d'âge sous réserve de l'intérêt du service	7	64
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	6	38
	Cessation de fonction suite à démission	4	*
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	4	*
	Transfert de gestion	3	*
	Fin de stage suite à licenciement	3	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	2	*
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	1	*
	Cessation de fonction suite à décès	1	*
	Retraite après recul de la limite d'âge	1	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	1	*
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	1	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	1	*
	Retraite sur demande parent de 3 enfants	1	*
	Retraite d'office par limite d'âge	1	*
	Démission acceptée sur demande	1	*
	Décès non imputable au service	1	*
Total DIE		208	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
1er degré	Fin de fonction dans l'académie	704	37
	Sortie définitive	335	34
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	329	60
	Cessation de fonction suite à démission	110	37
	Fin de stage suite à démission	83	35
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	71	59
	Fin de stage suite à licenciement	71	33
	Stagiarisation dans le premier degré	32	29
	Stagiarisation au sein des personnels administratifs techniques ouvriers et de services	19	38
	Cessation de fonction suite à décès	16	54
	Retraite pour invalidité sur sa demande	15	56
	Retraite avec mise en paiement différé sur demande	14	58
	Stagiarisation dans le second degré	10	39
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	10	41
	Retraite pour limite d'âge	9	62
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	6	35
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	6	45
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	6	44
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	4	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	4	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	3	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme parent d'enfant invalide	2	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	2	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	2	*
	Fin de fonction : recrutement dans une collectivité territoriale	1	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Cessation de fonction suite à licenciement	1	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	1	*
	Fin de stage suite à radiation	1	*
	Total 1er degré	1 868	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
2nd degré	Fin de fonction dans l'académie	1 516	34
	Sortie définitive	458	32
	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	341	63
	Cessation de fonction suite à démission	90	34
	Fin de fonction dans l'académie suite à un détachement	81	36
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	70	35
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	52	37
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	44	39
	Fin de stage suite à démission	36	28
	Cessation de fonction suite à abandon de poste	28	34
	Retraite pour limite d'âge	28	65
	Cessation de fonction suite à décès	26	50
	Fin de stage suite à licenciement	25	33
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	11	67
	Retraite pour ancienneté du 1er degré	11	62
	Retraite après recul de la limite d'âge	9	67
	Retraite pour invalidité sur sa demande	9	60
	Cessation de fonction suite à retraite	7	63
	Retraite suite à la limite d'âge prolongée	7	65
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le privé	7	40
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	7	35
	Fin de stage suite à radiation	6	29
	Stagiarisation dans le second degré	5	*
	Cessation de fonction suite à licenciement	5	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	4	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	4	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans un territoire d'outre mer	4	*
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	3	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	3	*
	Cessation de fonction suite à révocation	2	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	2	*
	Cessation de fonction : démission avec indemnité de départ volontaire pour créer ou reprendre une entreprise	1	*
	Retraite pour personnel atteint de handicap avec taux d'incapacité supérieur à 80%	1	*
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	1	*
	Fin de stage suite à détachement	1	*
	Total 2nd degré	2 905	

* secret statistique

	POSITION	Nbre individus	Age moyen
IATSS	Retraite sur demande pour ancienneté d'âge et de services	140	63
	Fin de fonction dans l'académie	123	46
	Sortie définitive	104	25
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre ministère	24	44
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MESR	21	40
	Retraite pour limite d'âge	13	65
	Fin de détachement - retour dans corps et administration d'origine	11	52
	Cessation de fonction suite à décès	10	49
	Cessation de fonction suite à démission	9	43
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre SIRH du MEN	8	49
	Fin de fonction suite à titularisation dans un corps d'un autre fonction publique	8	41
	Retraite après recul de la limite d'âge	5	*
	Retraite pour invalidité sur sa demande	5	*
	Cessation de fonction suite à radiation par absence de demande de réintégration	4	*
	Retraite après recul de limite d'âge avec maintien en fonction	3	*
	Retraite avec mise en paiement immédiat comme fonctionnaire mère de trois enfants	3	*
	Retraite après limite d'âge après prolongation d'activité	2	*
	Fin de fonction : intégration dans les collectivités territoriales	2	*
	Fin de fonction dans l'académie suite à une affectation dans le supérieur	2	*
	Transfert de gestion	2	*
	Fin de stage suite à démission	2	*
	Cessation de fonction suite à révocation	1	*
	Retraite sur demande après atteinte de l'âge ou de la durée de service d'ouverture des droits	1	*
Total IATSS		503	

* secret statistique

CHAPITRE 3

VIE DES PERSONNELS



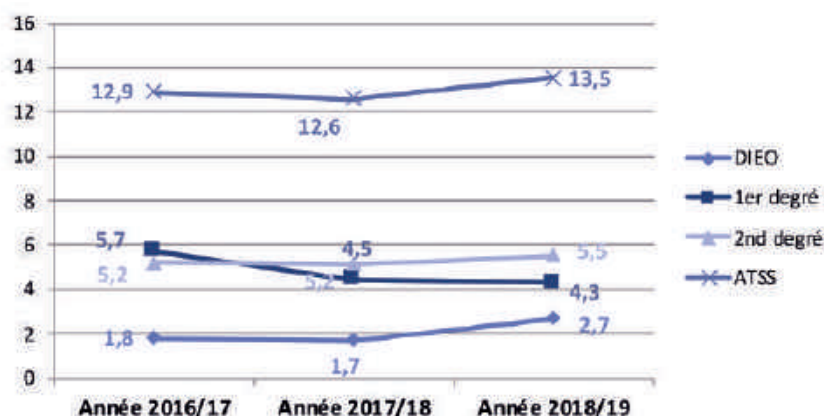
I. QUOTITÉS DE SERVICE ET ABSENCES

Toutes les données du chapitre sur la vie des personnels concernent uniquement les personnels du public.

A. LE TEMPS PLEIN/PARTIEL

Source : PAPP

● Temps partiel : évolution des taux de 2017 à 2019



Les taux de temps partiel augmentent pour toutes les catégories de personnel, à l'exception du premier degré qui enregistre une faible diminution. L'augmentation pour les personnels DIO est à relativiser dans la mesure où les Psy-EN réintègrent cette catégorie cette année (les deux années précédentes ils étaient répartis sur les personnels du premier et du second degré).

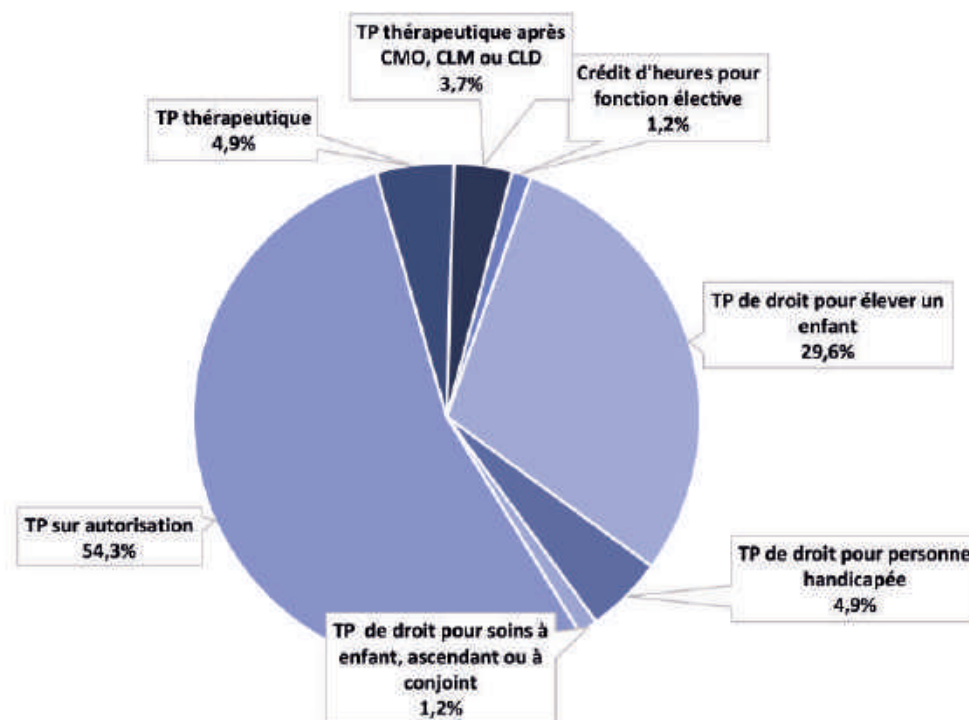
Sur l'ensemble des personnels, le taux global est de 5,4 % (le taux national est à 7,5 %).

● Modalités du temps partiel

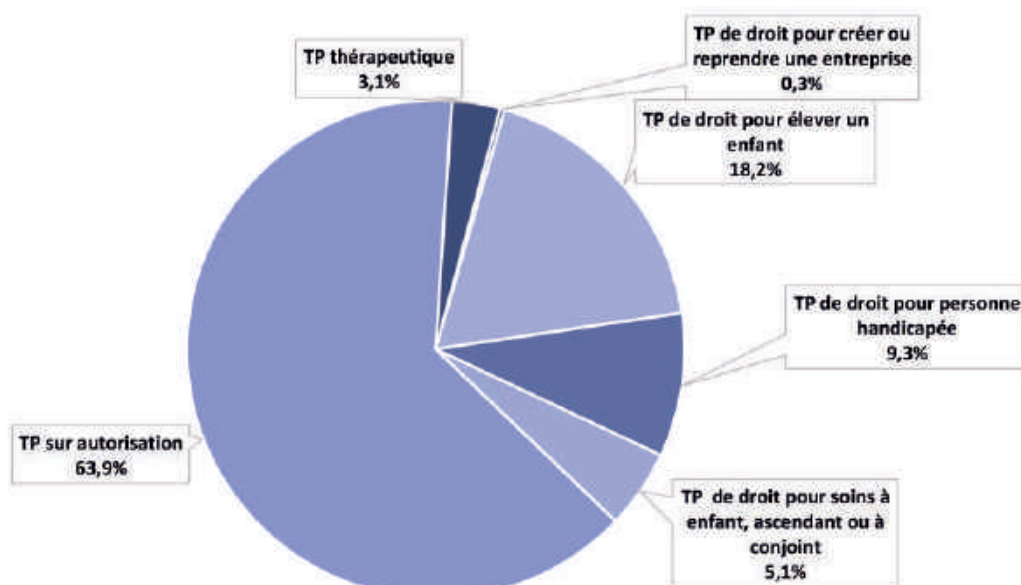
Modalités du temps partiel	DIO			ATSS		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,03%	*	*			
temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise				0,04%	46	50%
Temps partiel de droit pour élever un enfant	0,8%	37	96%	2,5%	35	96%
Temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	55	100%	1,3%	47	93%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint	0,03%	*	*	0,7%	44	100%
TP thérapeutique après CMO, CLM ou CLD	0,1%	58	67%			
Temps partiel sur autorisation	1,5%	46	93%	8,6%	46	97%
Temps partiel thérapeutique	0,1%	44	75%	0,4%	51	85%

Modalités du temps partiel	1er degré			2nd degré		
	part (%)	Age moyen	part des femmes	part (%)	Age moyen	part des femmes
Crédit d'heures pour fonction élective	0,01%	47	100%	0,02%	52	38%
temps partiel de droit pour créer ou reprendre une entreprise	0,01%	37,25	75%	0,01%	49	33%
temps partiel de droit pour élever un enfant	1,9%	35	96%	1,2%	36	89%
temps partiel de droit pour personne handicapée	0,1%	48	100%	0,1%	48	80%
Temps partiel de droit pour soins à enfant ou à ascendant ou à conjoint	0,5%	46	96%	0,1%	45	84%
temps partiel sur autorisation	1,4%	43	94%	3,9%	43	72%
temps partiel thérapeutique	0,3%	47	92%	0,1%	48	74%

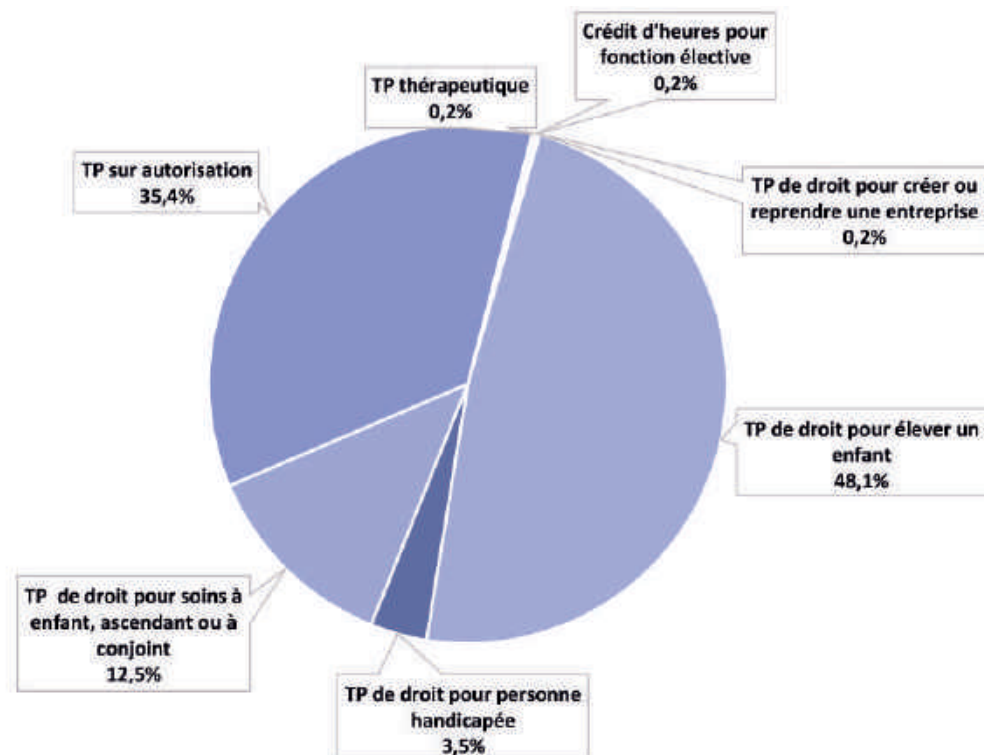
Répartition du temps partiel pour les personnels DIO



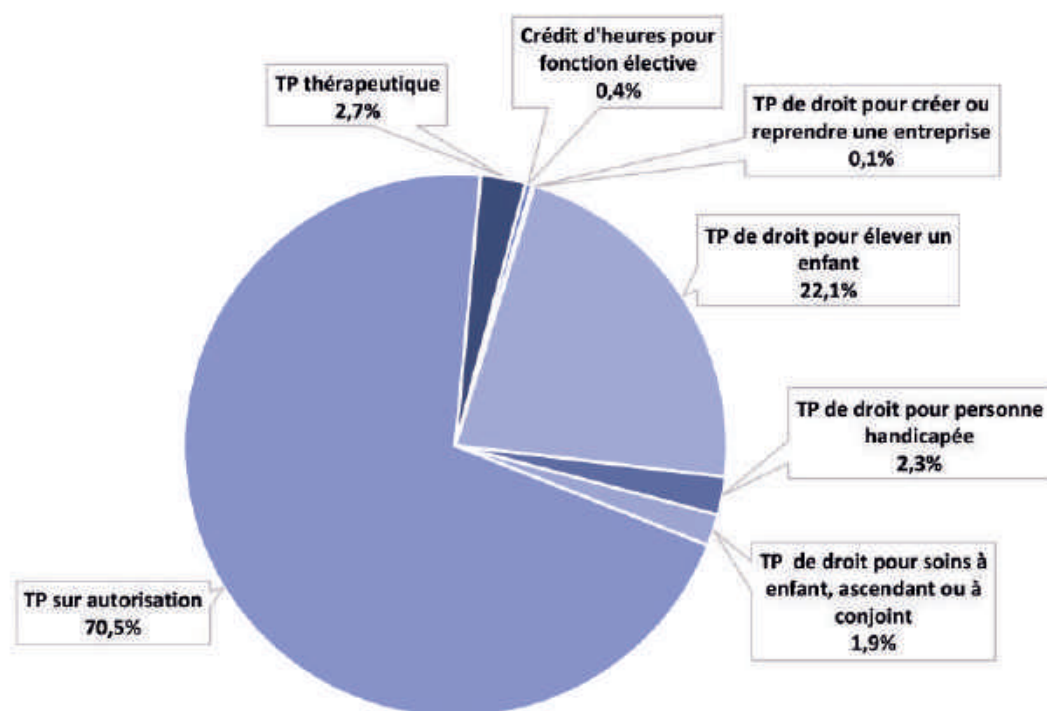
Répartition du temps partiel pour les personnels ATSS



Répartition du temps partiel pour les personnels du premier degré



Répartition du temps partiel pour les personnels du second degré



B.

LES DÉCHARGES

1. DANS LE PREMIER DEGRÉ

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Décharges des directeurs d'école, en ETP

	77	93	94	TOTAL
2016/2017	307,5	590,3	383,5	1 281,3
2017/2018	306,5	594,8	356,2	1 257,5
2018/2019	303,4	603,9	359,2	1 266,5

2. DANS LE SECOND DEGRÉ

Sources : ministère, DOS

- ARA : activité à responsabilité académique
- ARE : activité à responsabilité en établissement

Les décharges statutaires

			ETP
Statutaires	ARA	ALLEGT SERVICE : ADAPT. POSTE TRAVAIL	10,2
		ALLEGT SERVICE : POSTE ADAPTE	5,3
		DECHARGES SYNDICALES	59,2
		Total décharges statutaires ARA	74,7
	ARE	8H OU PLUS EN SCIENCES PHYSIQUES	40,2
		8H OU PLUS EN SVT ART 9 D.2014	39,0
		EXERCICE DANS 2 ETAB DE 2 COMMUNES	36,9
		EXERCICE DANS 3 ETABLISSEMENTS	1,0
		HEURES ASSOCIATIONS SPORTIVES	382,2
		Total décharges statutaires ARE	499,3
	Total décharges statutaires		574,0

Les décharges non statutaires

			ETP
Non statutaires	ARA	APPRENTISSAGE	11,9
		APPUI CORPS D'INSPECTION	8,1
		ASSISTANCE, FORMATION AUX TICE	25,2
		AUTRES PARTENARIATS	0,0
		ENSEIGNEMENT DANS LE 1ER DEGRE	1,0
		FORMATION A DESTINATION DES ENSEIGNANTS	28,6
		FORMATION DES STAGIAIRES	0,0
		INNOVATIONS PEDAGOGIQUES	3,9
		MISSIONS ACADEMIQUES	4,0
		PARTENARIATS ENTREPRISES	0,9
		REFERENT POUR ELEVE HANDICAPE	5,7
		SOUTIEN SCO ET ACCOMP ELEVE MIGRANT	2,0
		Total décharges non statutaires ARA	91,3
		ARE	AUTRES MISSIONS ÉDUCATION PRIORITAIRE
	COORDINATION ACTIVITÉS PHYS SPORT ARTS		1,5
	COORDINATION DE CYCLE D'ENSEIGNEMENT		8,5
	COORDINATION DE DISCIPLINE(S)		10,9
	COORDINATION DE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT		3,5
	COORDINATION DISCIPLINE TECHNOLOGIE		3,4
	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ		33,2
	ME PEDAGO/EDU : ACC ÉLÈVES MIGRANTS		3,6
	ME PEDAGO/EDU : ACTIVITÉS CULTURE OU ART		5,3
	ME PEDAGO/EDU : AIDE ÉLÈVES SH		39,9
	ME PEDAGO/EDU : AUTRES MISSIONS		33,9
	ME PEDAGO/EDU : AUTRES PARTENARIATS		1,9
	ME PEDAGO/EDU : ORG MANIF CHORALE		13,0
	ME PEDAGO/EDU : PARTENARIATS ENTREPRISES		1,0
	RÉFÉRENT DÉCROCHAGE SCOLAIRE		0,4
	RÉFÉRENT RESSOURCES PÉDAGO NUMÉRIQUES		18,8
	TUTORAT DES ÉLÈVES EN LYCÉE		2,1
	Total décharges non statutaires ARE	193,6	
Total décharges non statutaires			284,9
Total Décharges			858,9

C.

LES ABSENCES

Source : PAPP

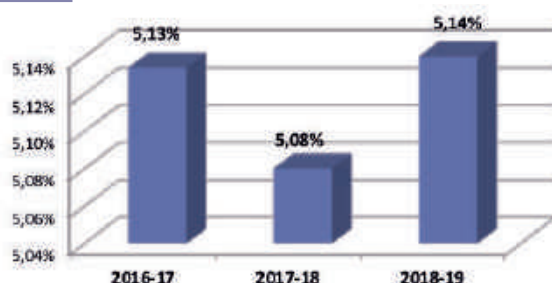
Les absences évoquées dans ce chapitre sont entendues hors contingent pour congés annuels.

1. AU NIVEAU DE L'ACADÉMIE

● Évolution du taux d'absence global académique (ensemble des personnels)

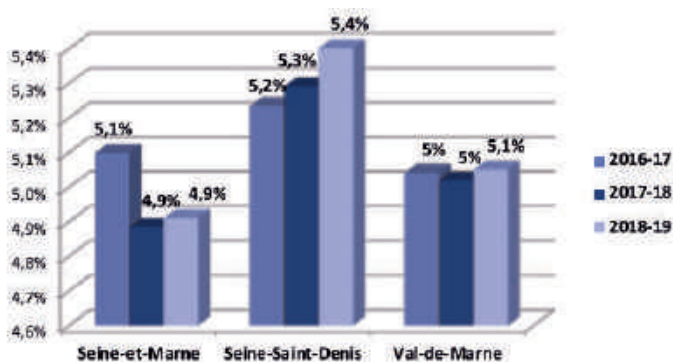
69,4 % des agents ont pris au moins un congé durant l'année. Tous motifs confondus, ce sont 1 462 272 jours de congés qui ont été pris pendant l'année scolaire.

Public

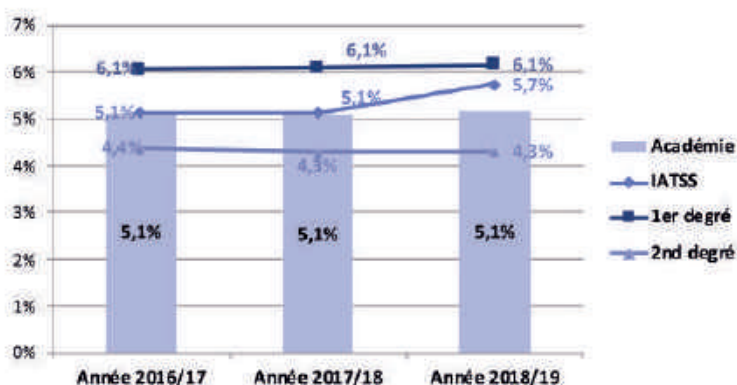


Pour l'année 2018-2019, le taux d'absence global repart à la hausse sur la totalité des personnels. Le taux académique est supérieur de 0,34 point au taux d'absence national (4,8 %).

● Évolution du taux d'absence par département



● Évolution du taux d'absence global par catégorie de personnel

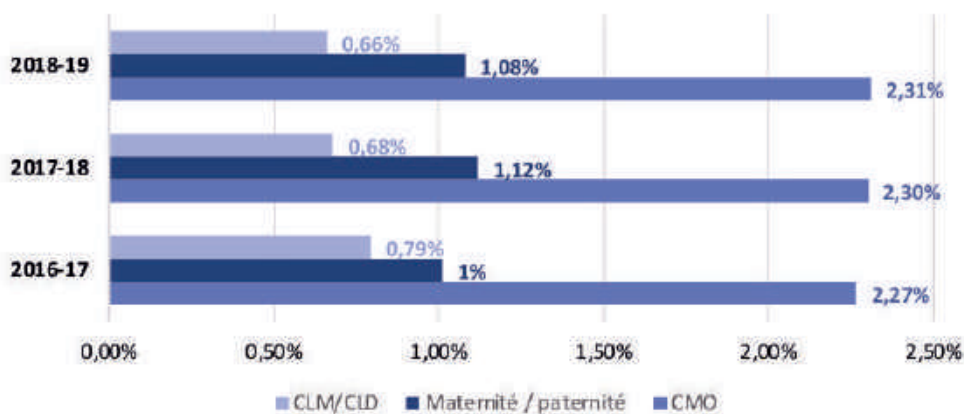


Les taux d'absence sont stables sur les trois dernières années ; le taux global le plus important reste pour les personnels du premier degré, et le plus faible pour ceux du second degré. Par ailleurs seuls les personnels IATSS enregistrent une augmentation.

2. MOTIFS

Les motifs d'absence les plus représentés au niveau académique restent les congés de maladie ordinaire, les congés de maternité/paternité (incluant les congés supplémentaires de grossesse pathologique ou suite de couches pathologiques), les CLM et CLD. Ils représentent pour l'année scolaire 2018-2019 au niveau académique 79 % de la totalité des absences.

● Évolution du taux d'absence académique selon les principaux motifs

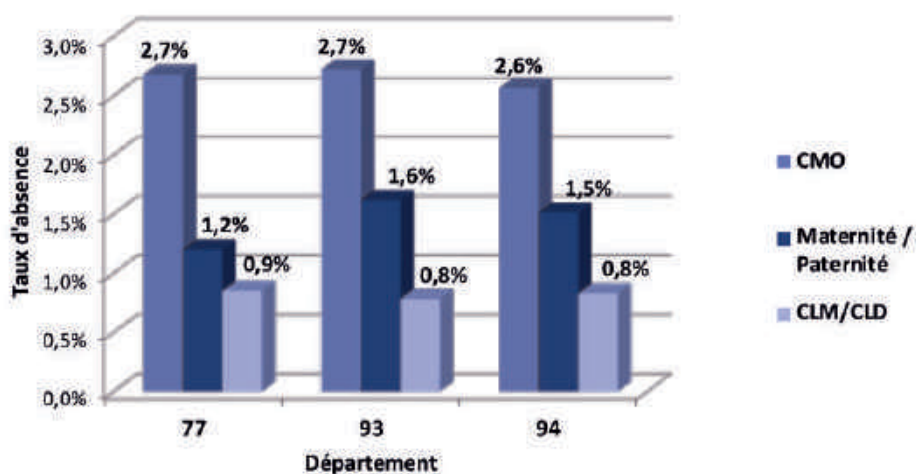


3. LES ABSENCES DES ENSEIGNANTS DANS LE PREMIER DEGRÉ

Le taux d'absence global des enseignants du premier degré se maintient à 6,1 %, ce qui reste plus élevé que la moyenne nationale (5,5 %).

78,9 % des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

● Taux d'absence par département selon les principaux motifs



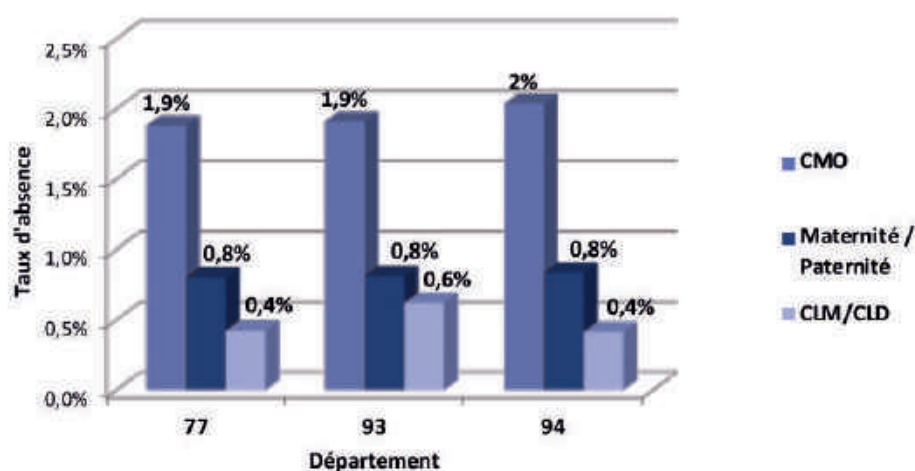
● Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	46,3%	41,7%	43,0%
Maternité/paternité	20,7%	24,7%	25,4%
CLM/CLD	14,7%	12,0%	13,9%
Autorisation d'absence, garde d'enfant malade	3,6%	3,1%	3,6%
Total	85,3%	81,5%	85,9%

4. LES ABSENCES DES ENSEIGNANTS DANS LE SECOND DEGRÉ

Le taux d'absence global des enseignants du second degré est de 4,3 %, équivalent au taux national. 63,9 % des agents ont pris au moins un congé durant l'année.

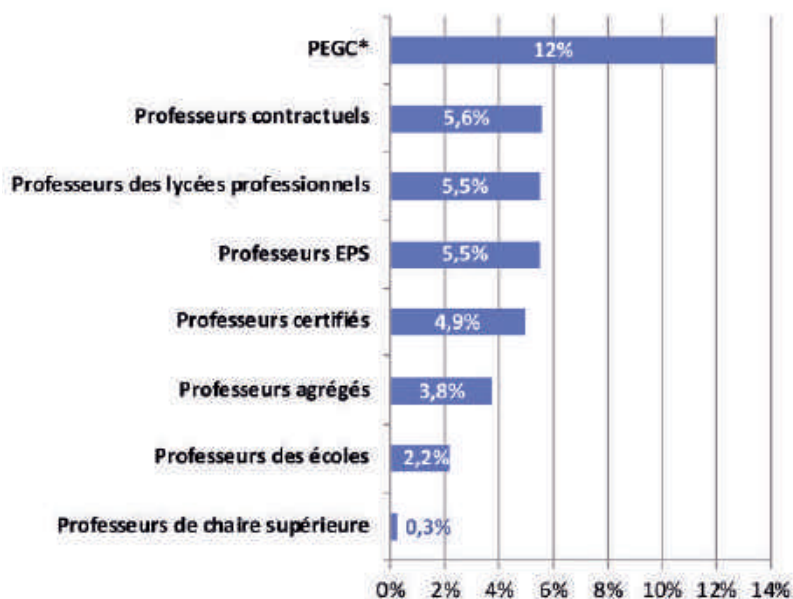
● Taux d'absence par département selon les principaux motifs



● Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	45%	44,9%	45,5%
Maternité/paternité	19,2%	19,1%	18,6%
CLM/CLD	10,1%	14,6%	9,3%
Formation continue	6,2%	4,0%	3,2%
Total	80,6%	82,6%	76,6%

● Taux d'absence des enseignants du second degré selon les corps



* Le taux d'absence des PEGC est à relativiser compte tenu de leur très faible nombre.

● Taux d'absence selon le type d'établissement

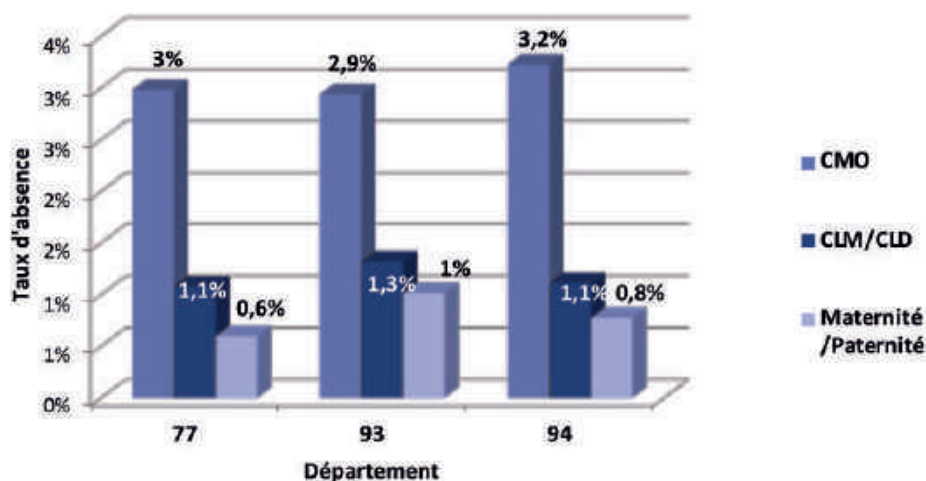
Type d'établissement	Taux absence
Zones remplacement	5,4%
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	5,2%
Autres établissements	4,6%
Collèges (yc SEGPA)	4,2%
Lycées (yc SGT)	3,7%

5. LES ABSENCES DES PERSONNELS IATSS

Le taux d'absence global des personnels IATSS est de 5,7 %, ce qui est supérieur de 0,9 point à la moyenne nationale.

54,5 % des agents ont pris au moins un congé durant l'année scolaire.

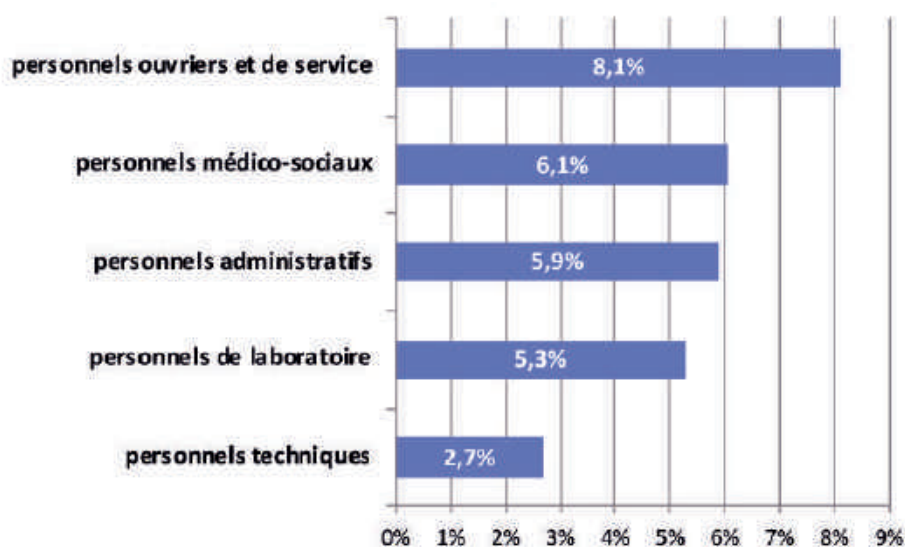
● Taux d'absence par département selon les principaux motifs



● Poids des principaux motifs d'absence par département

PRINCIPAUX MOTIFS	77	93	94
Congés pour maladie ordinaire	56,7%	48,4%	55,6%
CLM/CLD	20,5%	21,7%	19,1%
Maternité/paternité	11,4%	16,7%	13,3%
Accident de travail ou de service	4,2%	5,8%	5,4%
Total	92,8%	92,5%	93,4%

● Taux d'absence selon la fonction d'affectation



● Taux d'absence selon le type d'établissement

Type d'établissement	Taux absence
Lycées prof. (yc SEP et EREA)	9,9%
Collèges (yc SEGPA)	6,0%
Lycée (ycSGT)	5,1%
Services administratifs	5,1%

II. L'ACCOMPAGNEMENT

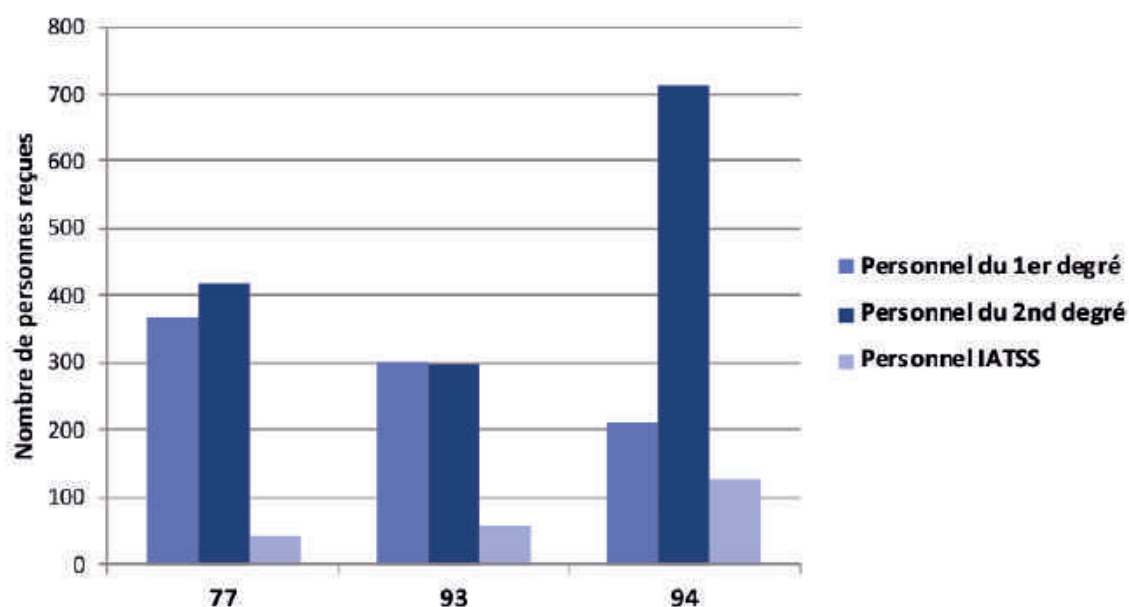
Source : Mission sociale et de santé

A. SANTÉ

● Répartition des personnels reçus en consultation

	Effectif reçu en 2016/17	Effectif reçu en 2017/18	Effectif reçu en 2018/19
Enseignants du 1er degré	1011	889	879
Enseignants du 2nd degré	1 469	1 403	1 428
Personnel IATSS	713	455	224
TOTAL	3 193	2 747	2 531

● Répartition départementale des personnels reçus



● Étude de l'origine de la demande des consultations

Mode de saisine	Enseignants	IATSS
Administration	28%	17%
Spontanée	72%	83%
Médecin des personnels	0%	0%

Saisines académiques	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	TOTAL
1er degré	13%	4%	6%	23%
2nd degré	18%	14%	45%	77%
TOTAL	31%	18%	51%	100%

● Opérations du mouvement (inter et intra) au titre de la situation de Handicap

Dossiers soumis	Premier degré			Second degré	IATSS
	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie	Académie
Inter + Intra	235	429	0	192	53

Pour être le plus équitable possible ces dossiers sont analysés par 2 ou 3 médecins différents et parfois plusieurs fois.

B. LE SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

Source : Service social des personnels

Le service social des personnels est un service académique qui permet de mener des actions individuelles et collectives, préventives et curatives, au bénéfice des agents de l'Éducation nationale.

L'approche de ce service est généraliste et se trouve à l'interface entre l'agent et l'administration, tout comme il assume fréquemment un rôle de médiation au bénéfice des personnels et de la collectivité de travail :

- il connaît les préoccupations et les besoins des agents, à la fois hors et dans l'Éducation nationale ;
- il connaît également l'organisation de l'Éducation nationale, ses différents services et ses objectifs en matière de politique sociale ;
- il travaille avec de nombreux partenaires extérieurs (Sécurité sociale, Caisses d'allocations familiales, services sociaux polyvalents, structures hospitalières...).

Les moyens dédiés à ce service sur l'année scolaire 2018-2019 sont les suivants :

	Nombre ETP
Seine-et-Marne	4,6
Val-de-Marne	5
Seine-Saint-Denis	6
Rectorat	3
Total	18,6

1. RÉPARTITION DES PERSONNELS REÇUS EN CONSULTATION

Les assistantes sociales des personnels ont rencontré 3 760 personnes sur l'année scolaire 2018-2019, soit 4,6 % du personnel académique :

- 5,4 % des enseignants du premier degré public
- 3,3 % des enseignants du second degré public
- 1,1 % des enseignants de l'enseignement privé
- 10,6 % des personnels IATSS
- 11,6 % des assistants d'éducation

	Effectif reçu en 2018/19
Enseignants du 1er degré PU	1 570
Enseignants du 2nd degré PU	1 024
Enseignants du privé	56
Personnel IATSS	507
Assistants d'éducation	527
Autres*	76
TOTAL	3 760

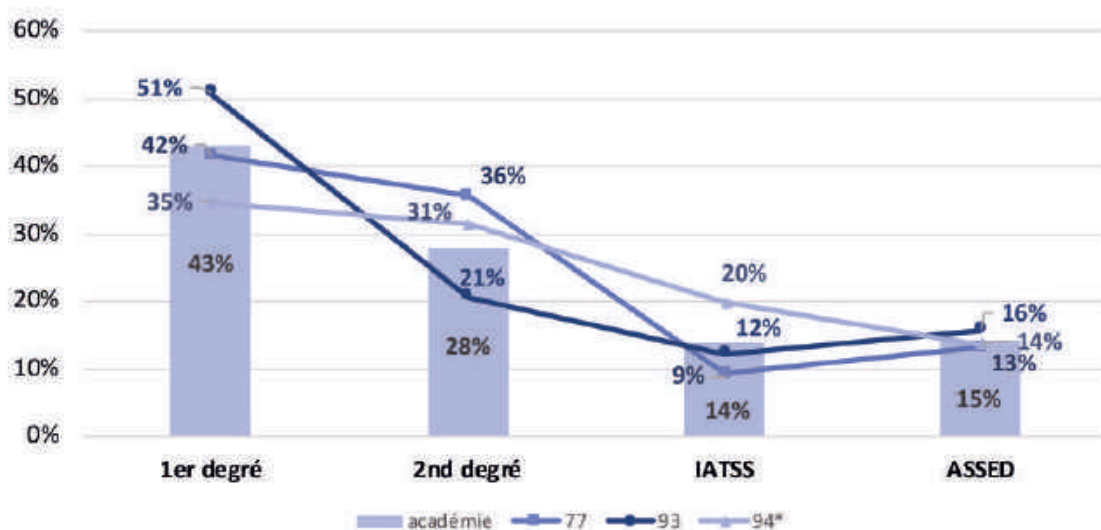
* Autres : retraités, ayants droit (veuves et orphelins), divers

Les enseignants du privé font peu appel au service social des personnels.

Plus de la moitié des agents sont rencontrés à plusieurs reprises (chaque personne aidée n'est comptabilisée qu'une seule fois).

2. RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES PERSONNELS REÇUS

Parmi les personnels reçus 41 % exercent en Seine-Saint-Denis, 32 % dans le Val-de-Marne (dont le rectorat) et 27 % en Seine-et-Marne.



3. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNELS (PU)

Les difficultés sont répertoriées dans quatre grands champs : économique, travail, social et santé. Pour une même situation, plusieurs champs de difficultés peuvent être identifiés :

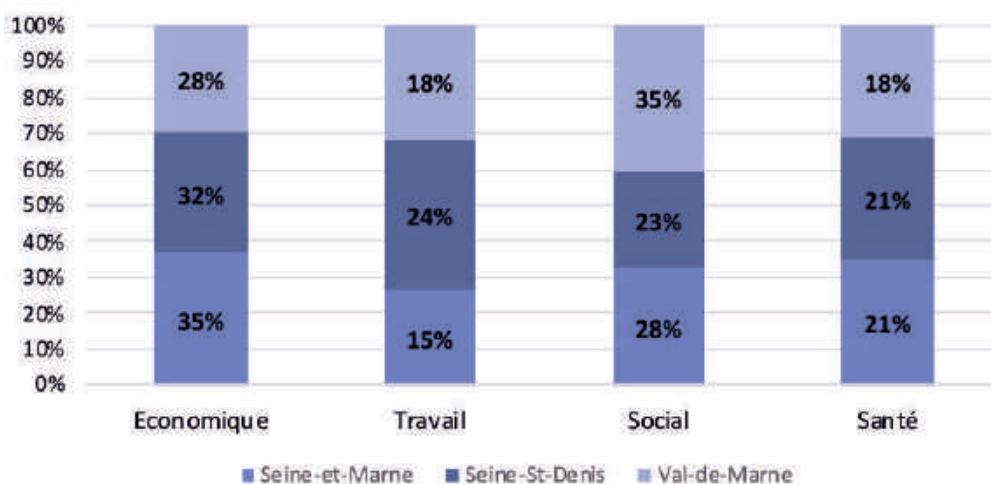
- **le social** : séparation de couples, difficultés relationnelles intra-familiales, recherche de logement, accès aux droits sociaux, décès ;
- **l'économique** : demandes d'aides financières, prévention ou traitement du surendettement, demandes de remise gracieuse, démarches en vue de faire avancer le paiement d'indemnités, de pensions, de prestations, participation à l'action sociale académique ;
- **la santé** : maladie (amener la personne à consulter, information sur les dispositifs de soutien...), handicap, difficultés psychologiques, préparation à la reprise de travail ;
- **le travail** : accueil des nouveaux personnels, difficultés professionnelles, adaptation à un nouvel environnement de travail, postes adaptés, situations de harcèlement, évaluation sociale lors des mutations.

	1er degré			2nd degré			IATSS			ASSED			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	77	93	94*	77	93	94	
Economique	97	472	98	151	77	114	50	60	98	92	167	87	1 563
Travail	102	376	166	48	120	55	15	41	25	5	43	7	1 003
Social	121	338	152	114	116	146	33	48	111	47	63	81	1 370
Santé	132	256	104	79	156	81	15	38	60	5	47	13	986
TOTAL	2 414			1 257			594			657			

* dont rectorat

Les ASSED ainsi que les personnels administratifs rencontrent le service social en priorité pour des difficultés économiques et sociales. Concernant les enseignants du premier et du second degré public, les rencontres sont assez équitablement réparties sur les quatre champs de difficultés.

Répartition départementale des difficultés rencontrées



C.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION

Source : RH-GRH

1. LA MOBILITÉ CHOISIE

Les conseillers en accompagnement professionnel accompagnent de façon personnalisée les agents dans leur parcours professionnel. Leur rôle est de les aider à faire un point sur leur carrière et de faciliter un éventuel changement de métier ou de structure grâce à la valorisation de leur expérience : bilans de parcours professionnel, analyses des compétences et des profils, préparation aux entretiens de recrutement, aide à l'élaboration de projets professionnels, repositionnement et motivation sur la fonction actuelle.

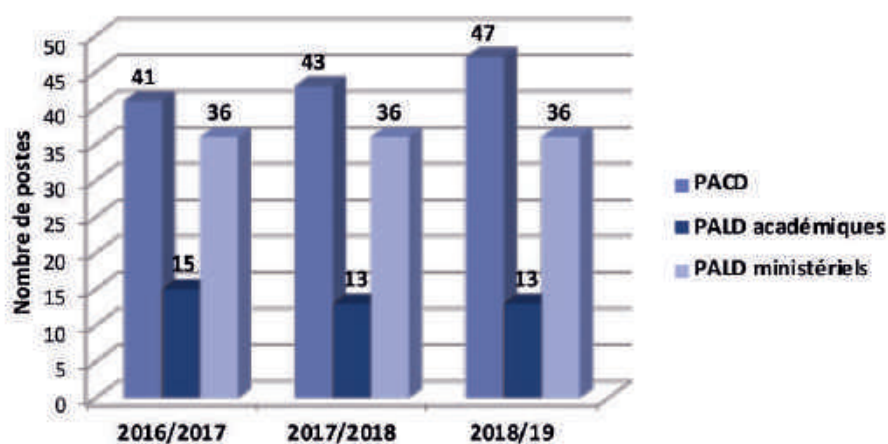
Nombre de personnels reçus en entretien individuel (second degré) :

- 2016-2017 : 725
- 2017-2018 : 758
- 2018-2019 : 712

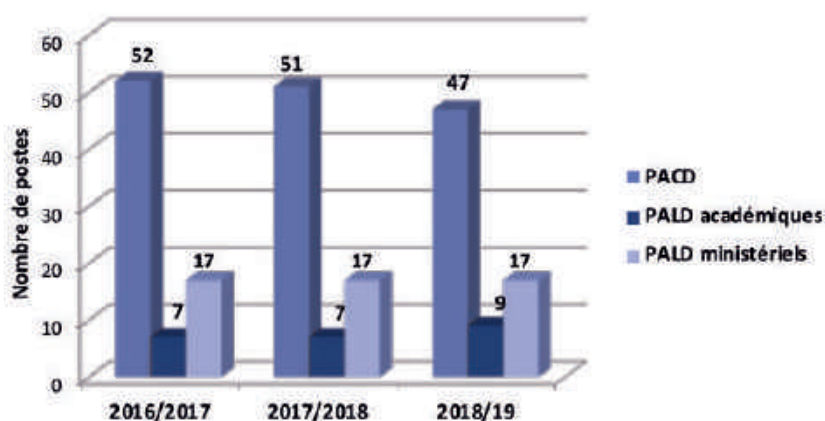
2. LES POSTES ADAPTÉS

L'entrée dans le dispositif réservé aux enseignants s'effectue sur indication médicale : aptitude à la reprise progressive d'une activité professionnelle et élaboration d'un projet qui montre une capacité à se projeter dans l'avenir.

● Évolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le second degré



● Évolution du nombre de postes adaptés de courte et de longue durée dans le premier degré



3. LES DIFFICULTÉS PROFESSIONNELLES

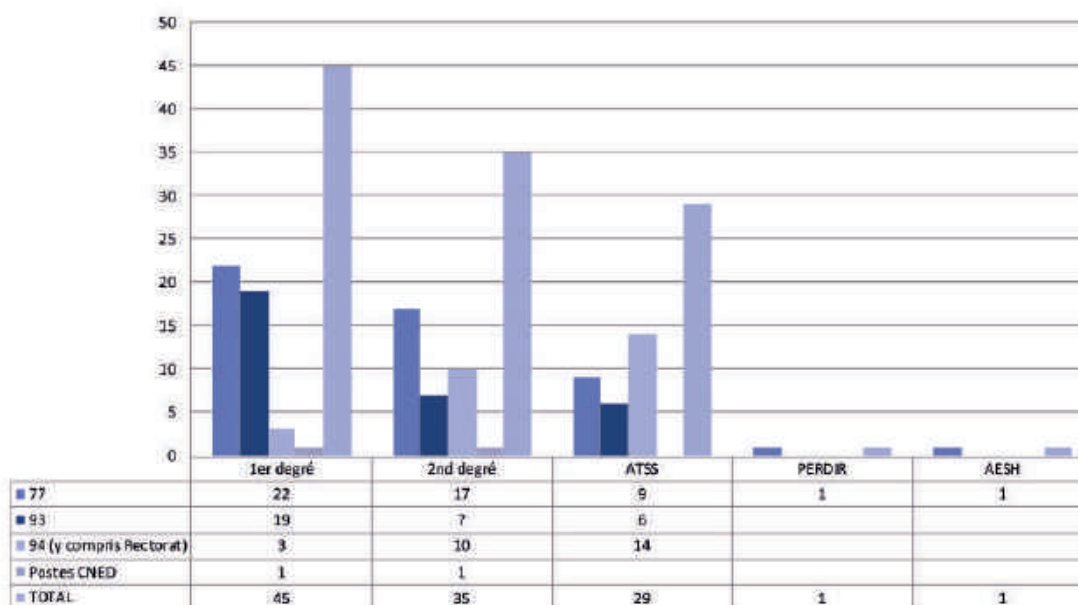
Les agents sont reçus en entretien individuel ; des dispositifs sont mis en place en fonction de la difficulté analysée.

● L'aménagement du poste de travail

Source : Correspondante académique handicap

L'aménagement du poste de travail, dans le cadre de la compensation de la situation de handicap, est destiné à favoriser le maintien dans l'emploi du personnel qui détient une reconnaissance en tant que travailleur handicapé (RQTH). Préalablement à la mise en œuvre de cet aménagement, le médecin de prévention reçoit le personnel dont il examine la situation de handicap afin d'établir des recommandations qui peuvent concerner tout achat ou prestation auprès d'un fournisseur : mobilier ergonomique, matériel de bureautique ou logiciel adaptés, appareillage auditif, interpréteur LSF ou prise en charge du trajet domicile-travail...

Bénéficiaires d'un aménagement du poste de travail



Personnel bénéficiant d'aménagement de fonction

FONCTIONS GRADES	Fonctions administratives	Fonctions informatiques	Fonctions DOC	Fonctions CPE / COP	Fonctions d'assistant auprès du DDFPT	Fonctions d'assistante sociale	Fonctions d'enseignement (aménagement de poste) 2nd degré		Fonctions d'enseignement/psy- chologue scolaire (aménagement de poste) 1er degré	Autres *	TOTAL Personnes physiques
							service mixte ⁽¹⁾	petits groupes			
Agrégé	1	0	1	0	1	0	3	1	0	0	7
Certifié	10	0	13	0	6	0	12	6	0	4	51
Professeur EPS	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	5
AE	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
PLP	1	0	2	0	10	0	6	0	0	3	22
PEGC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Documentaliste	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
COP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CPE	2	0	2	0	0	0	1	0	0	0	5
Contractuel	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Perdre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IEN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	14	1	19	1	17	0	27	7	0	7	93
											49,9 ETP

* MAD UNSS 94, MAD CNED, Enseignement ATRT, MAD Centre de ressources, Chargé de mission, Télétravail

(1) service mixte : classe + accompagnement pédagogique, soutien, petits groupes, activités autres

● L'allègement de service

- Il est mis en place lorsqu'il n'y a pas possibilité de faire valoir un temps partiel thérapeutique (sans cumul possible) ou un temps partiel.
- Il a une durée provisoire, et est limité à l'année scolaire ou inférieure.
- Dans la limite du tiers des obligations réglementaires de service mais 2 ½ journées seulement pour le premier degré (plein salaire conservé).
- Il ne s'applique pas aux pathologies chroniques stabilisées qui relèvent du temps partiel de droit au titre du handicap.

Enseignants bénéficiant d'allègements de service

Grade	Heures allégées	Personnes	ETP
Agrégé	32,0	9	2,14
Certifié	300,0	77	16,67
Professeur EPS	31,4	9	1,57
Agrégé EPS	8	2	0,47
AE	6,3	1	0,35
PLP	66,99	18	3,72
PLP Chef de Travaux	13	1	0,33
PEGC	3,7	1	0,21
Documentaliste	7,2	1	0,20
CPE	51,05	6	1,31
Contractuel	32,7	8	1,82
Contractuel CPE	7,8	1	0,20
Psy EN	15	2	0,54
TOTAL	575,2	136	29,52

● Les AFA

(Affectations fonctionnelles à l'année)

	2017	2018	2019
AFA	83	74	72

● Les congés de formation priorités

	2017	2018	2019
Congés de formation priorités	3	26	15

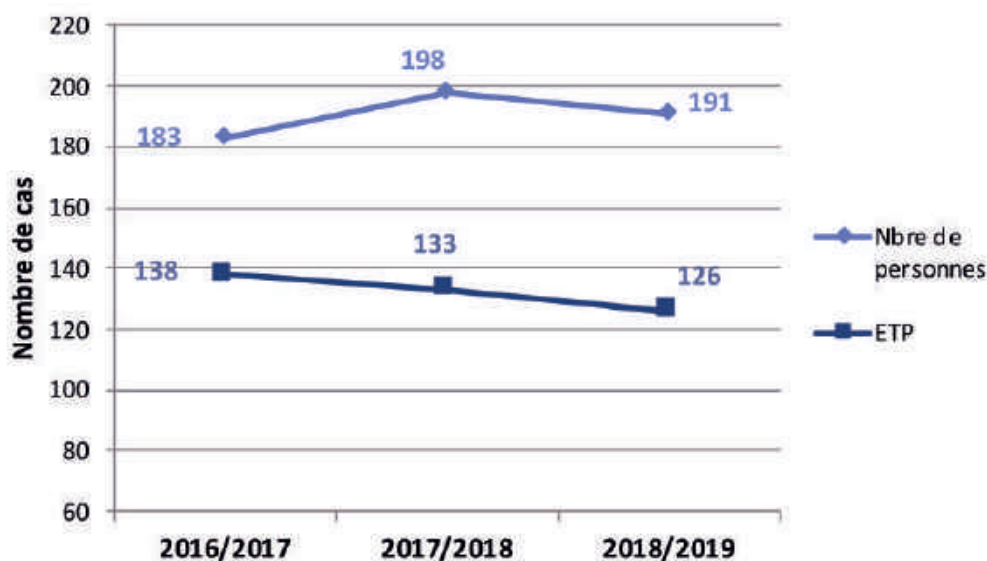
● Les bilans de compétences

	2017	2018	2019
Nbre de bilan de compétences	19	23	30

● Les reclassements professionnels pour raison de santé

- Cela implique un avis du CMD d'inaptitude totale et définitive à ses fonctions avec avis favorable à d'autres fonctions.
- C'est une démarche volontaire de l'agent qui doit demander à son employeur le bénéfice du reclassement et le corps professionnel envisagé.
- Évaluation des compétences professionnelles après un exercice en responsabilité.
- Affectation dans le nouveau corps en cas d'évolution positive, en fonction des postes vacants, par promotion ou concours, ou par détachement dans un corps de niveau égal ou inférieur.

Évolution des reclassements



D.

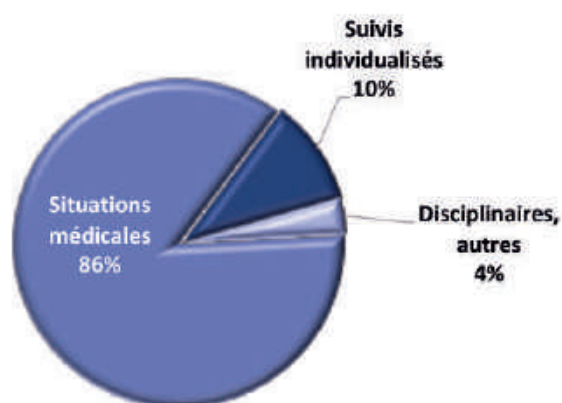
L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS IATSS

Source : DAP

Sur l'année scolaire 2018-2019, 623 agents ont été reçus dans le cadre des mesures d'accompagnement dans les domaines suivants :

- **les situations médicales** : saisines de la médecine de prévention ou du comité médical par l'administration, ou agents signalés par le médecin de prévention ;
- **les suivis individualisés** : ils peuvent concerner une situation médicale, un agent RQTH ou être à la demande de l'agent pour un bilan de carrière ;
- **disciplinaires ou autres** : suivis d'agents en situation conflictuelle, voire disciplinaire.

Suivi des personnels IATSS



Les suivis individualisés représentaient jusqu'à l'année dernière plus de la moitié des consultations. Cette année ils diminuent de plus de 43 points. Quant aux situations médicales, elles ont doublé entre 2018 et 2019.

Parmi les personnels reçus, 76 % font partie de la filière administrative, 14 % de la filière médico-sociale, 9 % de la filière ITRF et 2 % sont des professeurs contractuels ou professeurs en reclassement.

2019					
Filière administrative (Adjenes, Saenes, AAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
A	F	32	5	0	37
	M	16	7	4	27
s/s total A		48	12	4	64
B	F	98	17	0	115
	M	10	3	0	13
s/s total B		108	20	0	128
C	F	223	17	4	244
	M	25	1	9	35
s/s total C		248	18	13	279
S/S TOTAL Filière administrative		404	50	17	471
Filière ITRF (ITRF A, ITRF B, ATRF)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
IGE + IGR	F	1	0	0	1
	M	2	0	0	2
s/s total IGE+IGR		3	0	0	3
ASI + TEC	F	13	2	0	15
	M	3	1	0	4
s/s total ASI+TEC		16	3	0	19
ATRF	F	19	1	0	20
	M	11	0	0	11
s/s total ATRF		30	1	0	31
S/S TOTAL Filière ITRF		49	4	0	53
Filière médico-sociale : (MED, INFENES, ASSAE)		Situations médicales	Suivis individualisés	Disciplinaires et autres	Totaux
MED	F	0	0	0	0
	M	0	0	0	0
s/s total MED		0	0	0	0
INF	F	53	3	0	56
	M	1	1	0	2
s/s total INF		54	4	0	58
ASSAE	F	18	5	5	28
	M	0	0	0	0
s/s total ASSAE		18	5	5	28
S/S TOTAL Filière médico-sociale		72	9	5	86
Professeurs en reclassement	F	1	0	0	1
	M	0	0	0	0
S/S TOTAL Professeurs en reclassement		1	0	0	1
Contractuels	F	9	2	0	11
	M	1	0	0	1
S/S TOTAL Contractuels		10	2	0	12
TOTAL		536	65	22	623

E.

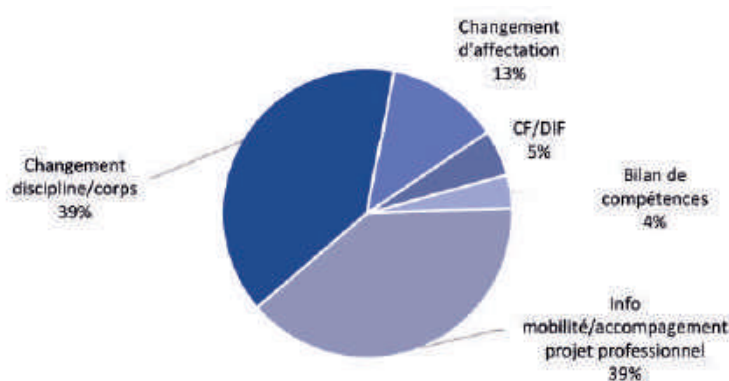
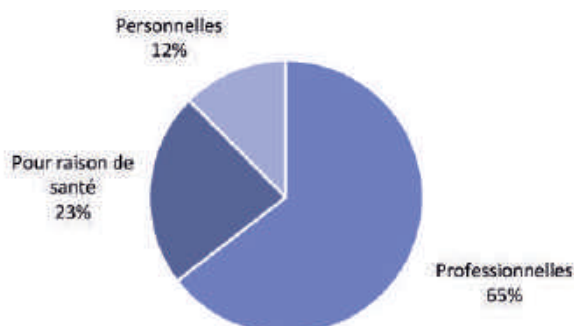
LA GRH DE PROXIMITÉ

La gestion des ressources humaines (GRH) de proximité est un service personnalisé d'accompagnement, de conseil et d'information à destination de tous les personnels, quels que soient leurs corps et leurs fonctions, qu'ils soient titulaires ou contractuels.

Cet accompagnement personnalisé est mobilisable à tout moment du parcours professionnel de l'agent. Il permet ainsi à chaque personnel qui le souhaite de bénéficier d'un entretien avec un conseiller RH de proximité au plus près de son lieu d'exercice.

Depuis sa mise en œuvre partielle et progressive en mai 2018 dans l'académie de Créteil, la GRH de proximité a enregistré 216 demandes qui ont donné lieu à 183 entretiens, réalisés entre le 1^{er} juin 2018 et le 29 août 2019. Le délai d'attente moyen entre la demande de l'agent et l'entretien est de 40 jours (ce délai comprend les périodes de congés scolaires qui interviennent en moyenne toutes les six semaines).

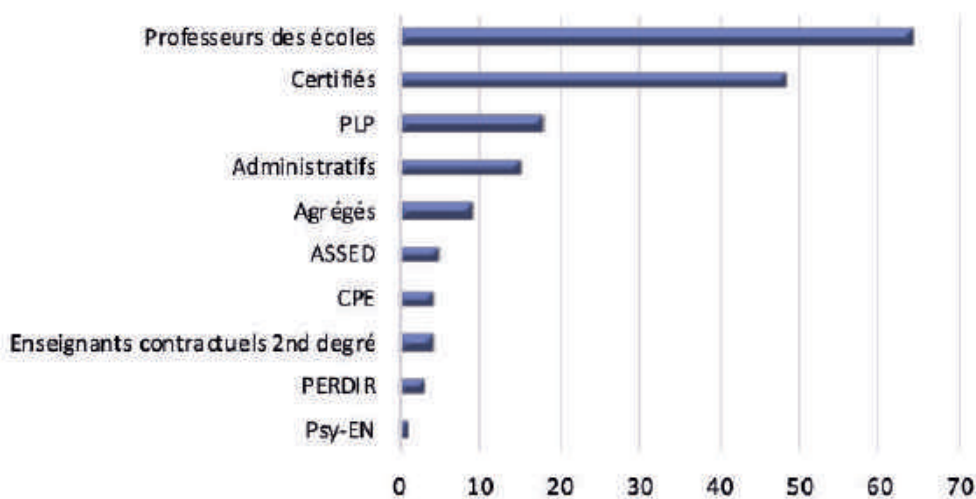
1. LES DEMANDES

Entretiens pour des raisons de mobilité (sur 135 entretiens)Entretiens pour difficultés générales (sur 48 entretiens)

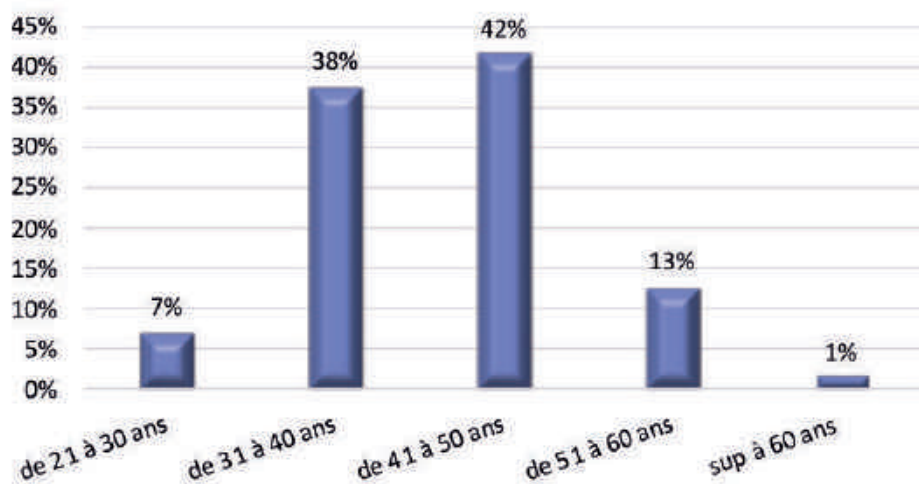
2. LES PERSONNELS REÇUS

La plus grande partie des entretiens concerne les enseignants du premier degré. La classe d'âge la plus représentée est la tranche des 41 à 50 ans.

Entretiens selon les catégories professionnelles



Répartition des entretiens par classe d'âge



III. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Source : Mission hygiène et sécurité

L'académie de Créteil s'est engagée depuis plusieurs années à prévenir les risques professionnels auxquels sont exposés les agents.

Pour cela, il existe un service de santé et sécurité au travail rattaché au secrétariat général.

Ce service a pour objectif de promouvoir la politique académique dans l'ensemble des établissements scolaires du premier et du second degré et des services académiques. Il a pour mission d'aider les chefs d'établissement et les chefs de service à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des personnels.

Par ailleurs, l'académie a mis en place un réseau comprenant des professionnels dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (ISST, conseillers de prévention, médecins de prévention...).

Elle compte 7 conseillers de prévention (1 au niveau académique et 6 au niveau départemental) et 1028 assistants de prévention (soit 223 de plus qu'en 2018).

Ils se répartissent de la manière suivante :

● Les conseillers de prévention

	Nombre
Académique	1
Seine-et-Marne	2
Seine-Saint-Denis	2
Val-de-Marne	2
Total	7

● Les assistants de prévention

	Nombre AP Personnels EN	dont enseignants	Nombre AP ATTEE	Total
Collège	221	107	354	575
Lycées	153	82	199	352
EREA	5	2	1	6
Services académiques (rectorat, DSDEN, CIO, ...)	4	0	0	4
Circonscriptions	91	91	0	91
Total	474	282	554	1028

Parmi les assistants de prévention, sont compris également les agents des collectivités territoriales de rattachement (CTR) nommés assistants de prévention par les chefs d'établissement.

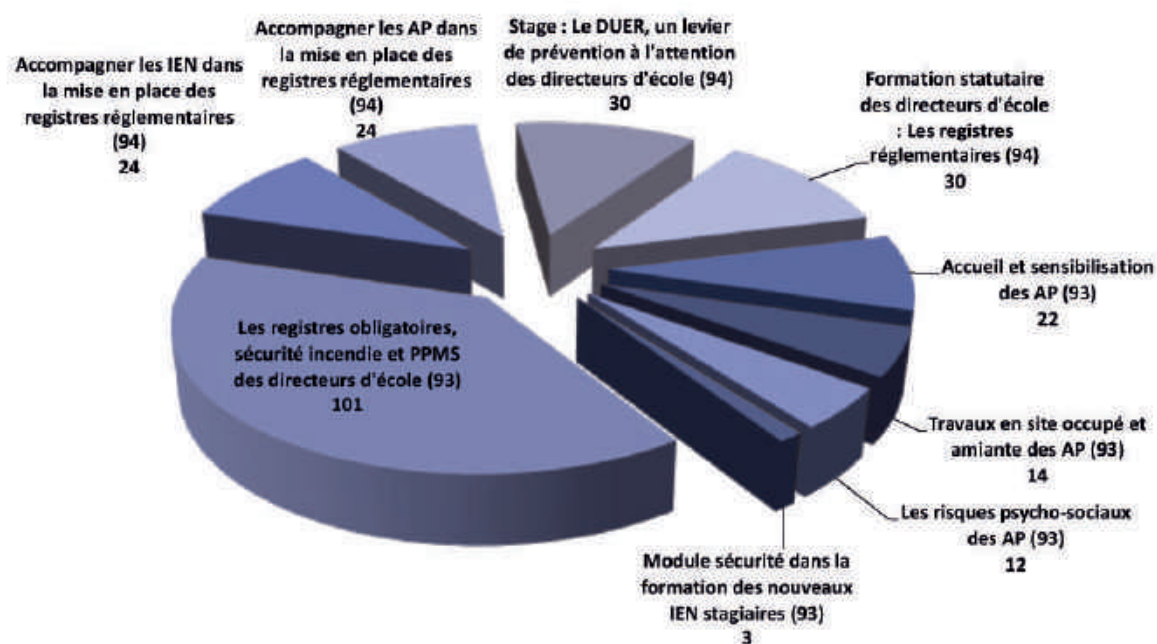
● Personnels formés dans le premier degré

Un plan de formation est élaboré chaque année et propose aux principaux acteurs de la prévention (personnels de direction, assistants de prévention) des sessions de formation pour la mise en place des dispositifs réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 260 personnes ont été formées dans le premier degré.

Formations sur la prévention des risques professionnels dans le premier degré

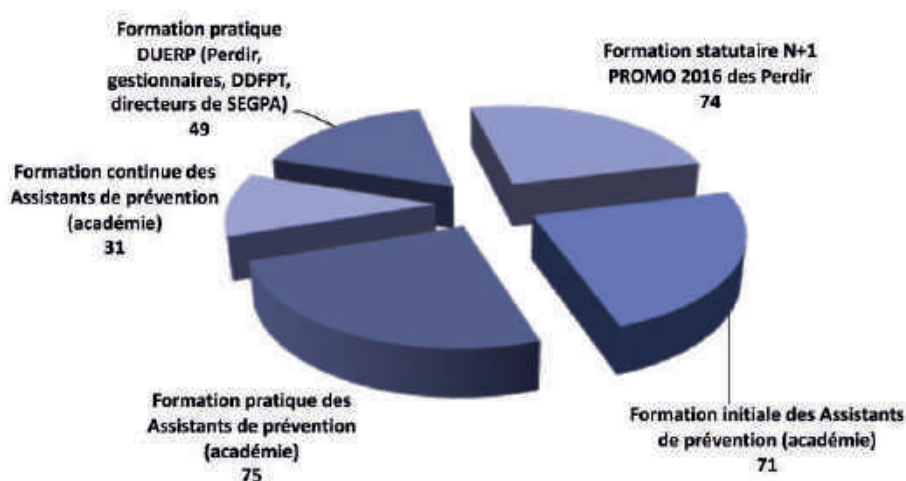
Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2018-2019



Formations sur la prévention des risques professionnels dans le second degré

Nombre d'agents formés durant l'année scolaire 2018-2019

Pour l'année scolaire 2018-2019, 300 personnes ont été formées dans le second degré.



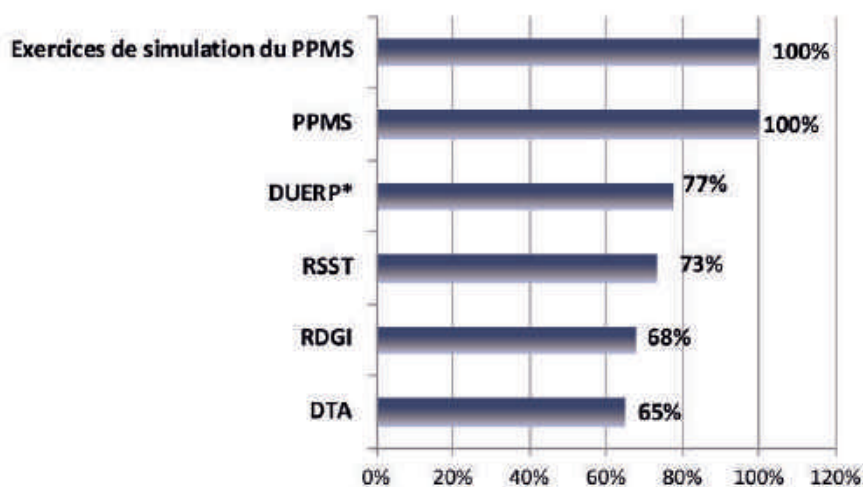
● Les documents et registres obligatoires

- DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté (et exercices de simulation du PPMS)
- RSST : Registre de Santé et Sécurité au Travail
- RDGI : Registre de signalement d'un Danger Grave et Imminent
- DTA : Diagnostic Technique Amiante

Depuis la mise en place des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2011, des visites sur les lieux de travail sont organisées avec la participation des membres de l'administration et des organisations syndicales.

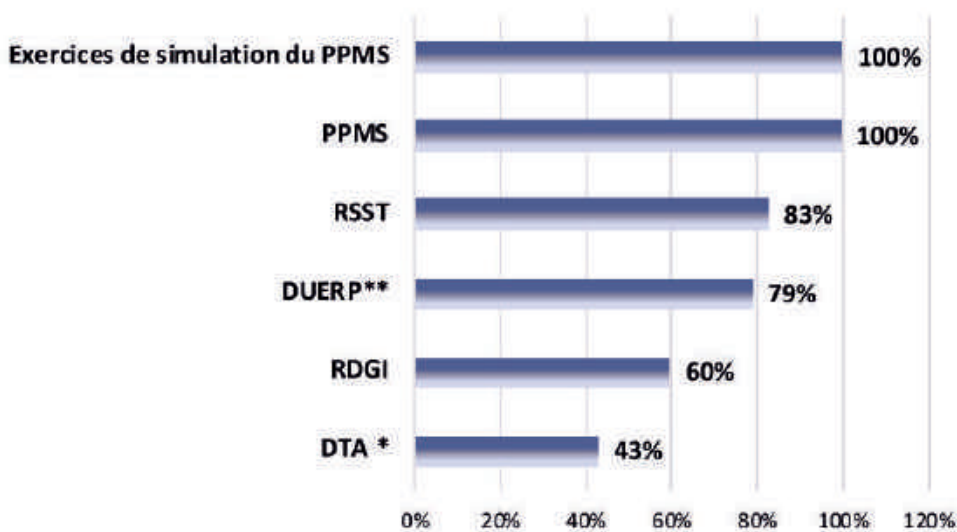
Ces visites donnent lieu à un travail présenté lors des réunions des CHSCT.

● Nombre de registres présents sur 531 EPLE



* Nombre de documents réalisés ou en cours de réalisation

● Nombre de registres présents sur 2 541 écoles



* Concerne uniquement les EPLE dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997

** Nombre de documents réalisés ou en cours de réalisation

IV. L'ACTION SOCIALE

Source : DASEM

A.

ÉVOLUTION DES AIDES DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

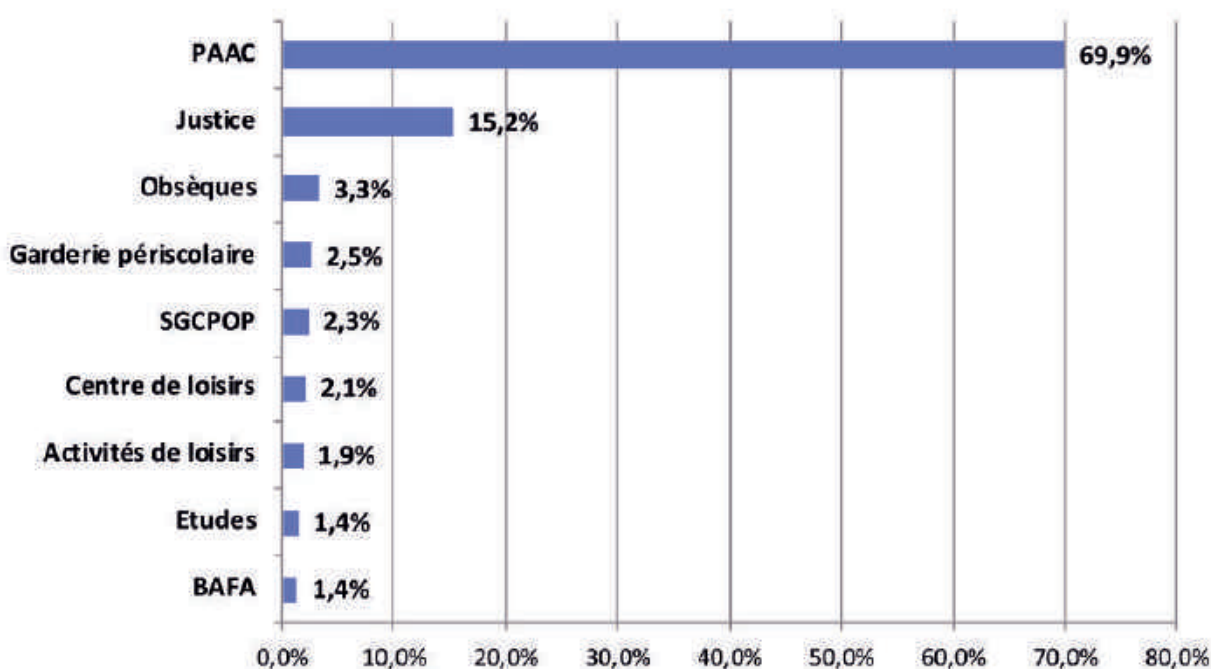
● Évolution des aides individuelles de 2017 à 2019

	LOGEMENT		AIDE À LA FAMILLE		AIDE AUX VACANCES		SECOURS	
	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses	Nbre bénéficiaires	Dépenses
2017	557	383 564	1831	424 721	286	27 675	1012	555 566
2018	535	321 155	1764	434 187	317	26 840	1029	624 289
2019	551	311 983	1612	414 664	273	22 499	1085	651 605

	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses
2017	444 983
2018	519 217
2019	563 990

* Allocations enfants handicapés

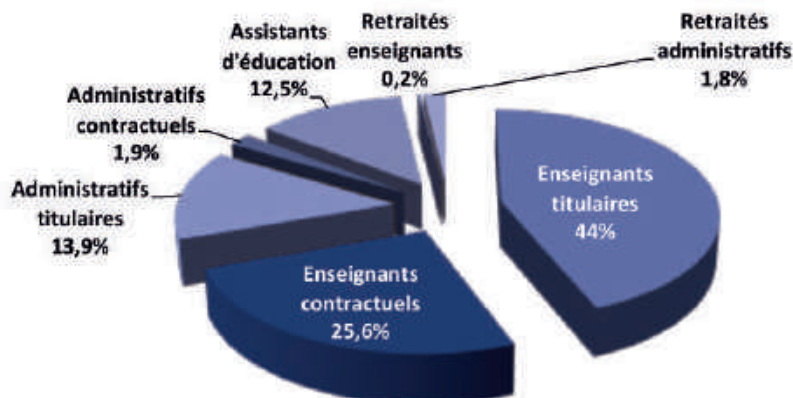
● Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Année 2018-2019)



(PAAC : Première affectation dans l'académie de Créteil – SGCPOP : Aide pour la séparation du conjoint par obligation professionnelle)

B. RÉPARTITION PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

● Répartition des secours par type de bénéficiaires en 2018-2019



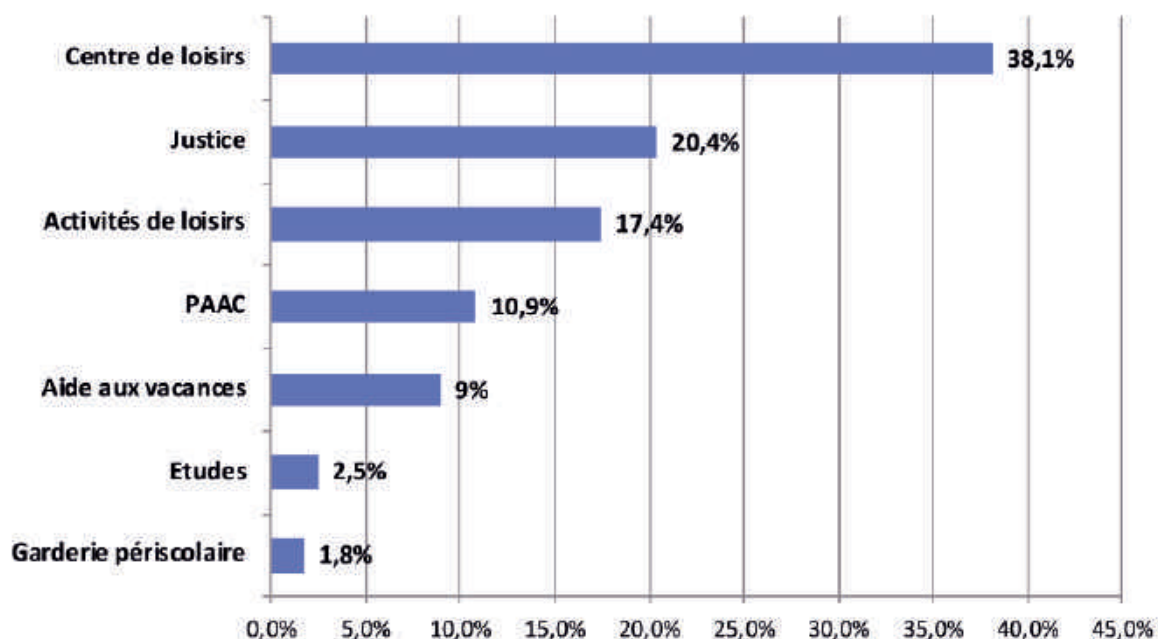
C. ÉVOLUTION DES AIDES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

● Évolution des aides individuelles dans l'enseignement privé de 2017 à 2019

	LOGEMENT	AIDE A LA FAMILLE	SECOURS	ALLOCATIONS HANDICAP*
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
2017	3 391	15 333	15 140	20 438
2018	2 443	12 206	11 810	33 221
2019	1 668	5 872	15 950	35 808

* Allocations enfants handicapés

● Répartition des dépenses relatives à l'aide à la famille (Enseignement privé – Année 2018-2019)



V. LA PROTECTION JURIDIQUE DES FONCTIONNAIRES ET LE CONTENTIEUX

Source : Service juridique

Concernant la protection fonctionnelle, on observe cette année une augmentation des demandes pour les personnes, et une stagnation des demandes pour les véhicules.

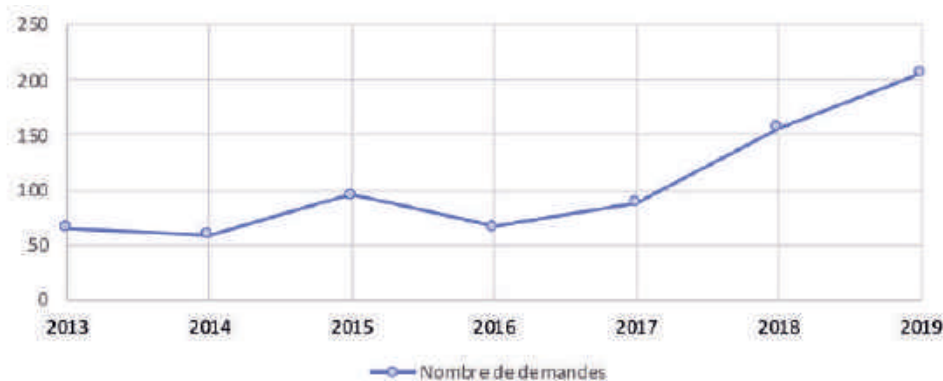
S'agissant des contentieux, par rapport à l'année précédente, il y a une réduction pour les personnels enseignants, et une augmentation pour les personnels administratifs et vie scolaire.

Un taux de réussite satisfaisant, au-dessus de la moyenne nationale habituelle (70 à 72 %) tenant en particulier à un fort taux de réussite sur les référés.

● Protection juridique des personnes (uniquement attaques par des tiers : élèves, parents...)

- 2017-2018 : 157 dossiers
- 2018-2019 : 206 dossiers

Évolution de la protection juridique des personnes de 2013 à 2019



● Protection juridique – dégâts des véhicules

- 2017-2018 : 17 dossiers
- 2018-2019 : 18 dossiers

Évolution de la protection juridique des véhicules de 2013 à 2019

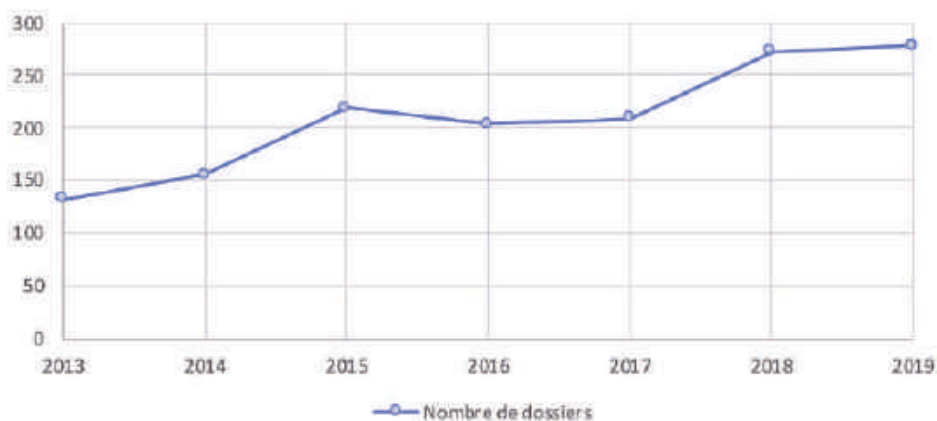


● Évolution du nombre de recours

(hors contentieux de droit privé et de l'enseignement supérieur)

Nombres de recours en 2017	Nombres de recours en 2018	Nombres de recours en 2019
209	272	278

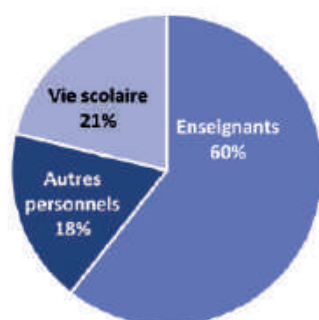
Évolution des recours de 2013 à 2019



● Part du contentieux par matière de 2017 à 2019

	2017	2018	2019
Enseignants	72,2%	78%	60%
Vie scolaire	15,3%	10%	21%
Autres personnels	12,0%	12%	18%
Autres contentieux	0,4%	0%	1%

Part des contentieux par matière en 2019

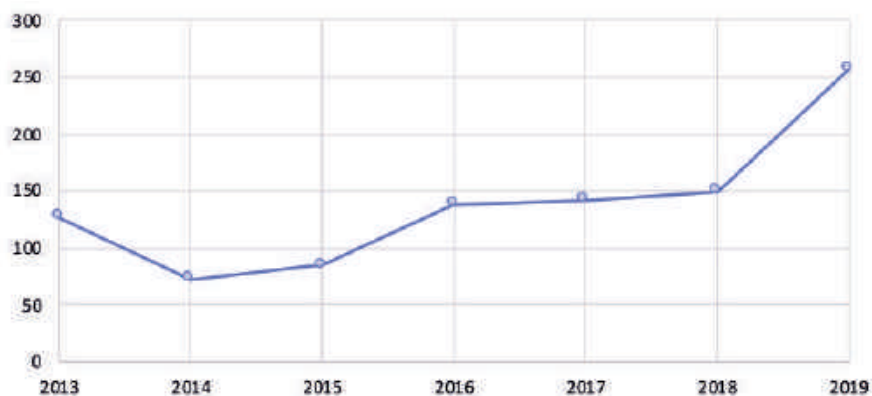


● Nombre de jugements des tribunaux administratifs

Taux de rejet des requêtes et non-lieu : 73 %

- 2018 : 150
- 2019 : 257

Évolution du nombre de jugements de 2013 à 2019



Taux de rejet des requêtes et non-lieu

Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2018	Taux de rejet des requêtes et non lieu en 2019
62,7%	73,0%

VI. LES PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

1. DANS LE PREMIER DEGRÉ

Pour l'année scolaire 2018-2019

	77	93	94	Total
Sanction du 1er groupe	-	-	-	0
Sanction du 2ème groupe	-	-	1	1
Sanction du 3ème groupe	-	-	1	1
Sanction du 4ème groupe	1	-	-	1
Licenciement pour insuffisance professionnelle	-	-	-	0
Total	1	0	2	3

2. DANS LE SECOND DEGRÉ

Source : DPE

Catégorie de personnel 2nd degré	Sanctions disciplinaires prononcées				Mesures prises pour insuffisance professionnelle
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Licenciement professeur titulaire
PLP	1	-	-	-	-
Prof d'EPS	2	-	-	-	-
Certifié	10	3	-	-	-
Agrégé	-	-	-	1	-
Chaire supérieure	-	-	-	-	-
CPE	1	-	-	-	-
COP	-	-	-	-	-
Contractuels	2	-	-	1	-
Totaux	16	3	0	2	0

CHAPITRE 4

RÉMUNÉRATION



I. SITUATION INDICIAIRE PAR CATÉGORIE DE PERSONNELS

Les données concernant les directeurs et les inspecteurs ne sont disponibles dans l'application nationale (SIRHEN) que depuis 2018. L'indice moyen d'ensemble n'a donc pas pu être calculé pour 2017.

● Évolution des indices moyens entre 2017 et 2019

	2017			2018			2019		
	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global	Public	Privé	Global
Enseignants 1 ^{er} degré	536	493	533	537	489	535	545	496	543
Enseignants 2 nd degré	549	496	552	558	505	552	566	510	559
Direction et inspection				840		840	845		845
Education et orientation	533		533	534		534	550		550
Surveillance et assistance éducative	318		318	316		316	318		318
IATSS	419		419	433		433	439		439
Ensemble		494		517	501	516	523	506	521

II. SITUATION INDICIAIRE PAR STATUT

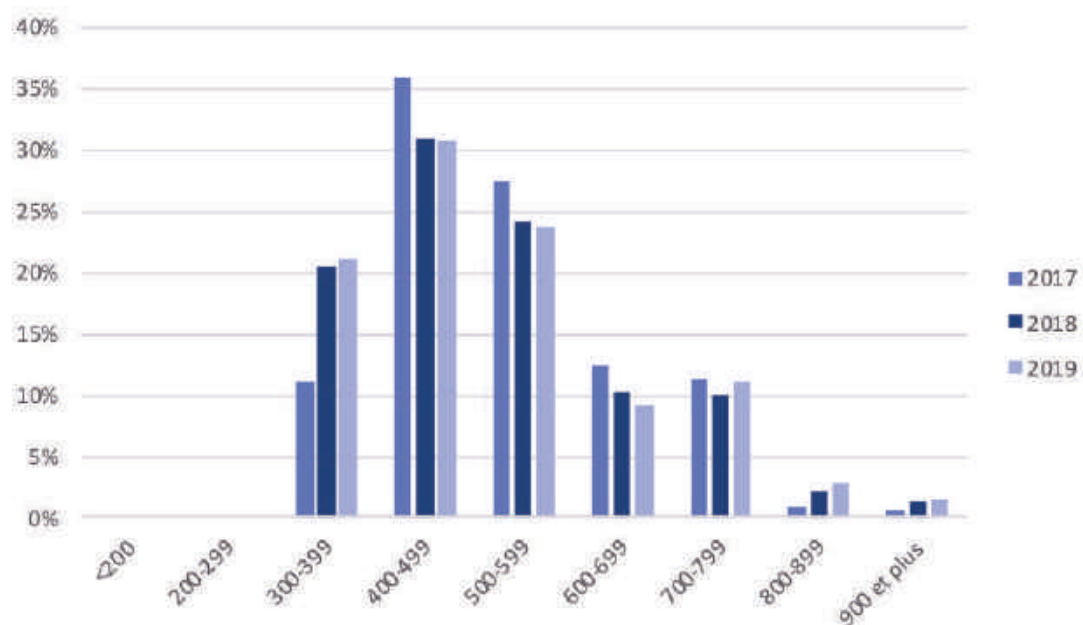
● Évolution des indices moyens des personnels titulaires et non titulaires

	2017		2018		2019	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Enseignants 1 ^{er} degré	539	411	538	492	548	402
Enseignants 2 nd degré	572	453	559	488	576	456
Direction et inspection			840	639	838	
Education	540	449	534	495	568	449
Surveillance et assistance éducative		318	325	316		318
IATSS	433	305	432	402	443	392
Ensemble			553	369	559	363

III. RÉMUNÉRATION SELON LE GENRE

	2017		2018		2019	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enseignants 1 ^{er} degré	540	533	540	534	549	543
Enseignants 2 nd degré	553	552	553	552	562	559
Direction et inspection			855	827	858	823
Education	556	526	555	527	551	548
Surveillance et assistance éducative	318	318	312	317	312	319
IATSS	426	418	455	429	456	435
Ensemble			531	511	536	514

IV. DISTRIBUTION DES INDICES SUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS



CHAPITRE 5

FORMATION



I. SYNTHÈSE DES FORMATIONS

Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne – DAFOR

● Évolution du nombre de personnels formés depuis 2017, premier et second degrés

Le nombre des personnels enseignants formés au global continue d'augmenter d'année en année. L'augmentation importante en Seine-Saint-Denis, tant pour le premier que pour le second degré, s'explique par une meilleure utilisation de l'outil de requête (EGIDE sur GAIA) plutôt que par une montée en charge de la formation continue dans le département. Les données des années antérieures étaient, de fait, sous-évaluées.

	Seine-et-Marne		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		TOTAL ACADEMIE
	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	
2017	2 604	7 874	1 115	9 590	5 337	7 339	33 859
2018	3 223	7 504	3 665	9 645	5 354	6 660	36 051
2019	3 712	8 563	10 380	10 728	6 511	7 765	47 659

II. PERSONNELS DU PREMIER DEGRÉ

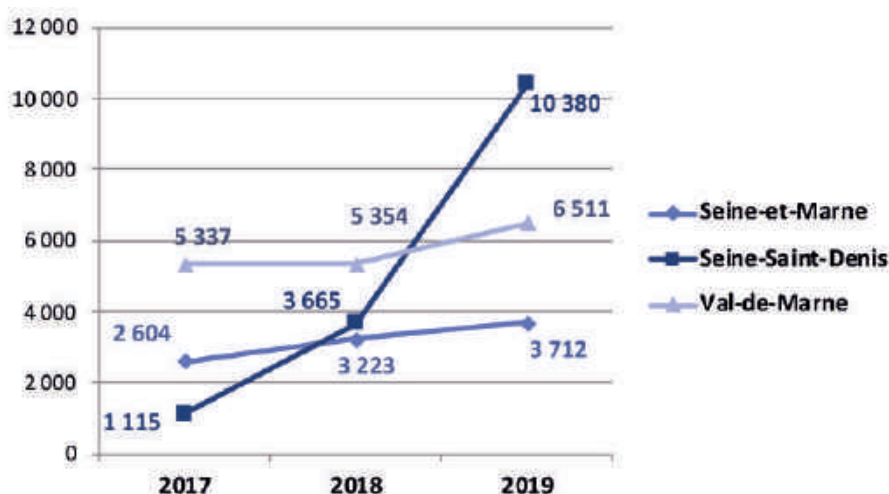
Sources : DSDEN de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

A. LES PERSONNELS FORMÉS

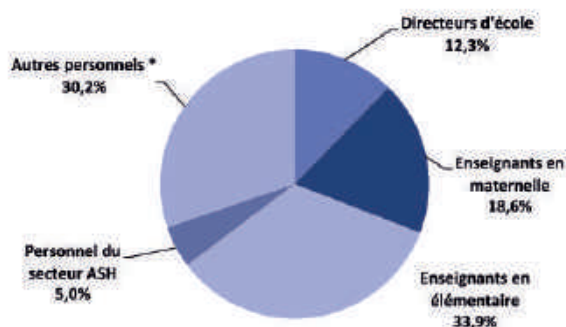
Nombre de personnels formés depuis 2017

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Total
2017	2 604	1 115	5 337	9 056
2018	3 223	3 665	5 354	12 242
2019	3 712	10 380	6 511	20 603

Répartition par département

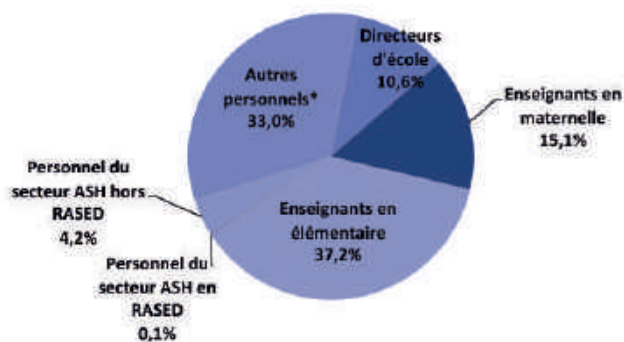


Répartition par corps des personnels formés en 2019 en Seine-et-Marne



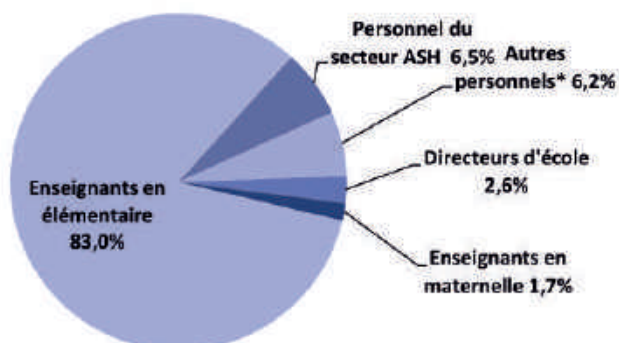
* Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

Répartition par corps des personnels formés en 2019 en Seine-Saint-Denis



* Autres personnels : conseillers pédagogiques, animateurs informatiques, titulaires remplaçants

Répartition par corps des personnels formés en 2019 dans le Val-de-Marne



B.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

● Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-et-Marne

Sur les 7 021 journées de formation dispensées en Seine-et-Marne, 24 % ont été consacrées à la formation statutaire des directeurs d'école. L'accent a ensuite été mis sur les formations en REP et REP+ (20 %) ou encore sur les formations diplômantes ASH (18 %).

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-et-Marne	
Objectif des formations	2018-2019
Formation statutaire des directeurs d'école	1 697
REP et REP+ : dispositifs de l'Education prioritaire	1 414
Formation diplômante ASH (CAPPEI)	1 250
Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et néo titulaires	789
Formation des formateurs	561
Réussite éducative : PMQC, autres formations ASH, élèves allophones...	429
Formations disciplinaires diverses à destinations des PE en classe	416
Formation sécurité	260
Préparation aux examens (LA-DIR, CAFIPEMF, CCFLS)	205
Total	7 021

● Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation en Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, 19 % des 18 223 journées de formation dispensées l'ont été pour des formations pour la formation certificative ASH, 13 % sur les savoirs fondamentaux (cycles 2 et 3), et 12 % pour la réussite éducative.

Nombre de journées de formation par priorité des formations en Seine-St-Denis	
Objectif des formations	2018-2019
Formation certificative ASH	3 469
Savoirs fondamentaux Cycle 2 & Cycle 3	2 384
Réussite éducatives : Rythmes scolaires, APC, élèves en situation de handicap, accueil des EANA	2 145
Formation des nouveaux directeurs	1 545
Formation des nouveaux enseignants	1 530
Accompagnement de la mesure 100% Réussite / Education prioritaire	1 158
Appropriation des nouveaux programmes pour le cycle maternelle	739
Mise en place des parcours artistiques et culturels	462
Lutte contre les discriminations, "égalité filles-garçons", parcours citoyens	173
Liaison école-collège	122
Plan numérique	25
Formations en circonscription / Formations Non définies dans GAIA	4 471
Total	18 223

● Répartition du nombre de journées selon l'objectif de formation dans le Val-de-Marne

Sur les 9 695 journées de formations effectuées en 2019 dans le Val-de-Marne, 19 % ont concerné la formation au CAPPEI, 14 % la formation prioritaire ou encore la formation de formateurs, et 12 % les formations des directeurs.

Nombre de journées de formation par priorité des formations dans le Val-de-Marne	
Objectif des formations	2018-2019
CAPPEI	1 800
Education prioritaire	1 360
Formation de formateurs	1 325
Directeurs	1 130
Réussite éducative : élèves en difficulté et en situation de handicap	892
EPS	825
Adaptation à l'emploi (néotitulaires, contractuels)	780
Réussite éducative : élèves allophones, FLS	620
Maternelle	490
Education artistique et culturelle (PEAC, chorale, école et cinéma...)	431
Anglais	42
Total	9 695

III. PERSONNELS DU SECOND DEGRÉ

Source : DAFOR

27 056 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ont participé à un stage de formation continue en 2018-2019, soit 78 % de l'ensemble des enseignants du second degré (dont 36 % de non titulaires).

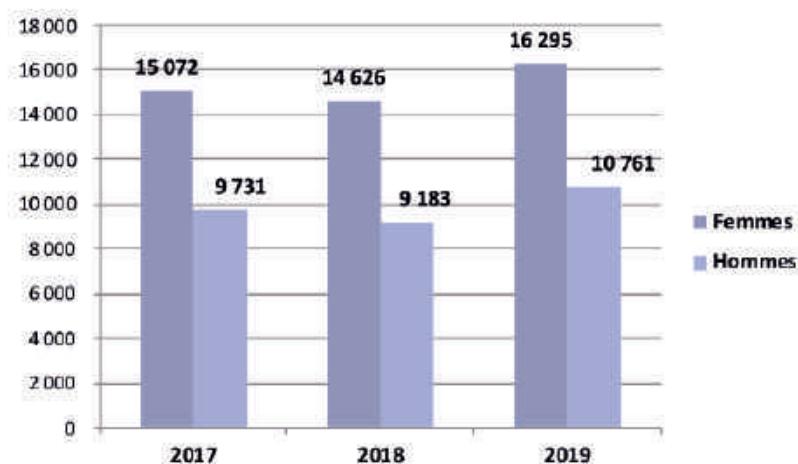
61 645 personnes ont été convoquées sur un stage, ce qui représente une durée prévue moyenne de 2,3 jours de formation par personne inscrite.

Les formations locales qui se tiennent en établissement et qui ne donnent pas lieu à convocation ne sont pas comptabilisées.

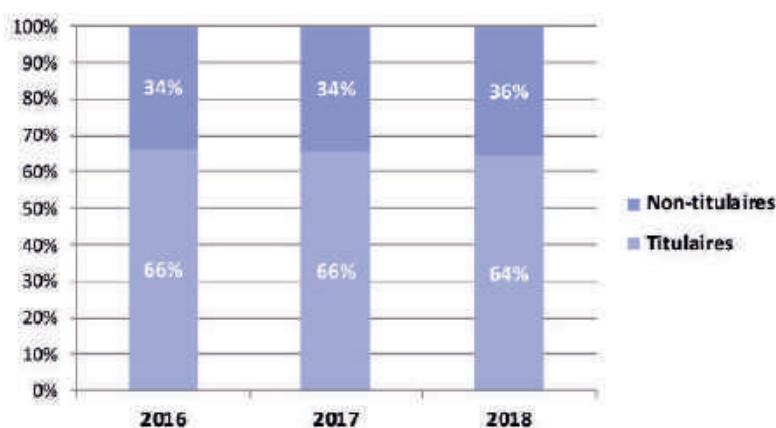
A. LES PERSONNELS FORMÉS

Le nombre de personnels formés, après deux années consécutives en légère baisse, augmente cette année (+4 098 personnes). Ce sont majoritairement des femmes (60 % des personnels formés).

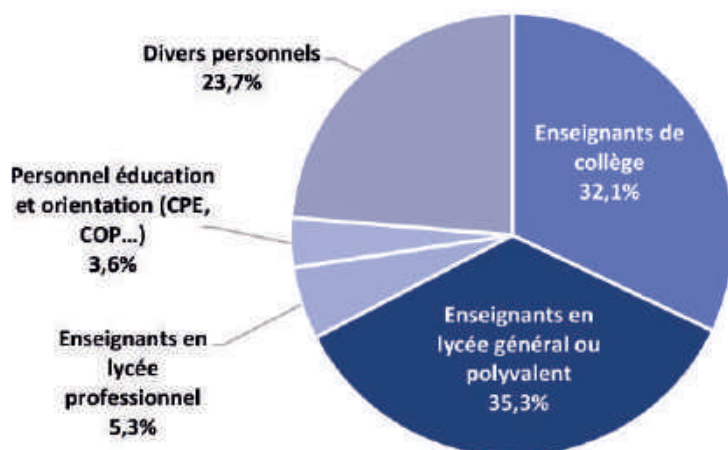
● Évolution du nombre d'enseignants du second degré (H/F) formés depuis 2017



● Évolution du nombre d'enseignants du second degré (titulaires et non titulaires) formés depuis 2017

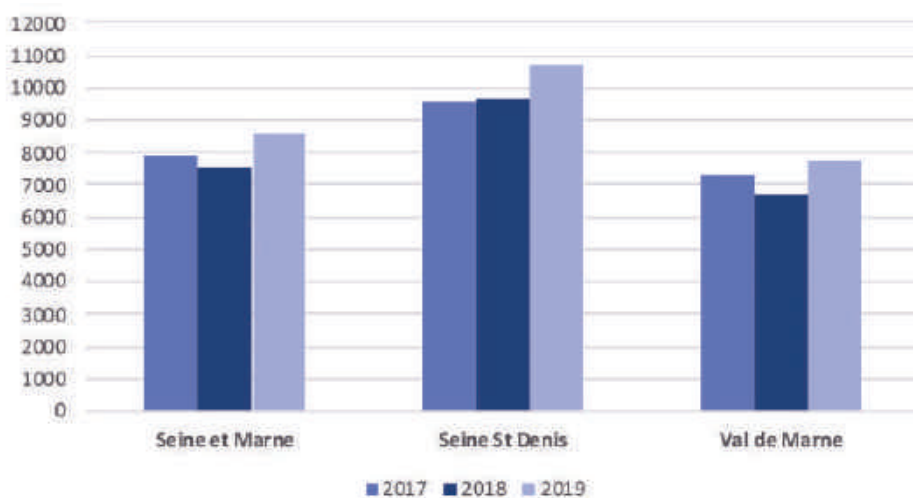


● Répartition par corps des stagiaires de la formation continue du second degré



Les personnels enseignants représentent l'essentiel des stagiaires de la formation continue des personnels du second degré : 72,6 % des formations dispensées l'ont été pour les enseignants de collège ou lycée, et 27,4 % pour les personnels administratifs ou d'éducation et d'orientation.

● Évolution de la répartition des affectations départementales des personnels formés



B.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

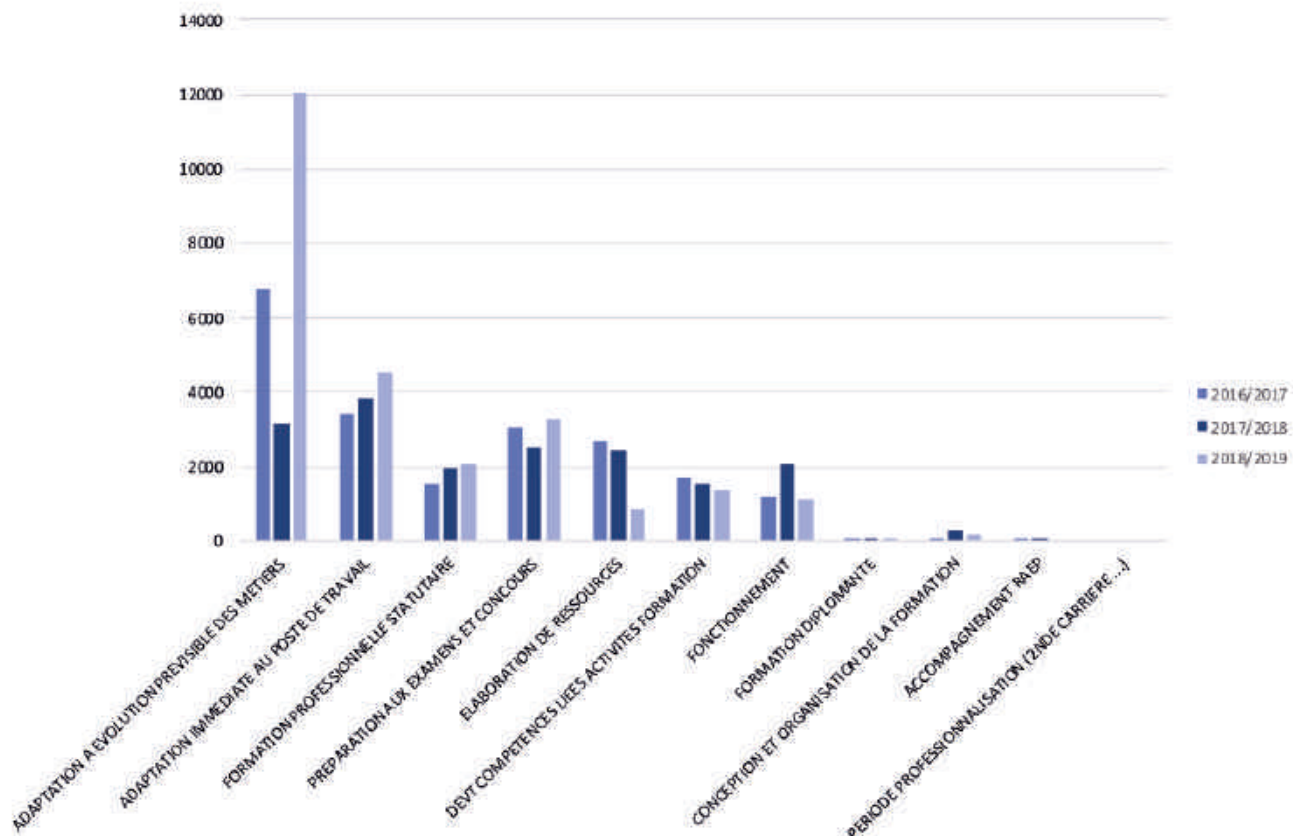
Dans la continuité des années précédentes, le plan académique de formation continue 2018-2019 de l'académie de Créteil a pour ambition de favoriser, pour tous les personnels, l'appropriation de l'ensemble des enjeux éducatifs et de développer les compétences professionnelles indispensables à la réussite de tous les élèves.

Il a ainsi pour mission d'accompagner l'évolution de l'École en mettant un accent particulier sur :

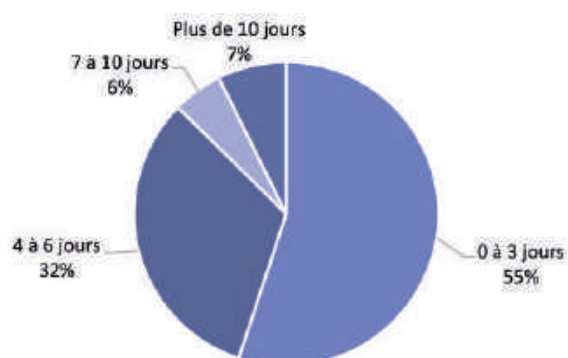
- la formation des professeurs non titulaires ;
- la formation des professeurs en début de carrière ;
- le développement des formations au et par le numérique.

● Répartition du nombre d'inscriptions à des stages de formation continue selon l'objectif de formation depuis 2017

Les objectifs de formation relatifs au développement des qualifications ou des acquisitions nouvelles représentent 59 % des inscriptions totales ; ils ne figurent pas dans le graphique ci-dessous afin de rendre plus lisibles les autres objectifs de formation...



● Durée moyenne des formations (en nombre de jours)



C.

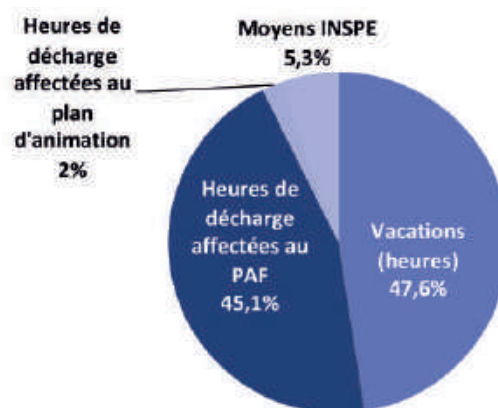
LES MOYENS CONSACRÉS À LA FORMATION CONTINUE EN 2018-2019

Il s'agit des indemnités versées aux formateurs intervenant dans le plan académique de formation ou le plan d'animation pédagogique sous forme de vacations, ainsi que des décharges horaires attribuées aux enseignants de l'académie au titre de leur activité de formateur.

Il est à noter que depuis l'année scolaire 2011-2012, toutes les formations sont payées sous forme de vacations.

● Répartition des moyens horaires dédiés à la formation continue du second degré

Vacations	16 350 h
Décharges PAF	15 500 h
Décharges Animation	700 h
Moyens ESPE	1 829 h



CHAPITRE 6

DIALOGUE SOCIAL



I. LES DÉCHARGES SYNDICALES

Sources : DSDEN, DAP, DPE, DOS

	En ETP
1er degré	53,4
2nd degré	57,6
IATSS	23,6
Total	134,6

II. LES RÉUNIONS ET INSTANCES

- Nombre de réunions d'instances et de groupes de travail préparatoires aux instances

	Type de réunion	Nombre	Nombre de groupes de travail préalables
Au niveau académique	CTS	4	4
	CAPA	43	43
	CCP	12	
	FPMA	4	
	CTA	6	6
	CHSCTA	6	1
Au niveau départemental	CTSD	25	8
	CAPD	25	15
	CHSCTD	9	11
Total		134	88

- Autres réunions (groupes de travail, audiences)

	Type de réunion	Nombre	Objet
Au niveau académique	Audiences	81	DHG, préparation rentrée, situations particulières...
	Groupes de travail	6	Offre de formation, DHG, éducation prioritaire, carte comptable.
Au niveau départemental	Audiences	406	Moyens collèges et vie scolaire, carte scolaire, éducation prioritaire, EFS, remplacement, contrats aidés, situations particulières...
	Groupes de travail	51	Simplification des tâches des directeurs d'école, carte scolaire, préparation de rentrée.

CHAPITRE 7

ENSEIGNEMENT PRIVÉ



I. LES EFFECTIFS EN 2019

5 320 personnels en activité

- 1 387 enseignants dans le premier degré (26,1 %)
- 3 933 enseignants dans le second degré (73,9 %)

A. RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE ET PAR DÉPARTEMENT

Personnel contractuel (échelle de rémunération des titulaires) :

- AD : agrément définitif (établissement sous contrat simple)
- CD : contrat définitif
- CP : contrat provisoire
- NP : nommé du public (fonctionnaire)

Personnel auxiliaire :

- AE : autorisé à enseigner (établissement sous contrat simple)
- DA : délégué auxiliaire
- DI : délégué auxiliaire en CDI

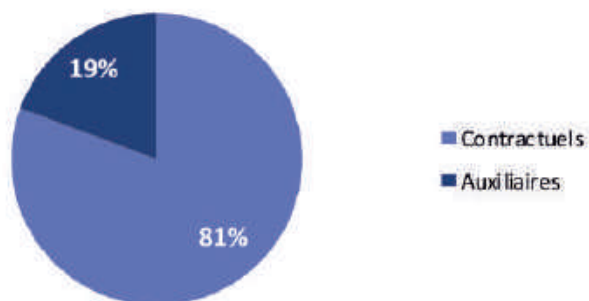
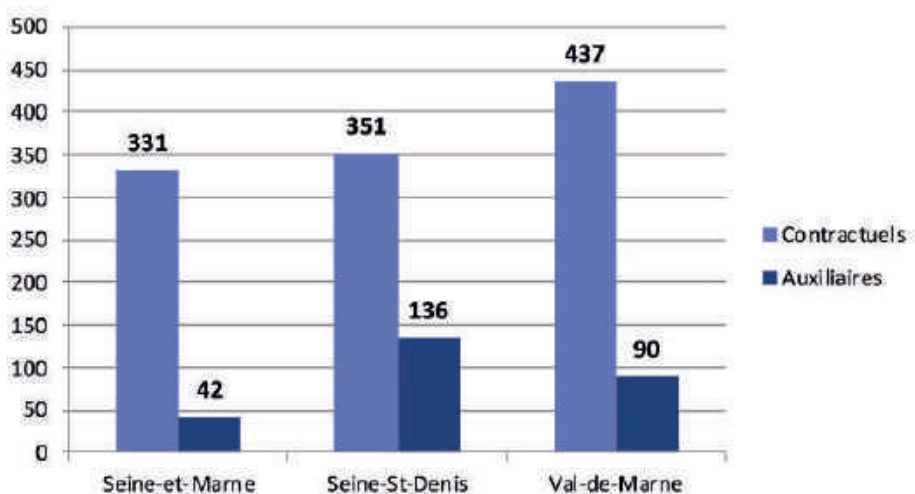
1. DANS LE PREMIER DEGRÉ

La part des enseignants contractuels dans les effectifs du premier degré reste très largement majoritaire (81 %) et enregistre une hausse de 2 points par rapport à 2018.

La part des auxiliaires diffère selon les départements : c'est en Seine-Saint-Denis que la proportion est la plus importante (28 % des enseignants) et en Seine-et-Marne qu'elle est la plus faible (11 %).

● Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Contractuels	Auxiliaires	Total Départemental	% auxiliaires
Seine-et-Marne	331	42	373	11%
Seine-St-Denis	351	136	487	28%
Val-de-Marne	437	90	527	17%
Total académique	1 119	268	1 387	19%



● Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	18	2	10%	313	40	11%
Seine-St-Denis	20	17	46%	321	119	27%
Val-de-Marne	17	6	26%	420	84	17%
Total	55	25	31%	1 054	243	19%

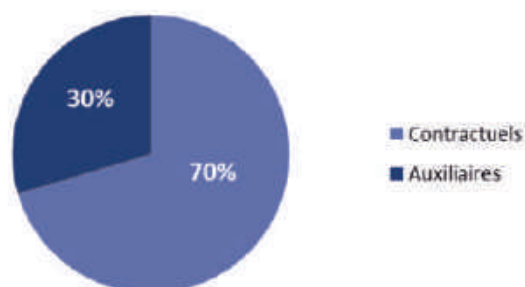
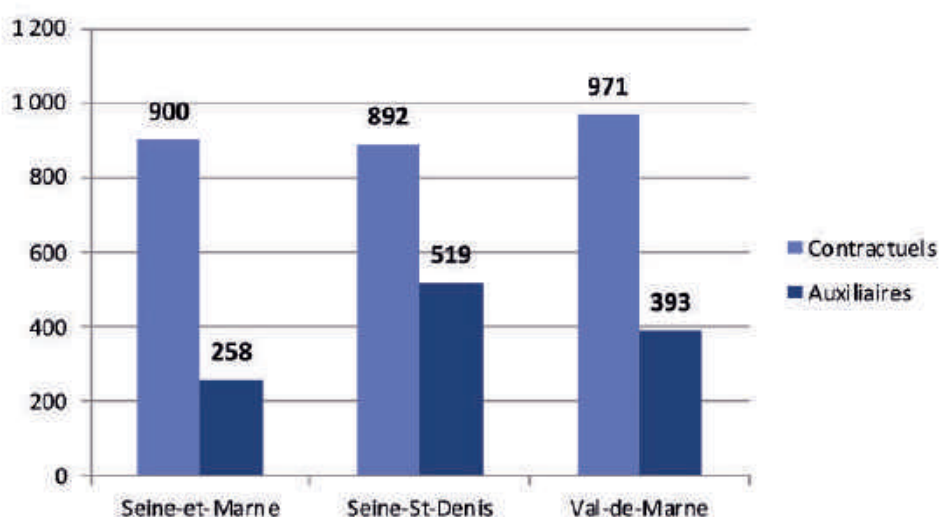
2. DANS LE SECOND DEGRÉ

Près d'un tiers des enseignants du second degré sont des auxiliaires (30 %), la Seine-Saint-Denis rassemblant une proportion plus importante d'entre eux (37 % des enseignants du département). C'est en Seine-et-Marne que la proportion d'auxiliaires est la plus faible avec 22 %.

Les hommes qui représentent 36,9 % de l'effectif total des enseignants du second degré privé sont proportionnellement plus nombreux parmi les effectifs contractuels du second degré ; 34 % d'entre eux sont contractuels. Ce taux est de 27 % pour les femmes.

● Répartition globale des effectifs par type de contrat et par département

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	270	86	24%	630	172	21%
Seine-St-Denis	350	236	40%	542	283	34%
Val-de-Marne	344	167	33%	627	226	26%
Total	964	489	34%	1 799	681	27%



● Répartition détaillée selon le genre et le statut

	Hommes			Femmes		
	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires hommes	Contractuels	Auxiliaires	% auxiliaires femmes
Seine-et-Marne	270	86	24%	630	172	21%
Seine-St-Denis	350	236	40%	542	283	34%
Val-de-Marne	344	167	33%	627	226	26%
Total	964	489	34%	1 799	681	27%

B. ORIGINE DES PERSONNELS

Les personnels du premier degré résident très majoritairement dans l'académie : 82 % d'entre eux résident dans l'un des trois départements cristoliens.

18 % des enseignants du premier degré résident en dehors de l'académie de Créteil : 8,7 % résident dans l'académie de Paris, 7,6 % dans celle de Versailles et 1,7 % dans une autre académie limitrophe. Pour les personnels du second degré, 75,2 % résident dans l'académie, 12,5 % dans l'académie de Paris, 9,1 % dans celle de Versailles, et 3,1 % dans une académie limitrophe.

● Lieu de résidence des personnels du premier degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	339	56	395	28%
	93	235	73	308	22%
	94	356	78	434	31%
Paris	75	95	25	120	9%
Versailles	78	5	4	9	1%
	91	27	6	33	2%
	92	25	9	34	2%
	95	18	12	30	2%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		1 100	263	1 363	98%
Autres académies		19	5	24	2%
TOTAL		1 119	268	1 387	

● Lieu de résidence des personnels du second degré

		Contractuels	Auxiliaires	Total	% de l'effectif global
Créteil	77	913	273	1 186	30%
	93	536	260	796	20%
	94	687	290	977	25%
Paris	75	325	168	493	13%
Versailles	78	14	16	30	1%
	91	84	33	117	3%
	92	49	50	99	3%
	95	67	45	112	3%
TOTAL Créteil/Paris/Versailles		2 675	1 135	3 810	97%
Autres académies		88	35	123	3%
TOTAL		2 763	1 170	3 933	

II. LA MOBILITÉ DES MAÎTRES CONTRACTUELS

● Dans le premier degré :

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	5	2	4	11
SORTANTS de l'académie	5	9	8	22
mutations dans académie	30	35	41	106
non satisfaites dans l'académie	4	2	4	10
non satisfaites hors académie	0	2	4	6

● Dans le second degré :

	77	93	94	TOTAL
ENTRANTS dans académie	11	13	19	43
SORTANTS de l'académie	8	24	18	50
mutations dans académie	54	65	70	189
non satisfaites dans l'académie	4	6	7	17
non satisfaites hors académie	3	8	2	13

III. LES RETRAITES

● Dans le premier degré :

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	0	21
Auxiliaires	0	0

● Dans le second degré :

	HOMMES	FEMMES
Contractuels	7	33
Auxiliaires	4	3

IV. LES PROMOTIONS

● Dans le premier degré :

	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE	0	0	0	2	2	2	6
ACCES A LA HORS CLASSE DES PE	0	0	0	10	7	13	30
ACCES PROFESSEURS DES ECOLES	0	0	0	1	2	1	4
TOTAL	0	0	0	13	11	16	40

PROMOTIONS 2019		HOMMES		FEMMES	
		Bonification ancienneté	Ancienneté	Bonification ancienneté	Ancienneté
Professeurs des écoles	77	0	6	7	64
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	8
TOTAL		0	6	7	72
Professeurs des écoles	93	0	4	7	77
Instituteurs		0	0	0	1
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	1
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	10
TOTAL		0	4	7	88
Professeurs des écoles	94	0	7	9	93
Instituteurs		0	0	0	0
Professeur des écoles Classe Ex.		0	0	0	2
Professeurs des écoles Hors Classe		0	0	0	8
TOTAL		0	7	9	101
TOTAL GENERAL		0	17	23	261
TOTAL HOMMES/FEMMES		17		284	

● Dans le second degré :

TABLEAU AVANCEMENT/LISTE D'APTITUDE	HOMMES			FEMMES			TOTAL
	77	93	94	77	93	94	
ACCES A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE(TA)	5	3	3	4	2	3	20
ACCES A LA HORS CLASSE (TA)	6	9	10	19	17	17	78
INTEGRATION (LA)	2	0	0	4	0	4	10
TOUR EXTERIEUR (LA)	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13	12	13	27	19	24	108

2019		HOMMES		FEMMES	
		Bonification d'ancienneté	Ancienneté	Bonification d'ancienneté	Ancienneté
MAITRES CONTRACTUELS	77	3	67	11	136
	93	4	72	9	126
	94	6	77	5	161
TOTAL GENERAL		13	216	25	423
TOTAL HOMMES/FEMMES		229		448	

2019		HOMMES		FEMMES	
		Choix	Ancienneté	Choix	Ancienneté
AUXILIAIRES	77	3	8	3	13
	93	3	17	6	24
	94	3	22	5	20
TOTAL GENERAL		9	47	14	57
TOTAL HOMMES/FEMMES		56		71	

CHAPITRE 8

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Source : DPE

● Personnel du second degré intervenant dans l'enseignement supérieur

	SERVICE 100% SUP (PRAG/PRCE)	SERVICE 50% SUP	DETACHES ATER	STAGIAIRES SUP (doctorants)	ENS CLASSES DE BTS	ENS CLASSES CPGE	TOTAL
année scolaire 2016-2017	738	38	259	177	338	376	1 926
année scolaire 2017-2018	733	45	275	179	342	378	1 952
année scolaire 2018-2019	703	48	284	145	355	377	1 912

CHAPITRE 9

EMPLOIS BUDGÉTAIRES



Sources : CdG/CNE pour la consommation, ministère (responsable du programme) pour les dotations

Ces données concernent l'année civile 2019 et non l'année scolaire.

Les emplois des différents BOP sont exprimés en équivalent temps plein travaillé annualisé (ETPTa).

I. BOP 140 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU PREMIER DEGRÉ

La consommation d'emplois du programme « enseignement scolaire public du premier degré » est en augmentation sur les trois dernières années, parallèlement aux créations de postes que l'académie a connues sur cette période. Après une année quasi à l'équilibre en 2018, l'année 2019 passe en sous-consommation d'emplois. Cette évolution s'explique par un mouvement de titulaires et un recrutement de contractuels insuffisant pour couvrir les postes créés sur ce programme.

● Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2017 à 2019

140	2017		2018		2019	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	27 079	26 835	27 485	27 033	28 179	27 388
Congés formation rémunérés	48	42	48	37	48	37
Assistants étrangers	17	15	17	13	17	12
Contractuels	-	483	-	517	-	613
Enseignants du 2nd degré	12	7	12	4	12	3
Personnels d'inspection	97	96	94	95	94	97
Psychologue de l'éducation nationale	-	-	348	320	348	342
TOTAL	27 253	27 478	28 004	28 019	28 698	28 491

II. BOP 141 : ENSEIGNEMENT SCOLAIRE PUBLIC DU SECOND DEGRÉ

L'année 2019 se caractérise par une surconsommation par rapport aux deux dernières années. Cette situation s'explique par une réduction de la dotation ministérielle conjuguée avec une hausse des effectifs enseignants.

● Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2017 à 2019

141	2017		2018		2019	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	598	653	598	583	598	593
Enseignants du 2nd degré titulaires + stagiaires	27 414	24 994	29 329	25 191	29 243	25 308
Enseignants du 2nd degré non titulaires	1 573	3 729	-	4 035	-	3 997
Congés formation rémunérés	63	43	63	43	63	44
Vacataires	-	1	-	-	-	-
Assistants étrangers	110	97	110	99	110	100
Personnels administratifs et TOS-CIO	2 111	1 997	2 116	2 004	2 114	1 997
Vacations administratifs	15	170	15	178	15	179
Personnels orientation	318	208	318	316	318	311
CPE	-	-	-	-	-	-
Personnels de laboratoire	356	322	356	323	356	318
Vacations laboratoire	-	27	-	26	-	30
Personnels d'inspection	128	127	130	129	129	135
Personnels de direction	1 003	952	1 011	1 038	1 015	1 059
Cadres administratifs et techniques	12	30	12	31	12	13
TOTAL	33 701	33 350	34 057	33 994	33 972	34 084

III. BOP 230 : VIE DE L'ÉLÈVE

En 2019, la tendance de l'année précédente se poursuit sur le programme « vie de l'élève » et passe en surconsommation d'emplois. Cette évolution s'explique par la poursuite de l'augmentation de la population AESH (+770 ETPT) pour répondre au besoin croissant d'accompagnement des élèves en situation de handicap.

● Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2017 à 2019

230	2017		2018		2019	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOS	5	1	5	5	5	1
Vacations TOS	-	6	-	1	-	5
CPE (titulaires, non titulaires)	932	978	942	993	942	1 002
CPE Stagiaires	33	36	33	35	33	29
AESH	1 485	1 246	2 131	2 017	2 535	2 787
Médecins	100	41	100	34	100	31
Infirmiers	523	518	529	524	529	522
Assistants sociaux	295	286	298	285	298	283
Vacations santé	-	41	-	45	-	44
CFR	3	1	3	1	3	2
TOTAL	3 376	3 154	4 041	3 940	4 445	4 705

IV. BOP 214 : SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le BOP « soutien de la politique de l'Éducation nationale » connaît une situation de sous-consommation liée aux difficultés de recrutement.

● Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2017 à 2019

214	2017		2018		2019	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	-	1	-	1	-	-
Enseignants du 2nd degré	1	2	1	1	1	-
Personnels Administratifs	814	836	808	825	799	806
TOS	57	42	57	37	57	35
ITRF	107	76	106	80	106	71
Vacations ATOS	96	117	96	116	96	123
CFR	-	1	-	1	-	1
Personnels de santé et sociaux	28	26	28	27	28	27
Vacations santé	-	4	-	4	-	3
Pers. de laboratoire	-	-	-	-	-	-
Pers. d'orientation	5	5	5	7	5	8
Personnels d'inspection	-	-	-	-	-	-
Pers. direction	1	5	1	-	1	-
Cadres adm et tech (hors IGR)	-	-	-	-	-	-
Emplois fonctionnels (hors IGR)	34	28	38	33	38	34
Ingénieurs de recherche	11	9	11	9	11	12
Personnels bibliothèques et musées	-	-	-	-	-	-
Personnels ens-cherch. et ass	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 154	1 152	1 150	1 141	1 142	1 119

V. BOP 139 : ENSEIGNEMENT PRIVÉ DES PREMIER ET SECOND DEGRÉS

Le budget opérationnel du programme « enseignement privé du premier et du second degré » présente une sous-consommation de son plafond d'emplois sur les trois dernières années civiles. Cette tendance s'explique notamment par une consommation d'emplois moins dynamique que l'augmentation de la dotation du BOP.

● Bilan de la consommation des emplois budgétaires de l'académie de 2017 à 2019

139	2017		2018		2019	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
Enseignants du 1er degré	1 212	1 206	1 220	1 225	1 221	1 228
Enseignants du 2nd degré	3 517	3 478	3 582	3 510	3 607	3 534
Stagiaires sur support PEST/PSTG	123	113	109	109	119	115
CFR	-	5	-	6	-	5
TOTAL	4 852	4 802	4 912	4 850	4 946	4 881

VI. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DE L'ACADÉMIE

En synthèse, la volonté de maîtrise budgétaire de l'académie se traduit par une exécution 2019 en légère surconsommation tous programmes confondus dans un contexte de création de postes et d'augmentation concomitante des effectifs d'élèves.

	2017		2018		2019	
	dotation	conso.	dotation	conso.	dotation	conso.
TOTAL BOPS	70 336	69 936	72 165	71 944	73 204	73 281

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel Auverlot,
recteur de l'académie de Créteil

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Carole Laugier,
secrétaire générale adjointe
directrice des relations et des ressources humaines

COORDINATION ET RÉDACTION

Valérie Benisty-Leprisé,
cheffe du bureau PAPP-1
(Offre de formation, examens, RH, insertion)



